

Uimana

LE MAGAZINE DE LA
COTE D'OR INSOLITE

21

n° 34



revue éditée par l'A.D.R.U.P.

Association Dijonnaise de Recherches Ufologiques et Parapsychologiques

A.D.R.U.P.
43, rue de la Veuglotte - F 21800 QUETIGNY

oOo

SOMMAIRE

PARAPSYCHOLOGIE :

- * Etrange oui ... inventé non par Michel GRANGER
- * Les maisons hantées par l'ADRUP
- * Articles de presse

FOLKLORE :

- * La sorcellerie en Bourgogne au 17ème siècle par Jean-Pierre BRESSAND

UFOLOGIE :

- * Cas de traces en Italie, revues italiennes avec traduction CVLDLN
- * Marliens par Patrice VACHON
- * Poncey-sur-l'IGNON (1954) par l'ADRUP

- * En annexe : Montallery : cas similaire à Poncey, tiré de Phénomènes Spaciaux n° 31

LE MOT DU PRESIDENT

Avec l'équipe de l'ADRUP, je vous remercie de votre fidélité envers VIMANA et vous souhaite bonne lecture.

Je profite de l'occasion pour vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 1990.

L'année ufologique et parapsychologique 1989 n'a pas été, sur notre secteur, du meilleur cru ! Aucune enquête OVNI n'a vu le jour. Ce fait, hélas, devient habituel depuis quelques temps. Côté parapsychologique, une seule enquête sur un cas ancien qui se révèle être un canular, et qui nous montre une fois de plus ce que certains journaux à sensation peuvent inventer ...

Poncey-sur-l'IGNON : notre contre-enquête sur ce cas double de 1954 s'est avérée des plus intéressantes. Cas béton, ou cas bidon ! Poncey reste encore une énigme et l'on est toujours étonné qu'il ne soit pas cité dans la "Grande Peur Martienne" de Barthel et Brucker ! Oubli volontaire ? Quant à situer Poncey-sur-l'IGNON dans le Doubs ... (source Radar).

Le folklore tient une grande place par l'excellent article relatif à la sorcellerie en Bourgogne au 17ème siècle. Il ne devait pas être très facile de vivre à cette époque. L'enlèvement du Comte de Chalon par le diable est tiré d'une légende de Saône et Loire. Même les moines se servaient du démon pour cacher leurs méfaits ! A Malin, malin et demi.

Malgré l'activité au ralenti de l'association, les échanges sont toujours riches et nombreux. Nous avons eu le plaisir d'organiser la 34ème session du CNEGU qui a réuni Français et Etrangers à Francheville, au mois de septembre dernier.

J'espère donc que ce numéro annuel vous plaira par sa diversité. Vos commentaires seront les bienvenus.

PARAPSYCHOLOGIE

- ETRANGE QUI ... INVENTE NON !
- LES MAISONS HANTEES
- ARTICLES DE PRESSE

ETRANGE OUI... INVENTE NON!

L'AFFAIRE DONT IL EST QUESTION ICI AUJOURD'HUI EST POUR LE MOINS DOUTEUSE.

JE M'EN SERS COMME EXEMPLE POUR MONTRER QUE LE CHASSEUR D'ENIGMES NE DOIT PAS ACCEPTER TOUS LES GIBIERS.

IL Y EN A HELAS QUI NE SONT QUE DES APPEAUX...

Vous avez tous remarqué, depuis longtemps, que mes "sources" sont à dominante anglo-saxonne. En clair, la plupart des sujets étranges que j'aborde dans cette chronique trouvent leurs racines dans les pays de langue anglaise. Est-ce à dire que la France est ainsi vide de mystères? Je ne le crois pas. Mais actuellement, il y a manifestement un désintérêt des médias hexagonaux concernant ces faits tabous qui, eux, trouvent une place vacante dans nombre de vecteurs d'informations bizarres, de magazines fortéens d'Outre Manche et Atlantique, certains pouvant atteindre des tirages de 5 millions d'exemplaires comme le tabloïd National Enquirer, d'autres étant quasi distribués confidentiellement.

TARISSEMENT DES SOURCES FRANCAISES.

En France, un sort funeste semble attaché aux basques de ceux qui voudraient relancer quelque chose dans le genre: à preuve, l'expérience récente avortée du mensuel Mysterama qui avait accepté, voilà quelque temps, ma collaboration toute "bénévole", mais a cessé de paraître à partir du numéro 4. Une seule revue française se porte encore bien grâce à un noyau conséquent d'abonnés: c'est le mensuel "Le Monde Inconnu" dont j'étais l'invité dernièrement du directeur pour une émission sur le Suaire de Turin, à Radio France Outre Mer; M.Raziel a accepté de publier certaines de mes chroniques passées, parfois réétoffées, car la place qu'il m'offre est bien supérieure à celle qui m'est impartie ici.

Tout ce préambule pour dire que les cas d'étrangetés françaises portés à ma connaissance sont rares et que je suis plongé dans un intense état d'excitation quand j'en découvre un, originaire de notre région. Cela s'est produit en janvier 87,

quand je lus cette histoire stupéfiante dans le Weekly World News.

UNE URNE FUNERAIRE QUI PARLE.

"Une veuve dit qu'elle entend la voix de son mari défunt sortir de l'urne funéraire contenant ses cendres!", titrait l'hebdomadaire de Floride du 6 janvier .

Et d'où émanait cette nouvelle peu banale? De Dijon, France où une femme de 56 ans, fortement ébranlée par la mort de son mari, prétendait que celui-ci tentait, de cette manière, de communiquer avec elle. Cette personne semblait avoir été examinée par le docteur Henri Prétet, psychiatre dijonnais qui aurait affirmé:

- Quand elle m'a parlé de cette voix qu'elle percevait, j'ai cru qu'elle était devenue psychotique. Mais après une demi douzaine de séances thérapeutiques intensives, elle n'en démordait toujours pas. C'est alors que j'ai accepté d'aller chez elle et, moi aussi, d'"écouter".

- Du vase en céramique, muni d'un couvercle, sourdait effectivement un bruissement, comme un bourdonnement d'abeilles... En s'approchant à moins de 30 cm, on pouvait discerner trois phrases: "Je vous aime. Ne vous faites pas de soucis. Nous nous retrouverons un jour".

TESTS A COMPIEGNE.

Après avoir constaté de lui-même et enregistré sur bande le phénomène, le docteur Prétet parvint à convaincre la veuve de subir une série de tests -dont un scanner- pour voir si elle pouvait être, d'une manière ou d'une autre, responsable de la manifestation. Car, c'est uniquement en sa présence que l'urne cessait d'être totalement silencieuse.

On a ainsi constaté que, lorsque l'urne "chuchote", les ondes cérébrales de la veuve témoignent d'une intense activité mentale, mais rien n'indique qu'il y ait une relation directe de cause à effet impliquant quelque processus "télépathique".

- "Il se peut que le bruit vienne d'une autre origine et que ce soit le sujet qui réagisse à son écoute, avait déclaré le Dr Prétet"

Celui-ci avait, selon le reporter du News, Martha Atkins,

consulté un expert en acoustique de Compiègne s'appelant Gérard Hersant. Lui aussi avait entendu les chuchotements et il les attribuait à des "réverbérations de certaines fréquences sonores à l'intérieur de l'urne". "Certains minéraux, dans l'argile, peuvent-ils créer cela ou y a-t-il un défaut de fabrication dans le récipient lui-même, s'interrogeait-il?"

CONTRE-ENQUETE STERILE.

ice

Bien sûr, j'écrivis à Mrs Atkins pour en savoir plus. Devant son silence, je la relançai en juin 87 sans plus de résultat.

Je consultai aussi le Minitel et trouvai qu'il y avait bien un Henri Prétet à Dijon. Je lui fis un courrier, sollicitant une entrevue.

La réponse se fit à nouveau attendre. J'alertai, alors, Monsieur Patrice Vachon, de l'association dijonnaise de recherches ufologiques et parapsychologiques (A.D.R.U.P.). Ne devait-il pas être intéressé en premier chef? Il le fut, en effet, et, en mai, il m'apprenait avoir rendu visite à M. Prétet, habitant à l'adresse indiquée. "Cet homme, m'écrivait-il, n'est absolument pas la personne que nous cherchons". Il s'agissait, en l'occurrence, d'un militaire en retraite qui avait déclaré ne rien comprendre à tout cela.

Entre temps, moi, j'avais poussé mes investigations en dénichant un Gérard Hersent (avec un E) à Levallois Perret, ce qui n'est, somme toute, pas très loin de Compiègne, bien qu'à l'opposé de Paris.

Je lui écrivis. Vainement aussi.

Ainsi, l'affaire semblait définitivement classée dans le dossier canular et mystification montrant que, lorsqu'il s'agit de sensationnel, une vigilance de tous les instants est de mise si l'on ne veut pas verser dans l'imaginaire, le fabriqué et perdre toute crédibilité.

C'est ce message de prudence que je voudrais délivrer aujourd'hui à tous ceux -je pense particulièrement à des jeunes d'Epervans- qui voudraient se lancer sur mes traces de traqueur d'énigmes. L'esprit ouvert oui mais pas trop pour éviter les courants d'air qui véhiculent des ballons de baudruche trompeurs...

Un prolongement à cette histoire m'est venu dernièrement

d'un courrier de M.Vachon. En enquêteur scrupuleux qu'il est, il a découvert qu'à Compiègne, il y a bien un important laboratoire d'acoustique spécialisé dans les applications industrielles des basses fréquences et des ultrasons. Mais, curieusement, personne n'y a jamais entendu parler d'un Gérard Hersant (ni avec un a ni avec un e).

Tout cela fait beaucoup de faux recoupements à mon goût et je me suis laissé dire que le WWN paye cher pour ses informations. Suffisamment pour rendre les gens amnésiques? Je n'oserais jamais le suggérer.

Michel GRANGER.

LES MAISONS HANTEES

Réalité ! Légende ! Comme de nombreux phénomènes insolites, l'étude des maisons hantées est sujette à bien des cautions. Une enveloppe de mystère l'entoure renforcée par des images évocatrices, stéréotypées. Je citerai, bien sûr, les fameux châteaux d'Ecosse avec leurs fantômes répertoriés et la brume si pesante ... Et tous ces châteaux, abbayes, vieilles maisons, en ruine ou non, qui sont d'après la tradition le théâtre principal de ces faits. Pourtant, même les immeubles modernes sont aussi touchés par ce phénomène. Ce dernier est-il réel ou bien simplement n'est-il qu'une élucubration psychique d'individus mediums ou sujets à hallucinations ou encore enclins à une imagination trop poussée ?

Certes, de nombreux cas trouvent une solution rationnelle. Mais il faut bien avouer que certains, par contre, dépassent notre entendement. Ils posent des problèmes non seulement à notre "esprit" mais aussi à nos savants et nous amènent à nous remettre en question.

La hantise n'est pas liée aux temps anciens, elle existe même de nos jours, dans notre monde matériel et rationnel. Tout le monde connaît la fameuse affaire d'Amityville. L'histoire véridique de cette famille qui, en acquérant une maison près de New-York, va vivre 28 jours de terreur. Un crime odieux y est perpétré : un enfant y est assassiné, sans mobile apparent, ainsi que son père, sa mère et ses 4 frères et soeurs. A l'arrivée de cette famille, les esprits maléfiques vont se déchaîner ...

Connaissez-vous la maison des esprits de Sarah Winchester ? Héritière de la fameuse société, cette dame construit de 1884 à 1922 une maison tout à fait délirante. Tourmentée par les esprits des Indiens tués par les fameuses carabines, imbue de spiritisme et de voyance, elle s'achète une vieille ferme près de San José. Les esprits lui intiment alors l'ordre de construire sans arrêt sinon elle meurt. En 38 ans, elle construit alors une maison de 160 pièces et meurt à la dernière.

Le phénomène est universel, on dit que c'est en Grande Bretagne qu'il y a le plus grand nombre de maisons hantées. Il est vrai que ce pays est conservateur !

En Italie, en 1975, un nouvel amityville a lieu. Des combustions spontanées ont lieu en divers points d'un salon d'une maison à Turin. Des coups multiples sont donnés dans les murs, la commode se met à se promener dans la chambre. Les incendies se succèdent. Fait extraordinaire, les derniers occupants sont partis les uns après les autres. L'un deux, qui a organisé une séance spirite, voit ses meubles se renverser et le lit de son bébé se remplir d'aiguilles en acier !

Pour clore ce chapitre des cas étrangers, rappelons le cas de cette maison hantée anglaise : Une petite fille prétend y entendre parler un vieux monsieur. L'honorable et très réputée Société de Recherches Psychiques de Londres enquête sur ce fait. Un des enquêteurs suggère à la petite fille de demander à la voix qui elle est. Surprise, celle-ci va répondre : "je suis le Docteur Becker". Après vérification, on trouve effectivement la présence de ce personnage dans la maison quelques temps avant. Et ce détail est inconnu de la jeune fille ... En fait elle utilise consciemment son faux larynx, c'est-à-dire la représentation de la corde vocale qui n'est pas lubrifiée et dont on ne se sert pas. Mais reste toujours un problème, comment peut-elle être au courant de l'existence du Docteur Becker ?

La France, elle aussi, possède sa collection de maisons hantées. Il faut citer Mortimer, cette vieille abbaye normande saccagée sous la Révolution. Depuis près de 100 ans les esprits hantent ses restes. Des bruits inexplicables sont entendus, une présence invisible fait bouger les vêtements, les tableaux se décrochent, les lampes s'allument. Pendant la guerre de 1945 un moine est même aperçu sortant du cellier. Au début du siècle on voit aussi une étrange dame blanche !

La Bretagne possède non seulement des menhirs et des dolmens mais aussi des demeures mystérieuses. Le manoir de Bouchevillers, dans le Vexin, est le théâtre de matérialisation. On y aperçoit des silhouettes blanches, des formes humaines tremblotantes, des spectres à l'apparence de moines. Sans oublier les phénomènes auditifs : bruits sourds, tintements des cloches.

Mais revenons à des cas moins connus mais non moins énigmatiques. A Mailly-l'Eglise, Côte d'Or, en 1674, c'est un esprit malin qui décide de frapper la cure ! Notre brave curé voit alors voler des morceaux de briques, ses clefs, son réchaud et même un fer à cheval. Ses voisins viennent constater. Quand ils entrent dans la chambre, tout se renverse. Ils ont beau remettre de l'ordre, tout recommence. D'autres habitants se moquent et veulent aussi tenter l'expérience. Le premier qui entre reçoit une pierre sur la tête et c'est la débandade ! Et pourtant le curé leur a donné la clé de la cave afin de pouvoir boire à volonté en cas de réussite !

Bordeaux, en 1891, l'abbé Marcel Lacave voit, dans sa maison, les ciseaux posés sur la table bondir sur lui. Il entend aussi de curieux bruits de marteau. Il prie alors pour l'année tourmentée et trouve le lendemain un papier où il est écrit "merci". Et tout cesse ...

Montfavet, près d'Avignon, en 1899 dans l'ancien couvent des Franciscains des coups sont frappés durant la nuit. On entend aussi des hurlements. Ayant situé le lieu, on creuse et on trouve le cadavre d'un homme au crâne fendu à coup de hâche. On l'inhume religieusement et le calme revient.

Notre siècle, lui aussi, à son lot de phénomènes insolites. En 1910, près d'Avallon, une propriété est sujette à d'étranges phénomènes. Le lit du propriétaire bouge, un étrange gros oiseau noir apparaît. Il faut signaler qu'un ancien cuisinier s'est pendu jadis dans cette pièce.

En 1955, une maison à Pont-de-Roide, près de Besançon, est dite hantée. Mais seuls les propriétaires entendent les esprits jouer des parties de quilles invisibles.

En 1956, dans une ferme près de Digne, un esprit frappeur exerce ses talents. On parle de briques volantes et de vol ... d'argent.

La même année, à St-Pupicin dans le Jura, les meubles d'une maison s'agitent, les couvertures s'envolent et des coups sont entendus.

En 1958, un journal titre "Les revenants sont revenus à Belleherbe dans le Doubs. Des piles de bois remuent ..."

En Haute-Saône, 1977, Madame B., 82 ans, voit les objets de sa cuisine (casseroles, assiettes) voler... Les habitants du village viennent et même les septiques vont observer les phénomènes...

Une affaire des plus retentissantes éclate dans le petit village de Séron, vers Tarbes, en 1979. Quatre-vingt dix huit feux spontanés, inexpliqués, mobilisent pendant 3 semaines gendarmerie, experts, parapsychologues, radio. Le diable a-t-il frappé à Séron ? Est-ce la revanche du Moyen-Age, va-t-on affirmer. Il semble bien que non car le dénouement de cette fameuse affaire est une inculpation pour ... canular.

Poltergeist à Mulhouse en 1980 : un couple subit régulièrement les agressions d'un esprit : bruits de coups aux fenêtres, cris, danse de la table de la salle à manger, draps et oreillers tirés avec violence, lit déplacé. L'épouse est même agressée par une boîte de conserve ouverte qui lui saute à la figure. Une apparition est même vue. Un enfant est retrouvé un jour un noeud coulant autour du cou. Des ampoules électriques explosent, la sonnette électrique fonctionne toute seule !

Connaissez-vous la ferme de l'épouvante au hameau de Margy dans les Ardennes ? En 1985, tout débute quand le cadre avec la photo de la grand mère décédée bouge ! Alors les objets sont précipités sur le sol ou volent dans la cuisine. Les fourchettes et les couteaux se plantent dans le mur après qu'ils aient quitté eux-mêmes les tiroirs. La présence d'un enfant de 11 ans semble avoir été la cause de ces phénomènes.

A Paris, en 1988, dans un restaurant situé sur la Montagne Ste Geneviève, les tables, les couverts se déplacent. Les bougies s'éteignent brusquement. On dit que ce lieu était jadis le lieu de réunions de femmes supra douées et que même Ste Geneviève est venue visiter les lieux. De nos jours, il est devenu le rendez-vous des parapsychologues amateurs ou de personnes en quête de sensations fortes, au grand bonheur du patron bien sûr.

1

Cette année va être marquée par l'affaire de la maison hantée près de Montpellier, vers Vailhauques. Des coups sourds ébranlent, à partir de minuit, les murs. Gendarmes et parapsychologues enquêtent. La fin de l'affaire : une inculpation.

Après cette dernière affaire le doute reste toujours bien établi dans l'esprit des gens. Longtemps encore nous aurons cet affrontement croyant rationaliste. Loin de vouloir vous apporter ici une réponse quelle qu'elle soit, nous avons voulu simplement relater certains faits qui, il faut bien l'avouer, sont bien étranges ...

Dijon : fausse magnétiseuse vraie escroc

LES DÉPÊCHES du 21/1/89

Une jeune femme de 37 ans qui se faisait passer pour « médium-magnétiseuse » et exerçait son « métier » à Dijon vient d'être inculpée d'escroquerie au détriment de clients et écrouée à Lyon.

région-faits divers

FAUSSE MAGNÉTISEUSE MAIS VRAI ESCROC

Exploiter la crédulité des autres peut parfois rapporter gros mais cela peut conduire aussi directement en prison. Ecrouée à Lyon depuis mercredi, une jeune femme de 37 ans aura désormais tout loisir pour méditer sur son passé peu louable. Installée depuis 1981 dans la région dijonnaise, Djamila Afroun, plus connue sous le nom d'Iris Thiou, avait trouvé une façon peu orthodoxe de gagner sa vie. Ses

soit-disant pouvoirs de médium magnétiseuse (dont elle vantait les mérites en première page d'un guide-plan des taxis dijonnais) lui ont permis pendant sept ans d'escroquer un grand nombre de clients.

Une façade derrière laquelle elle a pu, occasionnellement exercer ses charmes, mais qui lui a offert la possibilité d'élargir le cercle de ses amis. Car Djamila Afroun avait pour elle d'écro-

trés avenante et savait attirer la confiance de ses clients. Cependant, sa folie des grandeurs et sa passion pour les automobiles haut de gamme lui auront été fatales. Car c'est en essayant de vendre une Ferrari « Testa Rossa » dont elle ne possédait que la photo qu'elle a commis sa plus grosse erreur.

Djamila Afroun s'était mise en rapport avec une société lyonnaise spécialisée dans les

voitures de collection. Après avoir négocié le prix de la voiture, 880 000 francs, elle s'était fait remettre un premier acompte de 178 000 francs sur la foi d'un acte notarié établissant qu'elle était propriétaire du véhicule.

Mais la belle qui vivait au dessus de ses moyens a réclamé, peu de temps après, un deuxième acompte de 100 000 francs. En numéraire. Ce

qui commença à éveiller les soupçons des responsables de la société, d'autant que ces derniers n'étaient jamais parvenus à fixer un rendez-vous pour se faire remettre la « Testa Rossa ». Et pour cause !

Djamila Afroun a été interpellée mardi. Présentée au parquet de Lyon, elle a été inculpée d'escroquerie et écrouée.

Christine MORANDI ■

Ce que les voyantes prédisent pour 1989

Dans le monde des astres où la conjonction de Saturne et d'Uranus en Capricorne annonce de sombres jours pour 1989, une certitude existe pour la majorité des voyantes : François Mitterrand reste solide au poste, Michel Rocard va prendre le chemin du départ et le SIDA demeurera invaincu.

« M. Mitterrand n'aura pas de maladie, mais oh ! là là, pour Rocard, les choses vont mal pour lui », s'exclame Anne Rabelle.

Cela ne signifie pas pour autant que les astres vont sourire à l'opposition. « Les carottes sont cuites pour Jacques Chirac ». Cette opinion catégorique de M^{me} Rabelle n'est cependant pas partagée par Jane de Guesde : « Il remontera la pente ». L'avenir de Raymond Barre s'annonce lui aussi incertain.

Si Cecilia Sunn le voit occuper le terrain à la faveur des dissensions au sein de l'opposition, Ariane le met sur la touche. Seul Jean-Marie Le Pen semble un peu favorisé. Anne Rabelle et Catherine Lisa pensent qu'il profitera d'une vague d'attentats et peut-être aussi d'une arrivée massive d'immigrés qui fourniront un gros contingent de chômeurs.

« Il va reprendre du poil de la bête », assure Anne Rabelle. Quant à Bernard Tapie, il devrait « se ramasser » aux élections municipales, selon Jane de Guesde. Cecilia Sunn, elle, est plus nuancée puisque, pour elle, la cité phocéenne devrait rester aux mains des socialistes.

Du côté des stars

Parmi les personnalités à qui les astres promettent des bouleversements en 1989, Christine Ockrent occupe la première place puisque trois voyantes prédisent son départ de la deuxième chaîne. Cecilia Sunn la voit passer dans la presse écrite, Ariane dans une autre branche journalistique tandis que Jane de Guesde n'exclut pas qu'elle aille sur une autre chaîne.

Anne Sinclair pourrait elle aussi avoir de petits ennuis avec les

planètes. Stéphane Collaro serait plus favorisé des cieux puisque Ariane, qui pratique la voyance directe, le voit se lancer dans de nouvelles émissions « de plus en plus lestes ».

Côté mondain, la famille britannique devrait s'enrichir d'un nouvel héritier car selon Maeva, Ladi Di va être à nouveau mère. Quant à Stéphanie de Monaco, elle va célébrer ses fiançailles « mais elle ne se mariera pas car c'est une fille prudente, instruite par les expériences de sa sœur ».

En revanche, Johnny Halliday pourrait enfin convoler.

Et la conjoncture économique ?...

La conjoncture économique et sociale pour la nouvelle année s'annonce morose, voire mauvaise.

Tous prévoient des grèves, accompagnées d'une stagnation du pouvoir d'achat, d'un trou accru pour la Sécurité sociale. Michel Delmar attribue cette persistance des troubles sociaux au conflit entre Neptune et Saturne.

Maeva, plus pessimiste, s'attend elle à un effondrement du dollar, suivi « d'une dépression comparable à la grande crise des années 1930 ». L'année 1989 va apporter son contingent de catastrophes : épidémie de divorces pour Ariane, tremblements de terre et très probablement déraillement de train en Bolivie pour Cecilia Sunn.

Anne Rabelle voit des « inondations en France », Maeva un raz de marée à San Francisco, Jane de Guesde des secousses sismiques sur la Côte d'Azur. Mais, de l'avis général, la SNCF connaîtra moins d'accidents, tout comme le transport aérien...

Mais tout n'est pas gris et triste à l'ombre de Saturne. L'année va connaître des progrès médicaux considérables. Si tous les voyants conviennent que le remède pour le SIDA n'est pas encore pour demain, ils prévoient des progrès sensibles dans la lutte contre le cancer. « Je m'attends à une découverte en radiologie, probablement un nouveau type de scanner », déclare avec conviction M^{me} Sunn.



Des départs de Michel Rocard et Christine Ockrent à l'échec de Tapie à Marseille... les prévisions vont bon train en cette fin d'année
(photo archives BP)

Dijon : La voyante n'avait pas prévu son arrestation

Une femme de 36 ans, exerçant la profession de médium à Dijon avait la folie des grandeurs. Sa passion des voitures de collection l'a poussée à l'escroquerie et à vendre une Ferrari qu'elle ne possédait pas...

C'est presque une escroquerie classique. Djamila Afroun, mieux connue sous son nom de médium Iris Thiou, a vendu une Ferrari qu'elle ne possédait que dans sa tête. Et pas une Ferrari bas-de-gamme, une Testarossa, sortie en série limitée et très prisée des collectionneurs...

C'est la plainte de l'acheteur qui ne pouvait jamais voir la voiture en question qui a permis aux enquêteurs de découvrir le manège de la jeune femme.

Passionnée de voitures, Djamila Afroun avait une porsche, bien à elle, semble-t-il. Un jour, elle la vend à une société lyonnaise, une de ces entreprises spécialisées dans l'import-export de voitures de collection. Elle en touche un petit prix : 28 000 francs.

Jusque-là, tout va bien.

Quelque temps plus tard, elle recontacte la société spécialisée et lui propose la vente d'une Ferrari Testarossa, un modèle sorti en série très limitée et convoité — quelquefois à n'importe quel prix — par les collectionneurs.

Une Ferrari imaginaire

Elle présente une photo de

l'automobile et même un acte notarié semblant prouver qu'elle est non seulement possesseur, mais propriétaire du véhicule. Pour le rachat, la société d'import-export lyonnaise lui propose 880 000 francs.

Etant d'accord, Djamila Afroun demande un acompte de 178 000 francs qui lui sera d'ailleurs versé rapidement par chèque.

Cependant, l'acheteur ne peut jamais réussir à voir la voiture de ses rêves : La propriétaire est sortie...

Lorsque Djamila, gourmande, demande un second acompte de 100 000 francs, payable en liquide, la société accepte tout en s'inquiétant. Après plusieurs autres tentatives vaines pour prendre possession de la voiture déjà payée en partie, la société lyonnaise porte plainte. La section de recherches de gendarmerie de Lyon et la Brigade de recherches dijonnaise auront vite fait de découvrir que la Ferrari vendue sur le papier est imaginaire.

Un oreiller pour 4 000 francs...

Si la Ferrari est imaginaire, l'es-

croquerie, elle, est bien réelle car Djamila Afroun a touché 278 000 francs... Cette médium, Iris Thiou, qui pratiquait aussi bien la voyance que le magnétisme, rue Jacques-Cellier à Dijon, n'était pas une inconnue des services de gendarmerie et de police.

Elle avait déjà été condamnée pour plusieurs escroqueries et abus de confiance. Elle exerçait ses talents toujours à la limite de la légalité, monnayant ses conseils et ses charmes.

Mythomane, usant de plusieurs identités, elle savait gagner la confiance de « ses clients » qui, soudainement, lui faisaient des « cadeaux » somptueux, lui prêtaient de l'argent lorsqu'elle les avaient attendris sur son sort.

Pour ne vous donner qu'un exemple, elle avait pu vendre pour 4 000 francs un oreiller so-disant magnétisé à une personne crédule souffrant d'insomnies...

Sa passion — vraie celle-là — pour les voitures de collection l'aura perdue. Djamila Afroun a été présentée au parquet de Lyon et écrouée. Les enquêteurs poursuivent leurs investigations car plusieurs éléments restent suspects.

Y a-t-il eu d'autres transactions de ce type ? Comment Djamila Afroun a-t-elle obtenu un acte notarié ?

Enquête et instruction devront répondre à ces questions.

FOLKLORE

- LA SORCELLERIE EN BOURGOGNE AU 17eme SIECLE

I - CHRISTIANISME ET SORCELLERIE

Pour définir le sorcier, on peut considérer qu'à l'origine c'était un prêtre du paganisme, c'est-à-dire des religions polythéistes antérieures au christianisme. Le monde rural resta longtemps fidèle à ces croyances ; il se montrait plutôt bienveillant à l'égard de ces desservants d'une autre époque, cherchant à s'attirer leurs bienfaits dans divers domaines, notamment celui de la santé, tant pour les gens que pour le bétail.

Il y eut un amalgame lors de la christianisation de l'Europe, entre les vieux cultes druido-odinistes et la nouvelle religion, ceux-ci cherchant à s'intégrer dans les nouveaux rites. Si le christianisme détrône les anciennes divinités et les relègue aux enfers, les missionnaires chrétiens du premier millénaire ne nient pas, en général, l'existence des dieux païens. Ils déclarent seulement aux idolâtres que leurs dieux sont impuissants ou maléfiques. Ainsi, les vieilles croyances demeurent sous le couvert du christianisme, mais elles dégénèrent et deviennent superstitions.

Aussi bien, l'Eglise, qui a toujours enseigné qu'il faut craindre les artifices du démon, ne peut tolérer cette co-existence concurrentielle. De prêtres et prêtresses, les officiants des anciens cultes deviennent sorciers et sorcières. Mais, avec une singulière absence de critique, les théologiens mêlèrent tout simples racontars, contes de la veillée, observations exactes, légendes anciennes furent traités sur le même pied et parurent fournir un ensemble de documents tous également dignes d'être évoqués.

Une mystique diabolique fut construite par un procédé relativement simple : considérant que tout ce qui plaît à Dieu déplaît au diable, les théologiens prirent le contrepied de la mystique divine ; si Dieu aime le bien, le Diable aime le mal et, ainsi, tout ce qui sert à célébrer et à se faire aimer de l'un doit trouver son inverse dans un rapprochement avec l'autre. La pratique des rites abolis et interdits devient de la sorcellerie et est assimilée à un acte d'hérésie.

Bientôt, pour toute la société, le sorcier dispose d'un terrifiant pouvoir pour faire dépérir les troupeaux, assécher les puits, flétrir les vergers en une nuit, provoquer les chutes de grêle ou les gelées tardives, envoûter les personnes par le pincement d'une poupée, composer des philtres d'amour ou de mort ou, pis encore peut-être, "nouer l'aiguillette" d'un nouveau marié.

II - LA PROCEDURE EN MATIERE DE SORCELLERIE

Deux textes pontificaux sont publiés en 1484 et 1489, notamment pour établir la compétence entre les juridictions ecclésiastique et laïque ; de plus, deux "inquisiteurs" ayant procédé à une enquête diligentée par le Souverain Pontife publièrent un gros volume intitulé "Malleus Maleficarum" ou "Maillet des Sorcières". Ce livre devint le bréviaire de tous les magistrats qui eurent à s'occuper des cas de sorcellerie. Et, curieusement, ce fut la publication de ces ouvrages qui déclencha une véritable épidémie de sorcellerie alors que, dans l'esprit du Vatican, ils devaient avoir pour but d'extirper la sorcellerie de la chrétienté. On a pu dire, et Me Maurice Garçon le souligne dans sa préface au livre de F. Bavoux "La sorcellerie au pays de Quingey", que la fixation des principes de la doctrine diabolique a précédé la découverte des premiers sorciers. Si ce ne fut pas absolument exact, il n'en demeure pas moins que c'est à partir de cette époque que les procès de sorcellerie connurent une triste et énorme vague.

La procédure retenue est celle de l'Inquisition, c'est celle des tribunaux ecclésiastiques contre les hérétiques appliquée telle quelle, soit par les tribunaux ecclésiastiques si le crime contient des éléments d'hérésie, soit par les tribunaux civils dans le cas contraire. Deux principes fondamentaux sont à retenir :

- 1) le procès est engagé d'office en l'absence de l'accusation d'un particulier,
- 2) toute la procédure, qui est secrète, tend à obtenir l'aveu de l'inculpé et à convaincre le juge de la réalité des faits.

Le système avait un grave défaut : le choix des moyens employés pour obtenir cet aveu ; le moyen par excellence était la question, c'est-à-dire la torture.

En principe la torture n'était donc qu'un moyen de la procédure ; en réalité, les procès de sorcellerie sont profondément marqués de son empreinte. Tout tourne autour de cette idée : arracher l'aveu de culpabilité à l'accusé pour pouvoir le condamner.

Par une observation dont il faut rechercher l'origine dans la mentalité de l'époque, les juges ne se sont pas rendus compte que les torturés finissaient fatalement presque toujours par avouer, même les choses les plus absurdes (des fillettes de 5 à 7 ans déclarent avoir enfanté à plusieurs reprises des oeuvres du démon) pour faire cesser la torture. Et la perspective que toute la procédure était à recommencer empêchait la plupart des suppliciés de révoquer l'aveu arraché. Ainsi, des milliers d'innocents ont été envoyés au bûcher parce qu'ils avaient avoué des actes imaginaires.

Le mode exécutoire était réglementairement le bûcher, comme dans les cas d'hérésie, mais souvent l'exécution eut lieu par d'autres moyens : décapitation, noyade, pendaison. Signalons que l'épreuve de l'eau pour découvrir les sorciers a été prescrite par Charles le Chauve ; il s'agit, ni plus ni moins, de jeter les suspects à la rivière ; s'ils surnagent ils sont considérés comme sorciers car il est bien connu que le diable n'ayant pas de densité, ses créatures ne sauraient avoir un poids spécifique normal.

Pour bien comprendre cette époque, il faut se rappeler que, pour une très grande partie de la population, pour la masse populaire, pour le tout-venant urbain et rural, Satan n'était nullement une entité philosophique impalpable, mais un être réel, omniprésent, qui agit effectivement parmi les hommes, laissant de son passage des traces constatables, marquant de signes indiscutables ses malheureux serviteurs, agents de ses maléfices. Comme l'écrit l'abbé Grivot, Maître de Chapelle de la cathédrale d'Autun, en conclusion de son livre "Le Diable dans la Cathédrale" : "Ecrire la vie du Diable ce n'est pas facile. Au Moyen-Age il est partout, il est subtil, il est cultivé, il sait tout, on le rencontre à tous les tournants".

Des jugements fermes et sûrs, des condamnations impitoyables suivies d'exécutions effectives et publiques de vieillards, de femmes, d'enfants, étaient prononcés par des juges instruits, intelligents et droits. Mais ceux-ci, en appliquant résolument la loi, obéissaient à l'exigence de leur conscience et à leur sentiment du devoir. Pour eux, évidemment, le contrat passé avec Satan, la sorcellerie et ses puissances n'étaient pas des mythes vagues, mais des faits véritables en même temps qu'un péril capital pour la Société. Prendre pitié des sorciers n'était pas pour eux un crime, mais douter de leur existence en eût été un et ne pas les supprimer un autre.

Honnêtement, ils exigent des preuves. Mais on les leur fournit sous des formes qui sont tenues et qu'ils tiennent pour indubitables : par exemple sous la forme d'un procès-verbal de "visite" constatant que l'accusé, en certains endroits de son corps, ne ressent pas la piqure d'une aiguille ; une telle preuve et quelques autres sont péremptoires. Ils condamnent, en pesant la peine, mais sans hésiter en conscience devant le feu ou la potence pour anéantir le mal irréversible.

Cette véritable frénésie de purification ne laisse pas d'être suspecte aux contemporains eux-mêmes, enfin à une inférieure minorité. On peut ainsi citer Lemulier, assesseur criminel au siège de Semur (Côte d'Or), le capucin érudit Jacques Chevannes dit Jacques d'Autun, Philibert de la Mare, conseiller au parlement de Dijon, ou encore Pierre Pigray, disciple et émule d'Ambroise Paré, premier chirurgien de Henri IV et de Louis XIII qui proclamait que ces prétendus sorciers, qu'on brûlait sans pitié, n'étaient que de "pauvres gens stupides" auxquels il eût fallu "bailler plutôt de l'ellébore pour les purger, qu'autre remède pour les punir".

Mais, en raison de la mentalité de l'époque, il était pratiquement impossible aux légistes et magistrats de discerner, dans ces vagues accusations de sorcellerie, à côté des pratiques lubriques et irreligieuses et de faits d'empoisonnement ou de vengeance individuelle qui s'y rencontraient trop souvent, les actes nombreux d'hallucination qui en formaient le fond et qui attestaient simplement l'exaltation malade ou le dérangement des facultés intellectuelles de leurs auteurs.

Il est à remarquer, cependant, que les Parlements régionaux deviennent de plus en plus réservés à l'égard de ces condamnations capitales prononcées par les juges des bailliages. Paris puis Dijon montrent la voie de la clémence ; les magistrats bourguignons sont, de plus, vigilants à l'égard des dénonciations.

Enfin, un édit de juillet 1682, signé par Louis XIV, Colbert et Le Tellier à Versailles, règle, quoiqu'en termes ambigus, la question du crime de sorcellerie ; ce texte signifie la négation implicite du pacte diabolique et des pratiques sataniques liées au sabbat et aux maléfices traditionnellement dénoncés par les démonologues autrefois. Mais on verra, au chapitre suivant, que malgré les efforts des pouvoirs centraux, Cour ou Parlement, il fut bien difficile de supprimer définitivement les poursuites pour faits de sorcellerie.

III - LA SITUATION EN BOURGOGNE

La Bourgogne n'a pas été épargnée par cette épidémie de sorcellerie qui, comme dans la plupart des régions de France et même d'Europe, a connu sa plus forte intensité au XVII^e siècle pour les raisons indiquées supra.

Une étude, réalisée par Pascal Bouilly et parue dans les Annales de Bourgogne, indique que, de 1626 à 1660, il a été dénombré 139 affaires ayant trait à la sorcellerie, dont 59 pour des procès de sortilèges et maléfices. Le reste concerne des procès pour blasphèmes, athéisme, profanation, ainsi que des procès pour des meurtres perpétrés sur de prétendus sorciers.

Il apparaît que les peines prononcées en appel sont toujours beaucoup moins sévères que celles des tribunaux de première instance ; les juges d'appel ont systématiquement adouci les sentences des premiers juges ; c'est ainsi que 14 personnes furent acquittées par les tribunaux inférieurs pendant la période considérée, alors que 91 le furent en appel par la Tournelle (qui était la chambre d'appel du Parlement). Quant au sexe des individus mis en

cause, la répartition entre hommes et femmes, qui est relativement équilibrée, brise l'image traditionnelle d'une sorcellerie uniquement féminine ; sur 214 personnes inculpées, on trouve 108 femmes, 101 hommes et 5 enfants.

Dans une autre étude à laquelle s'est livrée Melle Vignier, conservateur en chef des Archives de la Côte d'Or, et qui a été diffusée dans les Annales de Bourgogne (T. XXXIII), il est noté que, durant l'année 1645, sur 21 arrêts rendus par la Tournelle à Dijon, pour des procès de "sortilèges et maléfices", 18 des affaires traitées - les 3 autres sont relatives au Burgey et à la Bresse - se déroulent aux confins du Morvan et de l'Auxois, d'Autun au sud du bailliage d'Avallon.

la crédulité des paysans était très grande ; la misère consécutive aux ravages des bandes armées ou aux conditions atmosphériques particulièrement défavorables (en 1644, la gelée puis la grêle détruisirent toutes les récoltes en Bourgogne) développait le fanatisme et les superstitions et favorisait les activités de quelques illuminés. Melle Vignier a retrouvé la trace d'un François Musnier, domestique, originaire de Champagne-sur-Vingeanne, qui fut accusé d'avoir "imposé publiquement le crime de sortilège à 3 habitants d'Ancely qui avaient péri et encore à plusieurs autres habitants des bourgs et villages de la province". De même, dans une affaire dite des sorciers de Malain, en 1640, un "devin" accusa un certain nombre d'habitants de cette localité d'avoir attiré la gelée, la grêle et les inondations. Là, la population prit l'initiative : les suspects subirent l'épreuve de l'eau et les survivants furent livrés au juge seigneurial qui les condamna à mort ou au bannissement. On connaît aussi le "prophète d'Arcée" ou "petit prophète", jeune berger qui prétendait reconnaître les sorciers infailliblement : l'examen des prunelles des villageois lui permettait de déceler la marque du Démon, invisible à tout autre qu'à lui et de désigner ainsi les responsables des malheurs du village. Le Parlement de Dijon, ému du nombre anormal de procès dans cette région, délégua un de ses conseillers, Barbier, qui démasqua l'imposteur en lui faisant examiner à deux reprises le même groupe de 35 hommes habillés et coiffés différemment : le premier examen décela 27 sorciers alors que le deuxième, qui s'appliquait à des individus rasés, à la barbe soignée et vêtus correctement, l'épée au côté, n'en révéla que 5 !...

Jacques d'Autun, cité par R. Mandrou dans "Magistrats et sorciers en France au 17^e siècle", déclare que les officiers de justice subalterne à qui étaient livrées les victimes du "petit prophète" n'étaient pas en sûreté de leur vie s'ils voulaient examiner ses extravagances ; et le moindre mal dont ils étaient menacés, était de souffrir le reproche d'être complices des prétendus sorciers, pour n'avoir pas voulu précipiter leur jugement et avancer leur supplice".

Nous avons vu que quelques esprits éclairés, très en avance sur leur époque, mettaient en doute l'origine satanique des phénomènes observés. Le Parlement de Bourgogne se débat en cette année 1644 pour obtenir le fonctionnement régulier de la justice criminelle : à deux reprises il doit rappeler l'interdiction faite aux particuliers de "raser les suspects, les baigner, enlever meubles, bétail, grains et autres biens" sous prétexte de sortilèges ; ces attentats directs ou indirects aux personnes et aux biens ne cessant cependant pas complètement. Dès 1635, les magistrats de Dijon ont pris un arrêté général interdisant l'usage de l'épreuve de l'eau et réservant au Parlement la sentence définitive sur tous les procès de sortilèges instruits dans la province par les juges subalternes.

Dans 3 cas seulement, ils confirment une peine capitale : en juillet 1644 pour un "tixier en toille" et une veuve de Clamay ; en janvier 1645 pour une femme de Lucenay l'Evêque dont les coaccusés sont tous bannis ou renvoyés.

Pour 12 condamnés au bûcher, la sentence primaire consiste en bannissement perpétuel ou temporaire, dans la moitié des cas les juges dijonnais ont opté pour un exil de 9 ans. Ils n'ont pas hésité à commuer ainsi la peine, même lorsque les accusés ont avoué leur crime ; c'est le cas de Jean Carra qui a confessé "avoir esté à la synagogue et assemblées des sorciers, fait hommage au Diable et de luy marqué de son consentement" ; il est banni pour 9 ans. Lorsque les tribunaux inférieurs ont d'eux-mêmes renoncé à la peine de mort, les parlementaires se sont bien gardés de relever la peine : à 3 reprises ils réduisent la durée d'un bannissement ; à 3 reprises encore ils annulent une peine d'exil et relâchent les accusés. Ils confirment enfin les relaxes prononcées en première instance qui leur ont été soumises, sur appel a minima en quelque sorte, des dénonciateurs.

La cour bourguignonne a cependant fait plus encore : pour contenir et réduire les paniques villageoises, elle a ordonné de poursuivre les fauteurs de justice expéditive, coupables de "meurtres et assassinats commis au mépris des arrests à l'endroit de plusieurs particuliers soupçonnés de sortilèges" ; ces paysans déférés devant le Parlement (lorsqu'ils n'avaient pas pris la fuite à temps) ont tous été condamnés à la corde. Trois sentences collectives ont ainsi été rendues et exécutées : le 26 août 1644, 8 paysans de Mailly sont livrés à la potence ; le 4 août 1645, 2 habitants de Grolay qui ont comploté contre 3 sorciers, sont condamnés à être roués et rompus (leurs 7 complices sont en fuite) ; enfin le 7 février 1646, 4 justiciers de Pouilly en Auxois sont également condamnés.

Mais l'application des mesures édictées en 1635 ne fut pas chose facile ; lorsque les excès se multiplient de toutes parts, en 1644-1645, les arrêts dijonnais renouvellent avec insistance les injonctions aux autorités locales. Et la Cour dijonnaise s'indigne encore, en 1646, que des juges subalternes aient toléré l'organisation d'une épreuve par l'eau, procédé qu'elle a interdit depuis plus de 60 ans ! A chaque instant, le Parlement se heurte à l'indiscipline des juridictions inférieures qui n'offrent pas les voies d'appel aux condamnés, retiennent des causes automatiquement transmissibles à la Cour, n'exécutent pas les arrêts généraux qui ont été pris toutes chambres assemblées, au nom du roi. De même, la Cour a parfois de la peine à obtenir l'exécution des décisions les plus simples ; le cas de Barbe Buvée, à Auxonne, est l'illustration même de ces vicissitudes.

IV - LE PROCES DE BARBE BUVEE

Après les grandes poursuites de 1644-1645, les esprits semblèrent se calmer mais restaient néanmoins en alerte ; si de nombreux sorciers avaient été détruits, il devait subsister dans le pays des suppôts de Satan que la clémence de la justice avait soustraits au bûcher purificateur. Nul ne fut donc étonné lorsqu'éclata l'affaire de la possession d'Auxonne.

Tout commença par les malaises d'une des plus jeunes soeurs du couvent des Ursulines à Auxonne, pour lesquels la mère supérieure dut faire venir les exorcistes au moment des fêtes de Pâques 1658 ; ceux-ci arrivèrent à la conclusion que le couvent se trouvait empli de sorciers et de sortilèges ; à la fin de l'année 15 religieuses étaient possédées et se faisaient exorciser. Les prêtres exorcistes, débordés, jetèrent la suspicion sur la ville entière sans pouvoir surprendre les coupables. La fièvre ne cessa de monter et, au printemps 1660, les Ursulines dénoncèrent des femmes d'Auxonne qui furent incarcérées et jugées à la requête du procureur syndic. En juin, le Parlement de Dijon se saisit en appel de la sentence condamnant ces 4 veuves au bûcher pour "avoir assisté aux sabbats, participé avec le Diable, commis des maléfices". Réformant le jugement, le Parlement condamna 2 veuves au bannissement et renvoya

les 2 autres. Revenues à leur domicile, elles furent dénoncées par un nouvel exorcisme et "le peuple de la ville en étant averti, les chercha et les poursuivit jusqu'au bout du pont où il les assomma et les brûla sans autre formalité de justice".

A la suite d'une procession expiatoire, le 28 octobre 1660, une certaine Claude (ou Claudine) Bourgeot et plusieurs religieuses accusèrent l'Ursuline Barbe Buvée, soeur de Ste Colombe, d'être à l'origine de toutes les diableries d'Auxonne. Cette religieuse, âgée d'une cinquantaine d'années, avait d'abord vécu 20 ans à Flavigny où elle avait exercé pendant 6 ans la fonction de supérieure de la communauté avant de venir à Auxonne en 1651 où son arrivée avait été assez mal accueillie ; un conflit l'avait opposée au directeur spirituel du couvent et, depuis 1658, elle s'était tenue à l'écart des exorcismes.

Le 8 novembre 1660, l'official de Besançon (autorité judiciaire ecclésiastique) se trouvait déjà saisi, la prise de corps était décidée le 13 et l'instruction débutait, notamment sur les crimes de magie, sortilège et infanticide.

Tandis que l'enquête se poursuivait, l'accusée ayant été "jetée dans un cachot affreux, chargée de fers, réduite dans un état pitoyable", un neveu de la religieuse dépose, le 7 décembre, une requête au Parlement de Dijon en raison des mesures de séquestration et des violences ainsi que de l'incompétence du tribunal religieux. Le Parlement ordonna le transfert de Barbe Buvée à la conciergerie de Dijon, mais un premier détachement d'archers accompagnant un huissier ne put s'acquitter de sa mission en raison d'une "légion de démons voltigeant, en habits de religieuses, autour du clocher du couvent". Une deuxième expédition parvint à ramener l'accusée à Dijon.

L'affaire commençait à faire du bruit, non seulement en Bourgogne, mais à Paris, les uns prenant parti pour la soeur de Ste Colombe, les autres plaidant la cause de la possession. Le 5 janvier 1661, un arrêt des magistrats de Dijon décidé de recevoir l'appel intenté par le neveu de Barbe Buvée et ordonna de procéder à une enquête sur l'ensemble des accusations ; cette enquête ayant montré les désordres du couvent et les troubles sexuels des possédées, des exorcismes et de tous les documents s'y rapportant, il ordonna de faire restituer à Barbe Buvée ses biens laissés à Auxonne ; une instruction fut ouverte contre Claudine Bourgeot pour "contrefaçon de possédée". Mais les religieuses refusèrent de quitter leur monastère, les documents furent difficiles à obtenir. Barbe Buvée n'obtint pas satisfaction et l'enquête se trouva bloquée au cours de l'automne 1661.

Pour compliquer la situation, le curé d'Auxonne et quelques notables obtinrent une sorte de contre-enquête menée par 4 évêques, 4 théologiens de la Sorbonne et 1 médecin de Chalon. Le rapport conclut à la possession ; mais le Parlement bourguignon s'en tint aux conclusions de son commissaire et rendit, le 4 août 1662, son arrêt définitif : Barbe Buvée, rendue à la liberté, allait être transférée dans un autre monastère. Une enquête serait menée sur le complot tramé contre elle et sur la réparation qui lui était due ; Claudine Bourgeot, retenue en prison, serait jugée.

A Paris, les luttes se poursuivent entre les amis du curé d'Auxonne et les partisans du commissaire Legoux, délégué du Parlement de Dijon. Le 14 octobre 1662, le Chancelier Seguier, par lettres patentes, confia à l'intendant Bouchu, assisté de 2 nouveaux théologiens de la Sorbonne et d'un médecin parisien, une nouvelle enquête complète sur la possession des Ursulines, sans tenir aucun compte de l'instruction et des engagements du Parlement de Dijon.

En moins d'un mois, intendant, théologiens et médecin établirent leur conviction : aucun signe certain de possession n'avait pu être décelé chez les personnes exorcisées. Mais, curieusement - et les raisons de ce revirement n'ont jamais pu être dégagées, hormis une lutte anti-parlementaire - le même intendant Bouchu, reprenant l'enquête, conclut cette fois qu'il y avait bien eu des maléfices jetés sur plusieurs religieuses et que 29 d'entre elles accusaient Barbe Buvée !

Après une longue suite de conflits procéduriers entre l'intendant et le Parlement, le Conseil du Roi transféra l'ensemble du dossier devant le Parlement de Paris, ce qui assurait l'acquiescement de Barbe Buvée pour quiconque connaissait la tradition parisienne que nous avons évoquée supra.

L'intendant n'était pas désavoué, mais la religieuse se trouvait sauvée. Au reste, le Parlement de Paris paraît avoir simplement enterré l'affaire : en décembre 1666, elle n'était pas encore appelée.

Avec le XVII^e siècle s'achève l'ère des procès de sorcellerie puisque, depuis 1682 - et grâce à Colbert -, une ordonnance générale abolit, nous l'avons vu, le crime de sorcellerie ; on ne parlera plus, dès lors, que de malades mentaux ou de séducteurs exploitant la crédulité populaire ; l'intelligentsia ne croit plus en la sorcellerie.

Est-ce à dire que les pratiques de sorcellerie ont cessé avec la promulgation d'un texte législatif ? Il serait bien naïf de l'affirmer puisqu'aussi bien, 3 siècles après la fameuse ordonnance, il reste présomptueux de prétendre que les jeteurs de sorts ou autres maléfices ont totalement disparu. Mais la situation actuelle n'était pas visée dans la présente étude, bien qu'une projection sur l'époque contemporaine puisse paraître opportune et constituer un complément intéressant à ce qui vient d'être évoqué.

Les développements qui précèdent sont des extraits d'ouvrages ou d'articles consultés soit aux Archives départementales de la Côte d'Or, soit à la Bibliothèque municipale de Dijon, les citer tous pourrait paraître fastidieux, mais les auteurs cités dans le corps de cette note sont bien loin de représenter l'ensemble des historiens, démonologues ou écrivains spécialisés dont les oeuvres ont servi à bâtir cette rétrospective.

Quant au Diable, il semble avoir été démontré que les sorciers du XVII^e siècle n'en étaient pas l'émanation, le procès de son existence et sa définition même n'ont pas été effleurés et ne sauraient l'être dans cette revue.



Comte Chalon enlevé par le diable

Les Comtes de Chalon (XIII^e siècle) luttèrent contre les envahissements des moines. Pour se débarrasser du comte Guillaume, les moines de l'Abbaye de Tournai, qui il molestait et opprimait sans cesse, le firent tuer et persécutèrent le peuple qui le diable, sur un grand cheval noir, était venu l'enlever.

Extrait de l'album de gravures et de photographures
ayant trait à l'histoire de la Bresse Louliannaise.

Par Lucien GUILLEMAUT

UFOLOGIE

- CAS DE TRACES EN ITALIE
- MARLIENS ; REFLEXIONS PERSONNELLES
- ROULET-SUR-L'IGNON 1954

LA NOTTE - Venerdì 9 Agosto 1985 - (vendredi 9 août).

Pordenone - Les UFO passent-ils l'été à Pordenone ? Une enquête est menée sur les mystérieuses traces brûlées, curieusement géométriques, découvertes dans un champ de maïs par un sous-officier de l'armée de l'air qui survolait la zone. Les plantes présentent ces étranges traces en trois endroits, en forme de cercle. Le premier mesure 25 mètres de diamètre, les 2 autres, seulement deux mètres chacun. Mais en les reliant, on obtient un triangle parfait.

L'ARENA (Verona) - Venerdì 9 Agosto 1985 -

A Pordenone, on échaffaude des hypothèses.
Quatre cercles dans le maïs : un UFO a-t-il atterri ?

Pordenone, 8 août.

(...).

Il semble que cette fois, un UFO ait laissé sur le terrain, dans un champ de maïs, quelques cercles, signes d'un atterrissage présumé.

Antonio Chiumento, vice président du Centre Ufologique nationale qui a effectué ce matin un survol du champ qui se trouve entre les localités de Castiores di Zoppola et Domaniuns, dans la province de Pordenone, nous décrit ces "traces" qui viennent de loin.

La première chose qui saute aux yeux, c'est une grande trace circulaire d'un diamètre de 25 mètres, observable à travers la végétation. Les plants qui occupent ce "contour" apparaissent écrasés et enroulés. A l'intérieur du cercle, poursuit l'ufologue, on en discerne un autre plus petit, de deux mètres de diamètre. La taille est la même pour les deux autres cercles se trouvant à côté de la trace la plus grande.

Il MESSAGERO (Roma) - Venerdì 9 Agosto 1985 -

Telex - Pordenone : UFO observés.

Des UFO remarqués dans un champ de maïs entre Castiores di Zoppola et Domaniuns, dans la province de Pordenone. Les extra-terrestres auraient laissé une grande trace circulaire (25 m de diamètre).

La STAMPA - Venerdì 9 Agosto 1985 -

(...).

En ce moment, Chiumento est aux prises avec une nouvelle énigme. "Tenez, je vous donne une nouvelle fraîche : hier matin, un sous-officier de l'armée de l'air, alors qu'il survolait la zone située entre Castions di Zoppola et Domaniuns, a découvert, dans un champ de maïs, un cercle d'environ 25 m de diamètre. Au bord, les plants de maïs étaient tous écrasés. Dans l'après-midi, je suis allé faire un survol des lieux. J'ai vu les plants pliés. Les feuilles étaient déchiquetées et leurs bords semblaient cuits. A l'intérieur du cercle, il y en avait un autre. Je pense qu'une chose venue du ciel est venue se poser ici.

(...).

LA SICILIA - Lunedì 12 Agosto 1985 - (lundi 12 août).

(...).

De mystérieuses traces auraient été découvertes dans un champ de maïs dans les environs de Pordenone le long de la route qui mène de Zoppola à Domaninis. Le professeur Chiumento, après avoir précisé que les traces ont été remarquées par un sous-officier de l'armée de l'air (dont il n'a pas voulu donner le nom) alors qu'il survolait le champ, a dit que "les plants n'ont pas été foulés mais seulement abaissés sur une dizaine de mètres".

Une autre observation de Brescia. Ni la foudre, ni une réaction chimique n'ont pu laisser la trace gigantesque retrouvée dans le champ de maïs d'un agriculteur de Virle : voilà la réponse des analyses du terrain sur lequel, le 2 juin dernier, on avait découvert des traces longues de cinq mètres et profondes de 20 cm, semblables à des traces de pattes de poule.

Chiumento, les hypothèses concernant la foudre ou les réactions chimiques étant exclues, a déclaré : "Les expériences du labo ont révélé une forte concentration de calcium dans le sol".

IL PICCOLO - Martedì 13 Agosto 1985 - (mardi 13 août).

Les UFO "cherchent une maison" dans le Frioul.

Pordenone - Il semble que les UFO s'installent dans cette région. Le dernier épisode - "très étrange" d'après les experts - date de ces jours derniers. Mercredi dernier, un pilote de l'armée de l'air a photographié, depuis son avion de reconnaissance, de mystérieuses traces circulaires au milieu d'un champ de maïs de Zoppola. La zone se trouve exactement aux confins de Castions et de Domaninis. Le cas présente un intérêt certain car il est situé à environ 500 mètres d'une poudrière militaire à Arzene.

Venons-en aux traces, qui ne sont visibles clairement que du ciel car les plants de maïs atteignent une hauteur d'environ 3m. La trace la plus intéressante est une empreinte parfaitement circulaire d'un diamètre de 25 centimètres. Juste au centre, il y a un autre cercle de quelques mètres de diamètre qui d'en haut paraît être un point minuscule. Deux autres cercles sont visibles à l'extérieur du plus grand.

Mais le mystère ne s'arrête pas là. Sur tout le périmètre circulaire, les plants de maïs sont écrasés comme si quelque chose s'était appuyé dessus. Les feuilles sont déchiquetées, beaucoup sont même en lambeaux. A première vue, le maïs paraît déshydraté comme s'il avait été exposé à une forte source de chaleur. Un autre phénomène a aussi été relevé à l'intérieur des trois petits cercles. Les plants de maïs sont cassés à environ 1m de haut.

L'identité du pilote qui a pris les photos est pour l'instant top secret mais il a toutefois donné des copies au vice-président du Centre Ufologique national, Chiumento. L'expert a effectué, le même mercredi, un survol détaillé de la zone. Il a prélevé des échantillons de feuilles qui seront analysés par le Centre d'expérimentation agraire de Gorizia.

Écoutons son judicieux jugement sur ce phénomène inexplicable. "C'est indubitablement un cas très étrange - (...) - car jamais en Italie on n'avait trouvé une trace aussi nette, un cercle aussi parfait. J'ai interrogé les gens faisant partie des coopératives agricoles de Castions mais personne, dans le coin, n'a rien vu ou entendu de particulier. Néanmoins le phénomène reste intéressant et mérite d'être étudié à fond".

L'ufologue n'exclut pas la possibilité d'un rapport entre les UFO de dimanche et les traces de Castions.

Un OVNI est-il vraiment descendu à Domanins ? Une trace qui ne trouve pas d'explication.

Les ufologues italiens sont sur les dents depuis la découverte, grâce à un pilote de l'armée de l'air, d'un étrange cercle à l'intérieur d'un champ de maïs dans les environs de Domanins. Un survol des lieux a été fait par le vice-président du Cui, le professeur Chiumento, puis quelques photos ont été prises par un pilote.

Les images aériennes et le survol ont permis de définir les caractéristiques de la trace : c'est un cercle très régulier d'environ 25 mètres, avec au centre un cercle de deux mètres, opposé à deux autres de même dimension situés à l'extérieur du plus grand. Les ufologues pensent à l'atterrissage d'un objet mystérieux et donc non identifié. Dans la zone concernée, les plants sont écrasés et les feuilles effilées et enroulées sur elles-mêmes comme si elles avaient été soumises à la chaleur.

"C'est sûrement une trace laissée par un OVNI", a laissé échapper Chiumento. En effet, l'hypothèse de l'atterrissage d'un objet volant non identifié semble être confirmée, sur les photos aussi, par le fait qu'il n'y a pas de signes du passage d'une machine qui pourrait avoir provoqué de tels effets. La régularité du dessin est aussi singulière ainsi que le fait que le cercle ne soit visible que du ciel et non pas des chemins de campagne qui traversent tous les champs aux alentours. Un beau mystère qui n'intrigue pas que les ufologues.

IL GAZZETTINO - Martedì 13 Agosto 1985 -

Photographiée du ciel, une trace étrange à Zoppola. E.T dans le maïs.

Un champ de maïs avec un cercle ample et régulier d'un diamètre d'environ 25 m et trois points plus petits d'environ 2 m de diamètre, un exactement au centre du grand, et les deux autres un peu à l'extérieur. En les reliant, on obtient un triangle parfait. Voici l'inhabituel spectacle qui s'est présenté aux yeux d'un sous-officier de l'armée de l'air, Mario.C, 30 ans, de service à l'aéroport de Campoformido, alors qu'il survolait à basse altitude la zone entre Castions di Zoppola et Domanins.

Il n'a pas résisté à la tentation, l'appareil-photo était à portée de sa main et voici la photo que nous publions en première page. Une fois rentré, le sous-officier a tout de suite contacté le vice-président du centre ufologique national Antonio Chiumento et ensemble ils sont revenus sur place. Sur le contour du cercle, les plants de maïs étaient cassés et les feuilles étaient toutes déchiquetées et comme déshydratées mais pas brûlées.

A l'intérieur des trois petits cercles, parfaitement égaux, les plants étaient tous cassés à une certaine hauteur.

"Une explication ? Pour le moment il n'y en a pas - nous dit Chiumento- les agriculteurs du coin excluent que de tels effets aient pu être provoqués par un phénomène atmosphérique ou une machine agricole. Il faut se rappeler que de nombreuses observations ont été faites dans la province de Fordenone peu de temps avant.

REVUES ITALIENNES

CIRCULARE DE BLITZ n° 19, décembre 1986 :

. p 5 Calalzo di Cadore (BI)

Les époux Angelo et Grazia R. de Verona, le 15 août 1986, en vacance dans la province de Belluno, assurent que vers 23 h, alors qu'ils étaient assis à la lisière d'un bois, ils virent un objet lumineux descendre du ciel. L'objet était de forme discoïdale avec une coupole, en tout il faisait environ huit mètres de diamètre. Il a atterri sans aucun bruit presque en face des deux conjoints qui se rappellent avoir perdu connaissance subitement, car ils ne se souviennent de rien d'autre : ils ont eu en quelque sorte un vide mnémotique d'environ deux heures. Une fois réveillés, ils constatèrent qu'à l'endroit où ils avaient vu atterrir le disque se trouvait une trace circulaire de huit à neuf mètres de circonférence.

. p 6 Mategliano (Ud)

Mardi 23 septembre 1986 à 16 h, quelques paysans de Mategliano (province d'Udine) ont observé un objet discoïdale de couleur argentée se soulevant d'un champ. Dans la zone en question on a trouvé une trace d'environ dix mètres de diamètre faite d'herbe écrasée.

CIRCULARE DE BLITZ n° 20, avril 1987 :

. p 2 Awistamenti a ... Fiesse Umbertino (RO)

Dans "Il resto del Carlino" du 12 octobre 1986, dans la rubrique "Lettres", on annonce que quelques jours avant le 23 septembre, un UFO en forme de boule de feu a atterri près du village de Fiesse Umbertino, décollant tout de suite après, laissant sur le terrain trois traces circulaires de 45 cm disposées en un triangle équilatéral d'environ 10 m de côté. Les plantes étaient pliées sur un diamètre d'environ 10 m à 1 m du sol.

. p 4 Stranezza dal crelo ... (3ème paragraphe)

Le 12 février, un énorme bloc de glace est tombé avec un "hiatus" dans la cour d'une maison à Chivasso, en se désintégrant en mille morceaux et laissant une trace ovoïdale de 50 cm au point d'impact. Les fragments prélevés par la police municipale ont été analysés par la USL, qui n'a trouvé que de l'eau avec quelques impuretés. L'hypothèse la plus probable est qu'il s'agit des déchets provenant des toilettes d'un avion.

ARCHIVIO CASISTICA, 15 avril 1985, n° 85 PN 08

Il Piccolo, 18 avril 1985 (paragraphe souligné)

Pour ajouter de l'huile sur le feu, la nouvelle d'un épisode mystérieux nous est arrivée hier. Quelques habitants de la rue Cappuccini avaient remarqué sur l'asphalte de la route de nombreuses et à leur avis inexplicables traces circulaires d'un diamètre d'environ 90 cm.

Rapport des faits : (à Padanone)

Le matin du 17 avril 1985, Antonio Chiumento fut averti par téléphone par un homme qui avait, pendant la nuit, entendu des bruits étranges dans la rue, "comme un moteur emballé", et qu'au matin il avait trouvé d'étranges traces dans la rue voisine, via dei Cappuccini, à Padanone. Dans l'après-midi, Chiumento se rendit sur place, où l'homme lui fit voir toute une série de traces circulaires et semi-circulaires gravées dans l'asphalte de la route le long du trottoir de la via dei Cappuccini, depuis le n° 3 de la rue, tout de suite après le tunnel ferroviaire, jusqu'au cimetière (n° ?). Chiumento appela la police municipale qui, arrivée sur place, assura qu'elle n'avait jamais rien vu de tel.

Chiumento appela alors plusieurs de ses connaissances et l'une d'elles lui suggéra qu'il pouvait s'agir de traces laissées par les balais en acier des véhicules de nettoyage des rues, d'autres étant visibles dans d'autres rues, comme Chiumento put le vérifier immédiatement. Chiumento informa immédiatement les journaux et une radio locale. La nouvelle ne fut cependant rapportée le lendemain, 18 avril, que par un seul journal "Il Piccolo". Aucune photographie des traces n'a été faite ni par Chiumento ni par les journalistes.

Le 28.08.1985, Nebbia et Russo allèrent sur les lieux avec Chiumento pour tenter de faire des relevés et des photos. Seules deux des traces étaient encore visibles :

A) Trace en forme de couronne incomplète, d'un diamètre maximum d'environ 60 cm et minimum d'environ 50 cm, peu distante du trottoir côté sud, consistant en une légère incision (comme une griffure) de l'asphalte qui paraissait plus claire (figure 1). Chiumento a déclaré qu'au moment de la 1ère observation la circonférence était complète et qu'une semi-circonférence était visible près du trottoir (fig. 2). M. Nebbia a photographié cette trace utilisant une règle de 50 cm comme point de repère (photo A).

B) Deux semi-couronne circulaires, mêmes aspect et diamètre que la précédente, mais moins marquée. La distance maximale entre les 2 traces était d'environ 1 m 80 (fig. 3). Cette trace n'a pas été photographiée car étant peu visible, elle ne serait pas ressortie assez sur la photo.

U.S.I.D. ANNO 1 - ENEAS 1951

STURNO 1977 - (PAGE 10) -

Le cas fut plus d'une importance plus de trois heures, et disparut en plusieurs phases avec un nombre toujours plus grand de témoins. C'est par exemple le 29 Ju. le 7. août 1977 que deux témoins, alors qu'ils se promenaient dans les rues de Sturmo, remarquèrent d'étranges lumières colorées à travers les arbres d'une colline voisine. Ils s'approchèrent et virent un être étrange qui portait une espèce de combinaison métallique. Il mesurait plus de deux mètres à au début, il était immobile, puis il fit quelques pas vers les témoins, puis s'avançant, s'enfuyait. Arrivés au village le plus proche, ils poursuivirent dans autres directions de les suivre pour retourner sur les lieux de l'observation. L'être était encore là : chaque fois qu'il se dirigeait vers les hommes, ceux-ci s'enfuyaient pour ensuite revenir. Au bout de 3 ou 4 fois, les témoins retourneront au village. Une fois trouvés d'autres personnes, ils retourneront observer l'étrange créature : c'était un être qui portait une espèce de casque sur la tête, se déplaçant d'un pas très assuré sur cette pente escarpée. A un moment, un des témoins pointa vers lui le faisceau d'une torche : l'entité cessa de se mouvoir, se tourna vers les témoins qui épouvantés s'enfuyaient en voiture. Depuis la route, ils virent une étrange luminosité au sommet de la colline : elle provenait d'un objet de forme cylindrique divisé en faisceaux verticaux lumineux et obscurs, qui libérait une forte lumière blanche. Les sept hommes retourneront alors observer l'être étrange, mais quand, à un moment, celui-ci se mit à émettre un faisceau de lumière très blanche, ils s'éloignèrent définitivement. Le jour suivant, au centre d'une mare accidentée à l'île dans les environs du lieu de l'observation, on trouva trois grosses branches circulaires d'environ 23 centimètres de diamètre imprimées dans la roche. Elles étaient disposées de façon à former un triangle isocèle parfait. Le cas fut soumis à diverses enquêtes, la meilleure étant sans conteste celle conduite par GIORGIO RUSSOLILLO et UMBERTO TELARICO.

ALESSANDRIA 1978 - (PAGE 11) -

Comme troisième cas, je présenterais un important 13-2 survenu à DAN MICHELE D'ALESSANDRIA, en 1978, l'année de la grande vague. Pour ce cas aussi, l'unique explication conventionnelle est liée à la possibilité qu'il s'agisse d'un faux, mais déjà à l'époque une telle hypothèse n'avait pas été confirmée.

Le garçon de 14 ans, ROBERTO POZZI, ouvrit la fenêtre de sa chambre à 8.00 H. le dimanche 2 septembre, quand il entendit un étrange son accompagné d'un sifflement. D'un champ de maïs proche, il vit alors s'élever un objet en forme de cigare, long d'environ 10 mètres, et s'arrêter à la hauteur de la cime de quelques arbres voisins. Il était divisé en deux parties : la partie supérieure était lumineuse et la partie inférieure était opaque. Il présentait aussi un appendice pointu. A un certain point, l'objet commença à osciller latéralement, puis décolla à une vitesse prodigieuse, échappant presque tout de suite à la vue. Dans le champ d'où s'était élevé l'objet, on trouva trois rangées de plants alignés à angle droit, à une hauteur d'environ un mètre vingt du sol. Pour conclure le tout, l'arme endormie était de 6,5 mètres x 2,9 et à l'intérieur, il y avait le trou dans la carcasse d'environ 10 centimètres de diamètre.

Le cas fut soumis tout par la police et les Carabinieri, qui par ailleurs ont soumis l'affaire aux GOCARDI RUSSO et PAOLO TOSELLI.

ETRENGES [1985] AL. 001. 1985. 12)

Les "sillons" de BRESCIA

L'histoire de ce cas commence tard dans l'après-midi du samedi 1er juin 1985, quand un agriculteur de REZZARO (BS), découvrit d'étranges "empreintes" aux dimensions notables dans un de ses champs de maïs. Le lieu de la découverte était un terrain situé le long d'une route de terre qui mène des champs à la fromagerie SUIDONE, entre VIGLE MAS FONTE et CASTENEDOLO.

La découverte fut faite par hasard : l'homme, en passant : inspection pour contrôler la croissance régulière des plants de maïs, remarqua à l'intérieur du champ, d'étranges traces nettement marquées et caractérisées par une couleur grisâtre qui les distinguait du reste du terrain. La date exacte de l'apparition du phénomène n'est pas connue : la seule donnée que l'agriculteur ait pu fournir est que les traces n'étaient pas présentes lors de son précédent contrôle, le mercredi d'avant.

Après avoir médité sur la conduite à tenir, l'homme avertit les Carabinieri et la nouvelle fut brièvement rapportée par les journaux locaux (qui initialement parlèrent "d'empreintes de monstre") puis reprise les jours suivants par les journaux de toute l'Italie (quelques uns suivirent même les événements grâce à des envoyés spéciaux), assimilant les traces aux empreintes d'un "E.T." aux pattes de poulet" et autres facéties à cause de la forme même des traces.

Seulement informés du cas le 3 juin, les ufologues de BRESCIA (MASSIMO SPERO, MARCO MOROCUTTI et ANTONIO SORLINI) ont effectué une enquête, rejoint le 4 juin par ANTONIO CHIUMENTO, GIAN PAOLO SPASSINO et EDOARDO RUSSO. Durant la journée entière, les différents participants à l'enquête interrogèrent le propriétaire du champ, photographièrent et filmèrent en vidéo les traces, prirent des mesures et des relevés et prélevèrent différents échantillons aux fins d'analyses chimiques successives, dans le but de recueillir le plus de fait possible, soit pour étudier une éventuelle connexion entre les "empreintes" et la phénoménologie(1) ufologique, soit, surtout pour réussir à en trouver la cause.

La description des traces.

Le "champ de l'UFO" se présentait à la vue comme un terrain cultivé normal, de couleur brun-roussâtre, avec bien évidentes, les rangées de maïs (à une vingtaine de centimètres). Les traces étaient situées à une dizaine de mètres de la route qui relie la fromagerie aux champs et étaient composées de deux séries de "sillons" (le terme n'est pas à prendre au pied de la lettre) qui s'ouvraient en éventail en deux groupes de respectivement trois et cinq bras. En réalité, comme l'a précisé le paysan, le second groupe comptait initialement six bras qui avait été effacé par le passage continu de curieux.

Les quatre bras "mineurs" étaient longs de trois mètres, les autres étaient autour de cinq mètres et l'ensemble pouvait être enfermé dans un carré de dix mètres de côté. La profondeur des sillons n'était pas constante, variant de 4/5 à 10 centimètres environ, et elle était difficilement mesurable à cause de l'irrégularité du "fond" des traces.

Les bords des traces n'étaient pas homogènes, et si en quelques points ils étaient arrondis et presque indiscernables (le terrain se dégradait progressivement), en d'autres points, ils étaient au contraire plus nets, et d'ailleurs en trois ou quatre points, les parois semblaient être "tranchées" dans le terrain. A la différence de ces derniers points, dans plusieurs autres zones, les bords semblaient être "scalpelés", les parois étaient comme "striées" dans le sens vertical : dans chaque cas il n'y avait aucune continuité d'un type particulier de bord et le système entier de sillons était découpé et irrégulier.

(1) : Je ne sais pas si le terme existe en français, mais c'est la transcription la plus proche du terme original.

Le diagramme ci-jointe veut pour la largeur des traces (variable) un minimum de 3/4 à presque 10 centimètres qui s'élonguaient et se rétrécissaient le long de chaque bras.

Il faut observer à ce propos à quel point les impressions ressenties sur place se sont révélées être en contradiction partielle avec les photos prises dimanche 2 juin par un journaliste du quotidien "PRESCIAOSSO", c'est-à-dire avant qu'un flux ininterrompu de curieux n'ait piétiné la zone et prélevé des mottes de terre en guise de souvenir. Ces photos, en fait, montrent des traces beaucoup moins marquées que celles vues pendant l'enquête et, surtout, formées de terre soulevée, et non pas de "canaux" effondrés, cachant ainsi en partie les carpis, recouvertes par la suite durant l'enquête.

Peut-être peut-on rechercher une explication possible dans les conditions météorologiques de cette période, caractérisées par quelques jours ensoleillés et particulièrement chauds entrecoupés de deux forts orages dans les soirées du mercredi (29 mai) et du samedi (1er juin), un au moins s'étant abattu sur les traces, découvertes le samedi après-midi. On peut donc penser que l'action de la pluie à l'intérieur des traces pourrait être la cause de la forme particulière des bords. De cette façon, on pourrait aussi expliquer la différence de consistance entre les carpis des sillons, assez durs et compacts, et la terre à l'intérieur, plus friable : l'eau pourrait avoir séparé la terre soulevée que l'on voit sur les premières images, le soleil aurait contribué à durcir les bords (le reste du champ étant d'ailleurs ainsi, superficiellement dur et compact) et enfin les dizaines de personnes accourues sur les lieux auraient fait s'effondrer les incisions en prélevant des fragments et en remuant le terrain.

Les deux groupes de sillons étaient disposés pour la majeure partie perpendiculairement aux rangées de maïs, à l'exception de deux bras, un par groupe, parfaitement parallèles aux rangées de petites plantes, et dont un se trouvait pratiquement au-dessus de la cuvette relevée, le long de laquelle poussent les plantes. Le dessin tiré des relevés faits sur place (avec quelques imprécisions, mais néanmoins apte à fournir une image plus claire que n'importe quelle description) illustre cette situation et met en évidence que les "canaux" ne sont pas parfaitement rectilignes mais serpoient plutôt d'une façon irrégulière autour d'une ligne hypothétique. Une autre particularité intéressante est le point de raccord du plus petit des deux groupes de sillons, qui à la différence de l'autre où les traces se terminent en convergeant vers un point unique sans toutefois se rencontrer, est constitué d'une petite aire, presque un trou duquel partent les différents bras.

Comme l'a déjà rapporté après sa première observation, le paysan qui les découvrit, les traces sont d'une couleur grisâtre. Naturellement, on a cherché quelque signe de cette coloration anormale, en pensant surtout à la possibilité d'une poudre déposée sur le terrain. En scrutant alors avec attention le terrain à l'intérieur des sillons, on a trouvé quelques fragments de terre partiellement recouverts d'une couche très subtile de couleur gris clair, confirmant les dires du propriétaire du champ. La même "poudre" grise, a été aussi découverte, non sans surprise, sous quelques mottes de terre prélevées aux fins d'analyses chimiques et quelques petites fouilles ont montré à quel point tout le terrain situé immédiatement sous les sillons était riche de cette substance qui n'était absolument pas présente dans les autres parties du champ.

L'enquête sur les lieux s'est terminée avec les prélèvements d'échantillons de terre, tandis que les recherches d'observations relatives à la période de la découverte des "traces" se sont poursuivies. Un examen ultérieur a été effectué le 27 août, par MASSIMO NEBBIA et EDOARDO RUSSO qui, n'ayant pas réussi à retrouver la zone des traces à cause de la hauteur des plants de maïs, ont résolu de poser de nouvelles questions à l'agriculteur, toujours aussi ouvert à la collaboration. Il en est résulté qu'il existe encore une aire privée de plants à l'intérieur du champ, mais que la pousse des cultures dans la zone immédiatement voisine était tout à fait normale et qu'il n'avait noté aucune anomalie.

Les analyses chimiques.

Les analyses des échantillons prélevés dans le cratère de VIGRE ont surtout été centrées sur la "poudre" grisâtre qui était l'anomalie la plus visible sur le terrain à l'intérieur des sillons.

Une première analyse, destinée à rechercher la présence de métaux dans la "poudre", a été effectuée à TORINO (TURIN) par un de nos collaborateurs, le chimiste ANDREA MICELA. Les résultats montrant une forte présence d'aluminium et de magnésium, ainsi que des traces de zinc et de nickel. L'analyse présente par ailleurs, en quantité inférieure, dans le reste du terrain. De ce fait, MICELA a avancé l'hypothèse d'une réduction chimique due à une forte température et à l'absence d'oxygène (les métaux étaient à l'état pur et non sous forme d'oxyde) de matériaux déjà présents dans le sol sous forme de sels. La forte température nécessaire pour fondre l'aluminium et la limitation dans le temps et dans l'espace de cette action (on n'a remarqué aucun effet sur les plants, très sur ceux se trouvant à l'intérieur de la trace) pourrait, dans cette hypothèse, avoir été causées par un éclair de faible puissance, déchargé parallèlement au sol car on a trouvé en superficie une conductivité meilleure qu'en profondeur.

Une autre analyse, effectuée par MARCEL DELAVAL au Centre Communautaire de Recherches EURATOM d'ISPRA, a confirmé la présence notable d'aluminium et a mis en évidence une petite trace d'uranium. Une mesure de la radioactivité n'a cependant déclenché aucun signal ressortant du bruit de fond normal.

Enfin, le Centre régional pour l'expérimentation agricole de TRIULI VENEZIA GIULA a découvert une concentration de calcium deux fois plus élevée que la normale dans le terrain.

(...)

L'USO QUI N'EN ETAIT PAS UN - (PAGE 30) -

SIVIZZANO DI TRAVERSETOLO (PARMA), lundi 28 octobre 1985, environ 2h30. Température moyenne, légère brume. Deux frères, tous les deux agriculteurs (leurs initiales sont omises pour respecter leur droit à l'anonymat), sont en train d'engraisser leur vigne, accompagnés de leur inséparable petite chienne. Durant le travail, un des deux frères entrevoit, presque au milieu d'une zone du champ d'herbes médicinales coupées depuis peu, qui s'étend à côté de la vigne, une ombre obscure, à environ 150 mètres de l'endroit où ils se trouvent. A première vue, cela semblait être un chasseur tapi (dimensions apparentes : hauteur 1m70, diamètre 1m, forme "en poire" ou "en oeuf", la partie la plus grosse tournée vers le sol et dont pendait un appendice long d'environ 30cm). Au bord d'une petite route non pavée, à environ 300m du champ, une voiture arrêtée, sans personne à bord, supposée appartenir aux chasseurs. Aucun des deux frères n'accorda d'importance à la chose.

Cependant, depuis quelques minutes, la jeune chienne qui, bien qu'étant très jeune (un an et demi) et joueuse, n'aboie jamais quand elle est avec ses maîtres, s'était mise à aboyer furieusement et inexplicablement, en se dirigeant en courant vers le centre de la zone. Alors, les deux agriculteurs, intrigués, observèrent attentivement l'endroit où ils pensaient que le chasseur supposé s'était arrêté, et ils s'aperçurent que l'objet n'était plus immobile, mais plutôt qu'il voltigeait, en se balançant à environ un mètre et demi du sol; en outre il présentait par des stries vertes et rouges et semblait tourner sur lui-même.

Après avoir stationné un instant en l'air, l'objet qui n'émettait et ne reflétait aucune luminosité ni aucun son, et apparaissait désormais comme une enveloppe de plastique a commencé à s'élever lentement et sans aucun bruit vers le ciel, en se dirigeant vers GUARDASONE (petit hameau limitrophe, hors de vue, derrière la colline donnant sur le champ), suivant cette trajectoire (reconstituée par la suite) : sud-est (vol rasant); nord-est (ascension à 45 degrés); disparition à l'est (hors de vue après environ une demi-heure).

des témoins ne pouvant pas à l'évidence s'écarter d'exactitudes sur la scène de la tentative de meurtre. Et surtout, de façon plus intéressante, ils ont effectivement vu enlever la chose d'insolite, et la petite chienne aussi. (N'oublions pas que les animaux, surtout les chiens, possèdent par nature une sensibilité supérieure à celle des humains) : de plus, il y avait aussi ce bruyard particulier au VAL PADANA, bien connu pour provoquer la déformation des contours et l'altération des directions objectives. Pourtant, l'éclaircissement des événements n'est aucunement l'effortable à tout prix, si ce n'est la chose la plus simple et évidente à faire : nous en raisonnons avec une logique "externe" semblable à celle d'un policier : aller voir tout ce qu'il y a de près de chez soi, ce qui peut être tout et rien. Évidemment, à ce moment-là, les témoins étaient surtout préoccupés par l'approvisionnement de leur vigne avant qu'il ne pleuve à nouveau, et hélas, et ce pour leur propre tort.

Les deux frères, agriculteurs sérieux et honnêtes, habitent et travaillent depuis toujours dans le petit hameau de SIVIZZANO. Ils jouissent de l'estime et de la confiance de toute la population et ils sont considérés par tous comme des témoins dignes de foi. Incapables de déformer les faits ou d'en inventer. En fait, à la fin de l'enquête, la sus-dite considération s'est trouvée abondamment et particulièrement confirmée par les longs entretiens téléphoniques et de vive voix que le sous-signé et son collaborateur MAURO IOTTI ont eu avec les témoins. L'extrême discrétion dont ils ont fait preuve en ne parlant des événements qu'à quelques intimes jouent aussi en leur faveur : en fait, ils n'en ont parlé que durant la réunion hebdomadaire de la Fromagerie Sociale (1), à titre de curiosité. Partir de la réunion, en passant par le café du village, le monde des confidents s'arrête au correspondant local de la "GAZZETTA DI PARMA" renseigné par le cafetier.

L'ENQUÊTE.

N'ayant été prévenu du cas que par la presse locale du 3 novembre, et après accord téléphonique avec les témoins, je me suis rendu sur les lieux de l'atterrissage présumé le jour après, c'est-à-dire le lundi 4, soit une semaine après l'événement. C'est pourquoi les probabilités de retrouver d'éventuelles traces au sol s'étaient réduites, du fait d'une pluie abondante tombée le vendredi précédent.

Mais contrairement à cette hypothèse, les traces étaient extrêmement visibles : dans la prairie ou légère pente qui jouxte la vigne, on remarquait quelques taches de forme ovoïde, à l'intérieur desquelles l'herbe fraîchement coupée était d'un vert légèrement plus clair qu'à l'extérieur des traces. La trace la plus grande était située presque au milieu du champ, à l'endroit même où l'objet fut vu en stationnement. C'était un ellipsoïde (2) quasiment parfait dont le diamètre majeur était de 6 mètres et le mineur de 4 mètres. À côté, faisant un angle de 90 degrés environ avec l'axe majeur de l'ellipsoïde, on remarquait un sillon profond de 5 centimètres et large de 10, qui traversait longitudinalement toute l'étendue du champ.

Comme on peut le remarquer d'après les relevés faits sur place, les seuls faits (pour ainsi dire "normaux") sont le PH, légèrement plus alcalin, et le nombre des impulsions Geiger (3), supérieur d'environ 30 % au centre de la trace par rapport au reste du terrain. Ce qui, en tout cas, n'est pas suffisant pour pouvoir parler de "traces d'un atterrissage".

.../...

(1) : je suppose qu'il s'agit d'une coopérative agricole d'où le terme "social".

(2) : surface engendrée par une ellipse variable d'axe fixe OO' (présupposé au point d'une définition du dictionnaire)

(3) : traduction littérale, ne sachant pas exactement comment fonctionne un compteur Geiger.

1977-78

Jamais comme en cette occasion, du moins pour ce que j'en sais, la presse et le journaliste auteur de "l'article" n'ont joué un rôle aussi fondamental dans l'explication d'un cas, non pas tant par l'opportunité dont il fit preuve en portant la nouvelle, mais surtout par l'apport positif du journaliste GIOV FRANCO ROSI, qui ne s'est pas limité à la communication de l'observation, mais s'est même impliqué par la suite, en suivant les enquêtes avec intérêt et en maintenant des contacts quasi quotidiens avec le solliciteur (1). Il faut souligner enfin que, mis au courant de l'identité d'un témoin indirect, il se la communiqua aux fins d'interview, puis résuma le tout dans un second article paru le 10 novembre.

LA SOLUTION DU CAS

Le hasard, une fois de plus, a donné un coup de main à l'ufologue : celui-ci n'avait pas eu la disponibilité prompte et désintéressée d'un témoin indirect qui s'est révélé être un témoin-direct, nous en serions probablement encore à comparer le cas avec d'autres semblables, même étrangers, pour trouver des analogies et, Dieu sait quelles indications.

La fonction de "révélateur de mystères apparents" semble être attribuée à Monsieur GIANNI, entrepreneur connu (ses coordonnées sont également données selon la déontologie de notre Centre). En effet, à la fin des années '80, quand le pays était encore un peu arriéré, il mit fin, par un coup de fusil, à l'auréole de mystère qui s'était déjà diffusée dans le petit pays : les silhouettes qui voltigeaient dans le ciel de TRAVERSETOLO n'étaient pas des extraterrestres mais bien une troupe de grues qui avaient perdu le sens de l'orientation durant la migration.

Et cette fois encore, Monsieur GIANNI, informé au café, d'un étrange individu aux talents absurdes (2) avait perdu trois heures au milieu d'un champ sans aborder personne, n'a pas hésité à déclarer : "Mais quels extraterrestres ! Cette voiture au bord du champ, c'était la mienne : ce ratine-là, j'étais allé à la chasse avec un de mes parents, avec l'intention (résultée vaine, malheureusement pour celui-ci), d'attraper un lièvre qui depuis longtemps vivait dans le coin, mais qui m'avait toujours échappé. Pendant que mon parent faisait le tour pour le déranger, et était déjà parti depuis un moment, je me suis fatigué d'attendre debout et je me suis assis au milieu du champ. A côté de moi, accroché à une "saillia", il y avait un ballon de plastique noir, portant le dessin d'un cow-boy aux couleurs vives. Il avait la forme d'une poche parce qu'il était en partie dégonflé ; peu après, comme mon compagnon tardait, je me suis levé pour le rejoindre mais avant de m'éloigner, j'ai défilé la cordelette qui le fixait aux ronces, le libérant : ceci parce que je pensais que cette ombre ondulante pouvait effrayer le lièvre. Et ainsi, je l'ai observé tandis que tout doucement, il montait dans le ciel".

Fin du mystère donc, et dossier classé : la "chose" était bien un "objet", vraiment "volant" ; mais cette fois "identifié" comme étant l'enveloppe de plastique d'un ballon du type "WFO - Solar" (3).

(...)

(1) : GIORGIO PATERA

(2) : traduction approximative, je n'ai pas trouvé le terme "marchingegni" malgré la consultation de deux dictionnaires différents. Cependant, "ingegni" signifie bien "talents" ou "intelligences".

(3) : classification qui n'est inconnue.

...

Un enorme disco ha schiacciato il mais: è l'impronta di un Ufo?



Il misterioso cerchio «inciso» sul campo di mais

Alla fiera della magia

MARINA DI CARRARA — I padiglioni sono quelli che annualmente ospitano la fiera internazionale dei marmi e delle macchine; al posto dei blocchi di pietra, delle gigantesche macchine per segare e lucidare, talismani e tarocchi, amuleti e pozioni. E' la prima Dimensione magia, mostra che sta richiamando sul litorale apuano insieme a professionisti dell'occulto italiani e stranieri, folle di curiosi. Indetta da una cooperativa sorta in seno all'associazione commercianti — la Pro - Com — Dimensione magia ha un assetto originale. Una mostra di notevoli dimensioni allinea appunto talismani antichi e moderni, carte per leggere il futuro, gioielli divinatori; uno stand di erboristeria offre pozioni antimalocchio e altre per preparare fatture, bevande afrodisiache e vini in grado di potenziare la virilità; un fiorista vende piante dell'amore. Computer regalano, informati di pochi dati essenziali, la situazione personale dei bioritmi. La rassegna serve per l'effimero totale ma anche quale occasione di cultura presentando rassegne di artisti come Yono Zancanaro, Antonio Totero (che presenta il *Bestiarius Totericum*), Guy Harloff. Il calendario dei convegni è ricchissimo: fra i relatori Massimo Inardi, Sergio Coni, parapsicologi di fama internazionale ed Erich Muller, Fulvio Rendhell, Fulvia Cariglia, Antonio Chiumiento, Anna Maria Tesi e altri. Accanto a loro molti maghi, veggenti, cartomanti di più o meno consolidata notorietà che in semplici box, quasi ambulatori medici, ricevono per sedute più o meno lunghe. Tutto ciò ogni giorno fino al 18 agosto. Sembra che l'uomo, pur temendo in molti casi il futuro, non possa fare a meno di tentare di conoscerlo. [R. B.]

La inspiegabile figura geometrica scoperta in Friuli da un pilota militare
In pochi giorni molti avvistamenti

ROMANO BAVASTRO

MARINA DI CARRARA —

La notte del 4 agosto molte persone hanno visto un oggetto luminoso nei cieli delle Tre Venezie. La segnalazione ha avuto conferma a centinaia di chilometri di distanza l'una dall'altra; tutti i giornali ne hanno parlato. E' lo stesso misterioso oggetto che in provincia di Pordenone ha anche trovato modo e tempo per un breve atterraggio? L'ipotesi, verosimile, è stata avanzata stanotte nel corso di «Dimensione magia» dal professor Antonio Chiumiento, vice presidente del Centro Ufologico nazionale, che di fronte a un auditorio numeroso e sbigottito, ha fornito concreta documentazione.

Una sua relazione sull'«Ufologia» era già in programma, ma gli eventi di soli pochi giorni fa, hanno fatto sì che anziché sulla storia dei vari avvistamenti e la testimonianza cronologica di quelli più significativi e meglio documentabili, egli potesse rifarsi alla cronaca. Che è questa: il 4 agosto l'oggetto fluorescente viene avvistato a pochi secondi di distanza da un luogo all'altro soprattutto nel Friuli. A Pordenone viene segnalato da decine e decine di persone.

Il 7 agosto un pilota dell'aeronautica militare in volo nella zona scorge in un campo coltivato a mais situato in un vasto territorio agricolo fra i comuni di Castions di Zoppola e Damianus una figura geometrica circolare di 25 metri di diametro. Sembra disegnata da un gigantesco compasso; al centro del cerchio c'è un «buco» di due metri di diametro, subito fuori se ne scorgono altri due di caratteristiche analoghe. Il pilota, di cui non viene fatto il nome, fotografa ogni cosa da varie posizioni e si mette in contatto con il Centro Ufologico.

Il professor Chiumiento, che vive a Pordenone dove inse-

gna ragioneria all'istituto tecnico commerciale, si reca sul posto e constata. Lungo la circonferenza tracciata nel campo di mais le piante sono schiacciate in un unico verso come sotto una pressione avvenuta in senso rotatorio. Le piante risultano tagliuzzate, non bruciate ma «cotte». Nell'area del «buco» centrale e degli altri due esterni le piante appaiono tagliate ad una certa altezza.

Ha provato — gli chiediamo — a parlare con i contadini? «Ho parlato con i dirigenti di alcune cooperative agricole della zona per sapere se nei luoghi indicati fossero stati condotti lavori particolari, ricevendo risposta negativa — risponde Chiumiento —. Del resto se un trattore o un'altra qualsiasi macchina fosse stata condotta sul posto si sarebbero dovute scorgere tracce del percorso seguito. Il campo è intatto».

Un Ufo dunque?

«Un Ufo nel senso che non sa che cosa abbia prodotto la figura in questione».

Il professor Chiumiento aggiunge un particolare importante: a poche centinaia di metri dal luogo che corrisponde al supposto atterraggio dell'oggetto misterioso, c'è la polveriera militare di Anzore. Parecchi campi nei dintorni sono delimitati da fossati. La coltivazione di mais dov'è disegnato il cerchio è protetta da macchia e piante di circa un metro di altezza. Che cosa dicono le autorità militari? Non sono state interpellate. Quasi mai commentano episodi del genere.

Se la testimonianza resa ha un senso l'Ufo resta tale perché non si sa di quale oggetto si trattasse; né si può affermare con certezza che l'oggetto scorto in volo sia lo stesso che ha compiuto l'atterraggio ipotizzato. Ma a dar retta alla leggenda questo Ufo sembrerebbe un gran curioso, particolarmente interessato a impianti installazioni militari.

MESSAGERO VENETO - MARDI 13 AOÛT 1985 -

Un OVNI est-il vraiment descendu à DOMANINS ?
Une trace qui ne trouve pas d'explication.

Les ufologues italiens sont sur les dents depuis la découverte, grâce à un pilote de l'armée de l'air, d'un étrange cercle à l'intérieur d'un champ de maïs dans les environs de DOMANINS, un hameau de SAN GIORGIO DELLA RICCHIONELOA. Une inspection des lieux a été faite par le vice-président national du CUN, le professeur Chiumiento, puis quelques photos ont été prises par un pilote.

Les images aériennes et l'inspection ont permis de définir les caractéristiques de la trace : c'est un cercle très régulier d'environ 25 mètres, avec au centre un cercle de deux mètres, opposé à deux autres de même dimension situés à l'extérieur du plus grand. Les ufologues pensent à l'atterrissage d'un objet mystérieux et donc non identifié. Dans la zone concernée, les plants sont cassés et les feuilles effilochées et recroquevillées comme si elles avaient été soumises à la chaleur.

"C'est sûrement une trace laissée par un OVNI", a laissé échapper Chiumiento. En effet, l'hypothèse de l'atterrissage d'un objet volant non identifié semble être confirmée, sur les photos aussi, par le fait qu'il n'y a pas de signes du passage d'une machine qui pourrait avoir provoqué de tels effets. La régularité du dessin est aussi singulière ainsi que le fait que le cercle ne soit visible que du ciel et pas des chemins de campagne qui traversent tous les champs alentour. Un beau mystère qui n'intrigue pas que les ufologues.

IL GAZZETTINO - MARDI 13 AOÛT 1985 -

Photographiée du ciel, une trace étrange à ZOPPOLA.
E.T. dans le maïs.

Un champ de maïs avec un cercle ample et régulier d'un diamètre d'environ 25m et trois points plus petits d'environ 2m de diamètre, un exactement au centre du grand, et les deux autres un peu à l'extérieur. En les reliant, on obtient un triangle parfait. Voici l'inhabituel spectacle qui s'est présenté aux yeux d'un sous-officier de l'armée de l'air, Mario C., 30 ans, de service à l'aéroport de CAMPOFORMIDO, alors qu'il survolait à basse altitude la zone entre CASTIONS DI ZOPPOLA et DOMANINS.

Il n'a pas résisté à la tentation, l'appareil photo était à portée de sa main et voici la photo que nous publions en première page. Une fois rentré, le sous-officier a tout de suite contacté le vice-président du Centre ufologique national Antonio Chiumiento et ensemble ils sont revenus sur place. Sur le contour du cercle, les plants étaient écrasés et les feuilles étaient toutes tailladées et comme déshydratées mais pas brûlées.

A l'intérieur des trois petits cercles, parfaitement égaux, les plants étaient tous coupés à une certaine hauteur.

"Pour l'instant, il n'y a pas d'explication - nous dit Chiumiento - les agriculteurs excluent que de tels effets aient pu être provoqués par un phénomène atmosphérique ou une machine agricole. Il faut se rappeler que de nombreuses observations ont été faites dans la province de PORDENONE peu de temps avant.

LA NAZIONE - MARDI 13 AOÛT 1985 - (page 4 - paragraphes 3,4,5) -

Un énorme disque a cassé les plants de maïs : est-ce la trace laissée par un OVNI ?

L'inexplicable figure géométrique découverte dans le Frioul par un pilote de l'armée de l'air.

(...)

Le 7 août un pilote de l'armée de l'air survolant la zone, découvre dans un champ de maïs situé dans un vaste territoire agricole entre les communes de CASTIONS DI ZOPPOLA et DAMANENS une figure géométrique circulaire de 25 mètres de diamètre. Elle semblait avoir été dessinée par un gigantesque compas; au centre du cercle il y a un "trou" de deux mètres de diamètre, et juste à l'extérieur on en découvre deux autres aux caractéristiques analogues. Le pilote, dont le nom n'a pas été révélé a photographié chaque chose de différentes positions et s'est mis en rapport avec le Centre Ufologique.

Le professeur Chiumiento qui vit à PORDENONE où il enseigne la comptabilité à l'institut technico-commercial s'est rendu sur les lieux et a constaté. Le long de la circonférence tracée dans le champ de maïs les plants sont écrasés dans le même sens comme sous la force de la pression d'un mouvement rotatif. Les plants sont taillés, non pas brûlés mais "cuits". Dans l'aire du "trou" central et des deux autres externes, les plants sont coupés à une certaine hauteur.

Avez-vous essayé - lui avons-nous demandé - de parler avec les paysans ?

"J'ai parlé avec les dirigeants de quelques coopératives agricoles de la zone pour savoir si à cet endroit précis, on avait effectué des travaux particuliers, et j'ai reçu une réponse négative - répond Chiumiento. D'ailleurs, si un tracteur ou une quelconque autre machine avaient été conduits sur les lieux, on aurait dû trouver des traces du parcours suivi. Le champ est intact".

Un OVNI donc ?

"Un OVNI dans le sens où nous ne savons pas ce qui a produit la figure en question".

(...)

MESSAGERO VENETO - JEUDI 15 AOÛT 1985 - (paragraphe 4) -

(...)

Les hypothèses ufologiques de DOMANINS - comme on l'a dit - se sont révélées être le fruit d'une psychose. Un arroseur, tournant la nuit, a lancé des jets d'eau extrêmement puissants qui ont provoqué ce cercle régulier qui a induit en erreur les passionnés des objets volants. Le mystère s'est évanoui, ramenant les ufologues à la dure réalité des lois physiques connues.

IL GIORNALE D'ITALIA - MARDI 13 AOÛT 1985 -

Rencontres rapprochées du troisième type dans la province de PORDENONE.

PORDENONE - Il semble que les objets non identifiés et les êtres extraterrestres aient choisi, depuis quelques jours, la PORDENONE et ses environs pour leurs incursions sur notre planète. A cette heure, en effet, les notifications de rencontres avec des êtres "aliens" et d'observations d'UFO se succèdent sans cesse de la part des habitants de la zone. Sur la photo : l'empreinte laissée par un présumé disque volant dans un champ de maïs dans les environs de DOMANINS.

MESSAGERO DEL LUNEDI - Lunedì 19 Agosto 1985 - (lundi 19 août)

Chiumento insiste à propos de la trace de Domanins.
Les ufologues face à trois faits étranges.

(...).

Le vice-président du Centre Ufologique national, le professeur Antonio Chiumento ne démords pas de son opinion sur la trace de Domanins qu'un agriculteur a identifiée comme ayant été faite par un arroseur défectueux.

"Qu'on me laisse - dit Chiumento - exprimer une certaine perplexité. Evidemment, je n'ai pas la preuve que le canon à eau n'est pas la cause de la trace. Toutefois : premièrement, les feuilles des plantes du plus grand des cercles, présentent des points de déshydratation, ce qui se conjugue mal avec l'eau. J'en ai donc envoyé quelques unes à Gorizia aux fins d'analyse. Deuxièmement, les canons à eau destinés à l'irrigation sont généralement placés au bord du champ et non pas à l'intérieur. Si on les place à l'intérieur, il devrait y avoir un couloir ou du moins une trace de leur passage. Or à Domanins, il n'y en a pas. Troisièmement, les deux autres petits cercles à l'extérieur du plus grand : il me semble étrange que les canons soient ainsi placés l'un à côté de l'autre. Et pour ces points, il n'y a pas non plus de couloir ni de traces d'un passage. Enfin, il y a l'indubitable réveil des observations dans toutes l'Italie".

LA GAZZETTA - Domenica 11 Agosto 1985 - (dimanche 11 août)

Exclusif - Après Brescia, une autre trace mystérieuse découverte mercredi à Pordenone.

Ici, un UFO a atterri.

Le professeur Antonio Chiumento, vice-président du Centre Ufologique national était hier à Reggio.

Les UFO existent-ils ? "Nous n'avons pas de preuves mais beaucoup d'observations ne peuvent s'expliquer rationnellement".

(...).

"Cette photographie - nous explique le professeur Chiumento - a été faite jeudi dernier : le jour avant, le pilote en survolant la zone de Castions di Zoppola dans la province de Pordenone, avait remarqué cette énorme trace circulaire, d'un diamètre de 25 mètres, dans un champ de maïs, où les plants, en cette saison, sont hauts d'environ 3 à 4 mètres. De l'extérieur du champ, il était pratiquement impossible de remarquer cette trace, découverte uniquement par le pilote. L'autre jour, je me suis rendu sur place pour une observation plus détaillée et je vous assure que l'on ne peut pas se rendre dans le champ avec un engin agricole.

Après cette précision nécessaire, il nous dit qu'à l'intérieur du cercle, se trouvait, presque au milieu, un point de deux mètres de diamètre et deux autres points parfaitement identiques à l'extérieur, de façon à former un triangle imaginaire. Dans le cercle, le maïs était cassé, les feuilles déchiquetées et déshydratées, comme si elles avaient été exposées à une source de chaleur intense : dans les trois points, au contraire, les plants avaient été coupés à une certaine hauteur".

"Les trois petites traces circulaires ont très certainement laissées par des rampes d'atterrissage" intervient un ufologue de Reggio.

Antonio Chiumento jette tout de suite de l'eau sur le feu de l'enthousiasme : "Doucement avec les interprétations : nous avons simplement vu une trace, pas un objet. Mais il est sûr que ces signes peuvent difficilement être expliqués d'une façon rationnelle".

(...).

MESSAGERO DEL LUNEDI - Lunedì 19 Agosto 1985 - (lundi 19 août)

Chiumento insiste à propos de la trace de Domanins.
Les ufologues face à trois faits étranges.

(...).

Le vice-président du Centre Ufologique national, le professeur Antonio Chiumento ne démords pas de son opinion sur la trace de Domanins qu'un agriculteur a identifiée comme ayant été faite par un arroseur défectueux.

"Qu'on me laisse - dit Chiumento - exprimer une certaine perplexité. Evidemment, je n'ai pas la preuve que le canon à eau n'est pas la cause de la trace. Toutefois : premièrement, les feuilles des plantes du plus grand des cercles, présentent des points de déshydratation, ce qui se conjugue mal avec l'eau. J'en ai donc envoyé quelques unes à Gorizia aux fins d'analyse. Deuxièmement, les canons à eau destinés à l'irrigation sont généralement placés au bord du champ et non pas à l'intérieur. Si on les place à l'intérieur, il devrait y avoir un couloir ou du moins une trace de leur passage. Or à Domanins, il n'y en a pas. Troisièmement, les deux autres petits cercles à l'extérieur du plus grand : il me semble étrange que les canons soient ainsi placés l'un à côté de l'autre. Et pour ces points, il n'y a pas non plus de couloir ni de traces d'un passage. Enfin, il y a l'indubitable réveil des observations dans toutes l'Italie".

LA GAZZETTA - Domenica 11 Agosto 1985 - (dimanche 11 août)

Exclusif - Après Brescia, une autre trace mystérieuse découverte mercredi à Pordenone.

Ici, un UFO a atterri.

Le professeur Antonio Chiumento, vice-président du Centre Ufologique national était hier à Reggio.

Les UFO existent-ils ? "Nous n'avons pas de preuves mais beaucoup d'observations ne peuvent s'expliquer rationnellement".

(...).

"Cette photographie - nous explique le professeur Chiumento - a été faite jeudi dernier : le jour avant, le pilote en survolant la zone de Castions di Zoppola dans la province de Pordenone, avait remarqué cette énorme trace circulaire, d'un diamètre de 25 mètres, dans un champ de maïs, où les plants, en cette saison, sont hauts d'environ 3 à 4 mètres. De l'extérieur du champ, il était pratiquement impossible de remarquer cette trace, découverte uniquement par le pilote. L'autre jour, je me suis rendu sur place pour une observation plus détaillée et je vous assure que l'on ne peut pas se rendre dans le champ avec un engin agricole.

Après cette précision nécessaire, il nous dit qu'à l'intérieur du cercle, se trouvait, presque au milieu, un point de deux mètres de diamètre et deux autres points parfaitement identiques à l'extérieur, de façon à former un triangle imaginaire. Dans le cercle, le maïs était cassé, les feuilles déchiquetées et déshydratées, comme si elles avaient été exposées à une source de chaleur intense : dans les trois points, au contraire, les plants avaient été coupés à une certaine hauteur".

"Les trois petites traces circulaires ont très certainement laissées par des rampes d'atterrissage" intervient un ufologue de Reggio.

Antonio Chiumento jette tout de suite de l'eau sur le feu de l'enthousiasme : "Doucement avec les interprétations : nous avons simplement vu une trace, pas un objet. Mais il est sûr que ces signes peuvent difficilement être expliqués d'une façon rationnelle".

(...).

DEROULEMENT DE L'ENQUETE.

Vers 10h30, le 27/8/85, les enquêteurs A. Chiumento de PORDENONE, M. Nebbia et E. Russo de TURIN, se rendent sur les lieux où ont été découvertes des traces de nature anormale sur la végétation. Une fois abandonnée la "départementale" qui relie CASTIONS à DOMANINS, nous nous sommes avancés sur une centaine de mètres sur une route en terre entre deux champs de maïs, suivant les indications de A.C., qui était déjà venu sur place. Une fois la voiture garée dans un coin, et comme la trace n'était pas visible de l'extérieur du champ (les plants de maïs mesurant environ 4 m.), nous décidons de nous fier aux photos aériennes pour localiser le point exact, en nous référant aux éléments extérieurs aux champs (sentiers, rangées d'arbres). Après avoir parcouru partiellement deux côtés du périmètre externe, nous nous avançons à travers les plants plutôt touffus, du côté est.

Perpendiculairement aux rangées et après quelques mètres, nous arrivons à la zone en question. Après avoir examiné l'état des plants dans la zone annulaire externe, et avoir pris quelques photos (avec deux appareils différents : un reflex manuel avec un objectif de 50 mm et un instamatic), nous procédons à l'inspection en prélevant quelques échantillons de feuillages qui présentent des caractéristiques particulières (parties de feuille hérissée, feuilles effrangées et effilochées). L'inspection se poursuit le long du côté est en direction du sud jusqu'à atteindre la rangée diamétrale de la trace.

Nous avançant le long de celle-ci, nous nous retrouvons dans la partie centrale de la trace. Là, nous prenons quelques photos et nous procédons aux premières mesures : dimensions de la trace centrale, distances entre la zone annulaire externe et la limite du champ (mesurées seulement le long de la rangée centrale, à cause de l'impossibilité de procéder de façon orthogonale), contrôle à la boussole de l'orientation des rangées de plants. Restant sur la rangée diamétrale et avançant vers le Nord, nous découvrons la troisième zone, circulaire, semblable à la zone centrale précédente et de laquelle vers l'Ouest, légèrement en diagonale, nous retrouvons la quatrième trace. Nous relevons alors les mesures et les distances entre cette trace et la trace centrale précédente, en prenant là encore, quelques photos. Nous décidons alors de mettre fin à l'inspection.

SITUATION GENERALE.

La zone est plantée, dominée par les cultures de maïs (désormais à un point avancé de pousse) qui arrivent jusqu'au bord de la "départementale" et sont reliées à la petite route en terre par le chemin emprunté par les machines agricoles. La présence humaine est limitée à quelques maisons et laiteries dispersées et assez éloignées. Dans les environs immédiats du champ en question, il n'y a pas d'habitations (### vraiment ? ###). L'enquête a été faite par une journée ensoleillée, mais le jour précédent, des pluies d'été étaient tombées dans la zone. Le terrain était humide mais compact et les chaussures des enquêteurs laissaient des traces à peine visibles. Cela peut être dû, soit à la nature du sol ou plutôt à une absorption rapide due à la sécheresse de la période précédente (il n'avait pas plu depuis des semaines). Les plants de maïs étaient à un stade avancé de maturation (les épis étaient déjà sortis mais pas encore ouverts) et étaient hauts d'environ 3.m80 à 4 m. La tige était plutôt robuste (diamètre d'environ 30/40 mm), à tel point qu'il fallait peser de tout son poids pour réussir à en plier une. Les rangées sont très régulières (signe d'un ensemencement effectué à la machine) et espacées d'environ 70 cm. Entre les rangées, on trouve un petit sillon de quelques centimètres de profondeur (probablement dû à l'opération de recouvrement des semences).

.../...

.../...

DESCRIPTION DES TRACES.

La zone annulaire (trace 1 - voir dessin) se présente comme une couronne circulaire de largeur variable allant d'un minimum d'1 mètre à un maximum de 7 mètres, mais sans régularité apparente. Dans cette zone, les plants sont pliés à la racine (comme on le voit sur les photos), vers l'extérieur de l'anneau, avec une inclinaison variable d'un plant à l'autre, même si les plants les plus internes semblent généralement plus penchés que les externes. L'irrégularité de la trace peut aussi être due au fait que les plants externes n'ont pas été pliés par la cause primaire mais par les plants internes qui, en s'inclinant, pesaient sur ceux-ci. Les plants n'étaient pas brisés ce qui fait qu'ils étaient aussi verts que ceux qui étaient demeurés droits dans le reste du champ, et de plus, leurs têtes étaient de nouveau tournées vers le ciel. Les feuilles les plus hautes au bord de la trace étaient effrangées, mais cette caractéristique se retrouvait dans d'autres zones du champ et venait sans doute de l'action de la grêle.

Les traces plus petites (nn.2, 3, et 4) se ressemblent beaucoup, même si les dimensions varient légèrement, comme on le voit sur les dessins. Elles sont constituées de deux rangées parallèles pliées sur une longueur d'environ 2 mètres dans des directions opposées (une rangée vers la droite et l'autre vers la gauche). La pliure est toujours à la base de la tige, mais elle est plus marquée que dans la zone annulaire et les plants sont cassés et donc sont secs. Il faut noter que les plants couchés sont à un point de maturation à peu près égal à celui des plants intacts, témoignage d'une action plutôt récente.

LIBERTA - VENDREDI 9 AOÛT 1985 - (PAGE 12) -

Traces mystérieuses dans un champ de maïs.

PORDENONE, 8 Août (Ansa) - De mystérieuses traces auraient été trouvées dans un champ de maïs dans les environs de PORDENONE, le long de la route qui mène de ZOPPOLA à DOMANINIS, selon ce qu'a affirmé le professeur Antonio Chiumento, vice-président du centre ufologique national. Chiumento après avoir précisé que les traces ont été remarquées par un sous-officier de l'armée de l'air (dont il n'a pas voulu révéler le nom) alors qu'il survolait le champ, a dit que "les plants n'ont pas été foulés mais seulement pliés sur quelques dizaines de mètres".

"D'autre part, dans le champ - a-t-il ajouté - il y a un cercle de 25 mètres de diamètre avec deux autres cercles latéraux d'environ deux mètres de diamètre chacun, de telle façon qu'en joignant le centre des trois figures on obtient un triangle parfait. Dans les trois cercles, le sommet des plants apparaît abîmé et brisé, tandis que les feuilles sont tailladées".

Selon le vice-président du centre ufologique national, "l'objet qui a provoqué les traces ne se serait pas appuyé."

L'ECO DI BERGAMO - VENDREDI 9 AOÛT 1985 -

Même texte que L'ARENA du même jour.

Empreinte circulaire dans le rais.

Jeudi 8 Août 1987 en matin, un sous-officier de l'armée de l'air italienne en vol dans la zone de CASTIONS DI ZOPPOLA (PN) remarqua depuis son avion une énorme trace circulaire dans un champ de rais situé entre CASTIONS et le hameau voisin de DOMANINS dans la commune de SAN GIORGIO DELLA RICCHINVELDA.

D'en haut, on remarquait une aire en forme de couronne circulaire, dont le militaire évalua le diamètre à environ 25 mètres, dans laquelle les plants semblaient écrasés.

Après l'atterrissage, le pilote contacta Antonio Chiumiento, en lui précisant qu'il avait pris des points de repère et qu'il était ainsi capable de le conduire jusqu'au champ où se trouvait la trace.

L'après-midi même, les deux hommes effectuèrent une inspection, vérifiant depuis le sol, la présence de la circonférence faite de plants pliés, aux feuilles baillonnées et sèches.

Après avoir prélevé quelques feuilles, ils se mirent d'accord pour que le pilote fasse des photos de la trace depuis les airs. Le jour suivant, le sous-officier réussissait à faire trois photos aériennes, dont l'une est publiée ci-contre.

Il résultait des photos, qu'au centre de la circonférence il y avait une espèce de "trou" à travers les plants, et que deux "trous" semblables étaient situés à l'extérieur de la trace.

Au cours d'une inspection ultérieure, effectuée par Chiumiento le 27 août en compagnie de Massimo Nebbia et Edoardo Russo, arrivés ensemble de TORINO (TURIN), des relevés et des mesures plus précises ont été pris, en pénétrant à l'intérieur de la trace, en relevant exactement la position des traces mineures et en prenant de nombreuses photos.

La trace n'était pas visible de l'extérieur du champ, et aucune empreinte n'était visible sur le terrain, rendu extrêmement compact par la sécheresse des semaines précédentes (exception faite d'un orage d'été survenu environ 36 heures avant l'inspection).

Les plants de rais étaient à un état avancé de pousse et la tige était plutôt robuste (diamètre d'environ 30/40 mm.), à tel point que pour réussir à la plier il fallait s'appuyer dessus de tout son poids. Les rangées de plants étaient distantes d'environ 70 cm les unes des autres.

La zone annulaire se présentait comme une couronne circulaire d'un diamètre de 60 mètres et d'une largeur variable (d'un minimum d'1 mètre à un maximum de 7 mètres environ) suivant les zones, mais sans régularité apparente. Dans cette zone, les plants apparaissaient pliés à la racine de la tige (comme on peut le voir sur les photos), vers l'extérieur de l'anneau, avec une inclinaison variable d'un plant à l'autre, même si généralement les plants les plus internes semblaient plus inclinés que les externes. L'irrégularité de la trace peut aussi être due au fait que les plants externes n'ont pas été pliés par la cause primaire mais par les plants internes qui en s'inclinant se seraient appuyés dessus. Les plants n'étaient pas brisés ce qui fait qu'ils étaient toujours verts à l'instar de ceux demeurés debouts dans le reste du champ; en outre, les fanées des plants étaient nouvellement redressées vers le ciel. Les feuilles prélevées présentaient un bord externe comme brûlé et étaient effrangées et effilochées. Il fut également remarqué que les feuilles les plus hautes situées au bord de la trace étaient effrangées, mais cette caractéristique était aussi visible dans d'autres zones du champ et était probablement due à des précipitations (grêle).

Les trois plus petites traces (les "trous") se ressemblaient beaucoup, même si leurs dimensions variaient légèrement, et étaient constituées de deux rangées parallèles pliées sur une longueur d'environ 2 mètres dans des directions opposées (une à droite et l'autre à gauche par rapport au sillon qui séparait les rangées). La pliure se trouvait toujours à la base de la tige, mais était plus marquée que dans la zone annulaire et les plants paraissaient cassés (quelques un étaient carrément détachés de la racine) et étaient donc complètement secs. Il est à noter, comme preuve d'une action plutôt récente, que les plants abattus étaient à un degré de pousse approximativement égal à celui des plants intacts.

1987/88

.../...

A la suite de la publicité donnée au fait par les journaux, le propriétaire du champ a soutenu que la cause de la trace pouvait être un irrigateur qui, défectueux, aurait lancé des jets d'eau d'une grande puissance qui auraient abattus les plants tout autour. Les petites traces seraient les points où étaient placés l'irrigateur. Bien que compatible avec la forme de la trace, l'explication ne semble pas tenir autrement compte des effets observés sur les plants.

Incisions sur l'asphalte à PORDENONE.

Le 17 avril 1985 au matin, Antonio Chiumento fut prévenu par téléphone par un homme qui disait avoir entendu d'étranges bruits dans la rue pendant la nuit, "comme un moteur emballé", et qu'au matin il avait trouvé une série d'étranges traces dans la rue voisine, VIA DEI CARPUCCINI, à PORDENONE.

Dans l'après-midi, il se rendit sur place où le témoin lui fit voir toute une série de traces circulaires et demi-circulaires gravées dans l'asphalte le long des deux côtés de la rue.

Les traces avaient la forme d'une couronne circulaire, d'un diamètre majeur de 60 centimètres et d'un diamètre mineur de 50 centimètres environ : elles étaient proches du trottoir et consistaient en une légère incision (griffure) de l'asphalte, qui apparaissait plus clair, comme on le voit sur la photo, prise au cours d'un examen ultérieur.

On appela alors les "vigili urbani" (1), qui arrivés sur place, assurèrent qu'ils n'avaient jamais rien vu de semblable.

Chiumento s'adressa alors à plusieurs de ses amis, dont un lui suggéra qu'il pouvait s'agir des traces des balais d'acier des véhicules préposés au lavage des rues, des traces semblables étant aussi visibles dans d'autres rues, comme on put s'en assurer ensuite.

Les journaux et une radio locale furent immédiatement informés du fait et de son explication. Seul le journal, "IL PICCOLO", du jour suivant, le 18 avril, les rapporta.

(1) : traduction inconnue, mais je suppose qu'il s'agit de la police municipale.

MARLIENS

Marliens ! Le nom de cette petite bourgade côte d'orientale évoque, pour certains chercheurs, l'un des cas ufologiques français les plus fameux : les traces qui y ont été découvertes en 1967 constituent pour bon nombre d'enquêteurs la preuve quasi absolue d'un atterrissage d'OVNI sur le sol de notre bonne vieille terre.

Lorsque ces dernières années nous avons effectué une contre-enquête sur ce cas, notre objectif était seulement de rassembler tous les documents le concernant afin de constituer un dossier le plus complet possible.

Marliens était-il un cas béton ? Au départ, nous n'avions aucun à priori sinon la notoriété de celui-ci. En fait de béton, nous avons découvert du plâtre qui, lorsqu'on le grattait, avait une fameuse tendance à s'effriter ...

Mais attention, ne nous accusez pas d'être des destabilisateurs de l'ufologie, des fossoyeurs de l'HET, des casseurs de soucoupes à boulons ni des rationalistes ! Un enquêteur doit, avant tout, être objectif et rigoureux. Trop longtemps l'ufologie a été construite avec des matériaux pourris. Et maintenant nous en subissons les conséquences. Il est temps de changer cet état de fait.

Ne nous accusez pas non plus de dénigrer les "anciens". Même si, il faut bien l'avouer, certains se sont laissés un peu trop porter par leur hypothèse, leur travail a été pour la plupart sincère et mérite au moins d'exister. Nous tenons ici à les saluer. L'erreur est humaine pourrait-on dire. Certains "jeunes" se sont érigés en inquisiteurs.

N'oubliez pas, Messieurs, qu'un jour aussi vous serez jugés et peut être jetés dans la fosse aux lions...

Mais revenons à notre sujet principal, Marliens. Quelle est la cause de ces traces étranges ? Un OVNI vous dira-t-on, et des preuves existent. Sont-elles fiables ? C'est ce que nous vous proposons d'étudier en les passant en revue.

1°) La foudre brûle, et à Marliens il n'y a eu aucune trace de feu. Marliens ne peut donc pas être assimilé à un cas de foudre.

2°) Même raisonnement pour l'orage. Il n'y a pas eu d'orage à Marliens durant la période incriminée par l'enquête. La aussi la conclusion est nette : pas d'orage, pas de foudre.

3°) La foudre ne peut pas être la cause de ces traces. Elle ne peut creuser dans la terre des sillons identiques à ceux de Marliens.

4°) La poudre trouvée sur les traces pourrait provenir d'un revêtement détérioré de l'engin spatial, du même type que celui utilisé par la navette américaine Columbia (à base de silicone).

5°) La présence des "trous d'ancrage" révèle bien un objet manufacturé à plusieurs pieds.

6°) Un OVNI a été signalé au moment de l'atterrissage et repéré par un radar.

Reprenons un par un les arguments proposés :

1°) La foudre a des effets bien mystérieux. De plus, elle n'est pas obligatoirement accompagnée du feu du ciel comme l'imagerie populaire la conçoit. Il existe ce que l'on appelle des éclairs froids dont la durée est si courte qu'il ne peut y avoir d'ignition de l'objet frappé. Ce dernier est détruit comme par un procédé explosif sans avoir été brûlé ni même noirci !

2°) Pas d'orage ! Pas de foudre ... Outre le fait que l'on peut avoir des orages secs (sans pluie) accompagnés de coups de foudre, une erreur s'est glissée dans l'enquête. La trace a été découverte le 5 mai, or un orage très fort a sévi le 3 mai.

3°) La foudre frappe indifféremment les objets métalliques, les maisons, mais aussi les pelouses, les champs labourés et y creuse des trous et des sillons !!!. En terrain sablonneux, elle trace des galeries (sillons) appelés fulgurites.

4°) La poudre ne peut provenir d'un "engin" posé sur le sol. En effet, celle-ci n'a pu être découverte qu'après l'ouverture des sillons. Elle était donc à l'intérieur des sillons et non dispersée sur le sol !

5°) Même raisonnement pour les trous d'ancrage. Eux aussi ont été découverts après l'ouverture des sillons.

6°) Et l'OVNI signalé par le radar de Creil à la verticale de Pontoise ? Comment peut-on établir une corrélation entre cette observation datée du 10 mai et les traces constatées le 5 mai ...

Il ne faut pas fermer les yeux devant la vérité et bien avouer que l'hypothèse de la foudre semble bien être la plus probable pour le cas de Marliens.

De nombreux cas analogues existent mais n'apportent pas la preuve concrète : le témoin. Mais par temps d'orage on est rarement dehors, n'est-ce pas. Les témoins de ce phénomène ne sont donc pas nombreux et, de ce fait, les photos possibles sont très peu nombreuses (en plus la durée du phénomène est très brève).

Certes nous avouons ne pas avoir la preuve absolue, mais la probabilité d'un coup de foudre semble être l'explication la plus réaliste pour ce cas. Pour étayer notre hypothèse, voici ce que nous avons relevé dans les archives : le 9 juin 1897, dans un pâturage du Haut-Jura un coup de foudre est observé par les gens du village. Ils voient s'abattre la foudre, vont découvrir sur les lieux la forme d'un labourage du sol et en faire une description détaillée. L'article relatant cette observation date de 1898, donc on ne peut pas dire qu'il y ait eu une quelconque relation avec nos traces !

Aucune trace de brûlure ni de calcination n'ont été relevées. Des sillons ont été découverts, tous issus d'une sorte de cuvette formant ainsi une sorte d'araignée. Tous ces éléments nous amènent à établir un rapprochement certain avec le cas de Marliens.

Nous vous laissons méditer ... A vous d'en tirer une conclusion objective. Mais pour nous, Marliens n'est pas dû à l'atterrissage d'une soucoupe mais à un phénomène naturel bien insolite : la foudre en boule.

PONCEY-SUR-L'IGNON 1954

HISTORIQUE

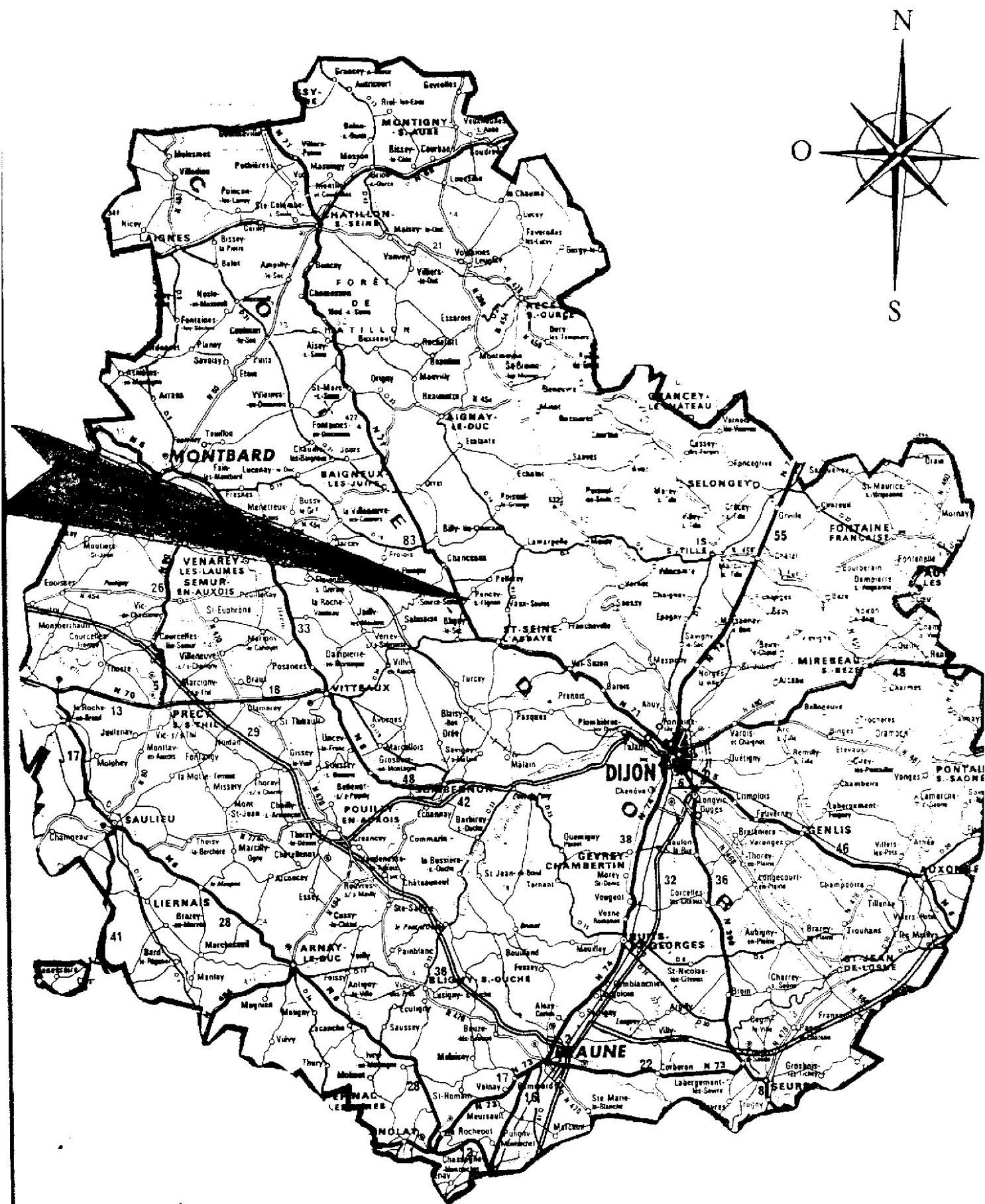
Le cas de Poncey sur l'Ignon a déjà fait l'objet d'une publication dans *Vimana* 21 (voir n° 12 et 13). Ce dossier fut à l'époque, pour des raisons techniques, réduit à sa plus simple expression. Il nous a paru aujourd'hui intéressant de le compléter car, quelques années après le remous provoqué par le livre de Barthel et Brucker "la grande peur martienne" où ce cas fut volontairement ou involontairement oublié, il en reste l'un des plus solides et le plus intéressant de notre département.

Plus de trente années se sont écoulées et les traces de Poncey sur l'Ignon restent une énigme. D'ailleurs, pourquoi parlons-nous toujours uniquement de l'atterrissage alors qu'il y a eu deux "affaires Poncey". Le premier cas qui s'est déroulé quarante huit heures avant le supposé "atterrissage" est l'un des seuls Côte d'Or qui résista aux conditions nécessaires à l'appellation "cas béton" fixées par Michel Figuet !

Octobre 1954 : nous nous trouvons au point culminant de la fameuse vague d'OVNI en France. La Côte d'Or n'allait pas rester de côté ! Vous aurez tout loisir de découvrir, en annexe, la presse régionale de ce début de mois "ufologiquement historique".

LES LIEUX

A la sortie de Dijon, prenez la direction de Châtillon sur Seine/Troyes, et quelques vingt cinq kilomètres plus loin vous découvrez dans un creux, au pied des premières pentes du plateau de Langres, le charmant village de Saint Seine l'Abbaye avec sa magnifique église. Après avoir gravi une route en lacets et à forte pente, vous êtes sur un plateau égrêné de bourgs riches en histoire et en vieilles pierres (non loin se trouvent les sources de la Seine). Bifurquez à droite, sur la départementale 6. Après une forte descente de 2,5 km (dénivellation d'environ 150 m), vous voyez Poncey sur l'Ignon. A environ 1,5 km à l'extérieur de ce village, dans une espèce de "fin du monde" (vallée fermée et encaissée où la route s'arrête) est implantée une usine d'amiante. C'est dans cet endroit retiré qu'a eu lieu "l'atterrissage". Non loin de là, sur la pente droite, l'Ignon prend sa source : lieu enchanteur et privilégié de promenade des villageois ...



635

[illegible]

LE PREMIER CAS

Cette première observation se passe, elle, au pourtour même du village. Mme Guainait, témoin principal, réside une ferme à l'extrémité est de la partie centrale du village. L'habitation est limitée par une haie où s'étend derrière une terre labourable à forte pente jusqu'au bois qui couvre le flanc de la colline. Au sommet de cette dernière passe la nationale 71 citée précédemment. Mme Mugneret, sa voisine et autre témoin, habite à quelques mètres de là, dans le chemin qui mène à la ferme.

Nous sommes le samedi 29 octobre 1954. Il est 19 h 40 et la nuit tombe. Mme Guainait est dans l'étable en train de traire ses vaches. Son mari vaque à ses occupations et sa fille est dans la cuisine. La traite est sur le point de s'achever lorsque les chiens, habitués à rester auprès d'elle, sortent. Ils aboient fortement en direction du bois puis viennent se réfugier vers elle. Mme Guainait nous dira qu'ils se sont pratiquement jetés à ses pieds, apeurés, tout capons. Intriguée, elle sort. Le temps s'est assombri, tout est noir. D'emblée elle remarque une sorte de lueur analogue à un rayon de lune qui éclaire la cour. "Il y a une drôle de lune ce soir" se dit-elle. Pendant ce temps, les chiens aboient de nouveau en direction du bois d'où semble sortir cette lueur. Elle regarde alors dans cet axe et aperçoit la "lune" qu'elle trouve de forme curieuse. De plus, elle se situe à l'ouest et elle se lève !. En fait, elle aperçoit un curieux cylindre aux bases horizontales qu'elle décrira plus tard comme un "fût de gaz-oil". Les dimensions de cet "engin" ont été évaluées par la suite par de nombreuses personnes. La gendarmerie les fixe à 15 m de diamètre sur 1,5 m de long ; M. Tyrode les estimera à un diamètre de 15 m sur 30 m de haut. La différence est notable.

Mais revenons à l'objet lumineux. Il est éclairé sur toute sa surface et rayonne d'un reflet vert (Mme Guainait dira après de plusieurs couleurs). L'objet monte et part doucement vers le bois, pratiquement à l'horizontale. Sa vitesse est faible, comme un simple avion. Le moment de surprise passé, Mme Guainait appelle son mari et sa fille. Cette dernière court, en appelant la voisine, Mme Mugneret, qui habite à quelques mètres de là. Nous avons pu admirer l'engin qui s'éloignait nous dit le témoin, avec les chiens qui regardaient toujours mais qui étaient transis de peur. "J'aurais eu le temps d'appeler bien du monde, mais je n'y ai même pas pensé car nous avons été surpris".

La durée de l'observation est estimée à environ 5 minutes.

Cette observation est en elle-même déjà intéressante, et elle est confortée par d'autres témoins :

Le mari : répondant aux appels de son épouse, il arrive, mais ne voit en fait que la fin de l'observation. Il déclare aux gendarmes avoir vu s'éloigner une boule, comme un ballon de football, lumineuse, assez loin. La lumière est semblable à celle d'une ampoule électrique mais d'une couleur tirant plus sur l'orange. Il n'y a aucun bruit. Cette déclaration est d'ailleurs commune à tous les témoins.

Mme Mugneret, la voisine : comme M. Guainait, elle confirme aux gendarmes qu'un phénomène inhabituel s'est passé. Arrivée sur les lieux, elle voit l'objet en vol et cela aussitôt qu'elle se trouve au coin des bâtiments. "C'était une boule orange qui partait doucement, sans bruit". Elle nous précise que ce soir-là il pleut légèrement. "Je m'en rappelle car je suis sortie en pantoufles quand j'ai entendu la fille de Mme Guainait me crier "venez vite !". "Je ne sais pas si c'était posé et si c'était habité", ajoute-t-elle.

La fille Guainait : ayant été appeler Mme Mugneret, elle n'assiste qu'à la fin de l'observation et la décrit de la même façon que son père et que la voisine.

Cette première observation a été quelque peu effacée par la seconde ayant eu lieu 48 heures plus tard. Et pourtant, 4 témoins et l'objet a été vu près de 5 minutes !. Ce cas paraît solide. L'éloignement de l'objet est bien décrit (changement de forme). En premier il s'agit d'un cylindre puis, en fin, d'une simple boule. Même le changement de couleur, selon la vitesse, y est rapporté. Il ne faut oublier aussi la réaction des chiens et l'importance psychologique de cette première observation dans un petit village tel Poncey sur l'IGNON.

Reste une question : l'objet s'est-il posé ? Hélas, il n'y a eu aucune recherche de trace au sol. D'après M. Tyrode, les enquêteurs ne sont venus qu'après le deuxième cas, et ce n'est que fortuitement qu'ils ont pris connaissance du premier. Mme Guainait nous affirme cependant que le lendemain de son "étrange hisoire", les gendarmes sont venus. Apparemment ils n'ont effectué qu'une visite de routine.

Lors de notre contre-enquête, en 1982, nous avons pu revoir les témoins cités, à l'exception de M. Guainait, décédé. Ils ont renouvelé pratiquement sans faille leur récit d'origine, et cela sans gêne. Peut être un peu d'amertume de la part de Mme Guainait : "vous savez, on m'a prise pour une imbécile, ça n'écorche pas la langue de parler surtout que c'est vrai".

On est bien loin des canulars, des "informations de bistrot" de MM Barthel et Brucker. Il y a du bon grain malgré l'ivraie, n'est-ce pas !

Des témoins à Pellerey

On peut trouver dans certains livres : des gens à Pelbrey (il s'agit en fait du petit village de Pellerey, voisin de Poncey - certaines erreurs sont assez cocasses : Poncey sur l'IGNON situé dans le Doubs, voir article de Radar en annexe -) auraient fait la même observation, et là aussi "des chiens furent incommodés ou excités par des vibrations ou rayonnements, sans effet sur les humains", ou "d'autres habitants auraient vu ce phénomène". Ces dires sont plus qu'imprécis et restent dans le cadre d'affirmations difficilement vérifiables. Nous n'avons pu retrouver ces soi-disants témoins. Seul un article paru dans la Bourgogne Républicaine parlait d'un habitant de Pellerey, M. Boucherot. Toutes les personnes répondant à ce nom ont été contactées mais aucune n'était le témoin. A souligner qu'un M. Boucherot est décédé ...

LE DEUXIEME CAS

Quarante huit heures après, le lundi soir, le village de Poncey va être frappé par un nouveau coup de théâtre.

Il est 19 h 30 et la nuit tombe. Madame Yvette Fourneret habite une maison située juste à côté de l'usine d'amiante. Elle est âgée alors de 23 ans. Elle attend le retour de son mari qui, ayant terminé son travail vers 18 heures, était parti "aux pommes de terre" avec des collègues. Mme Fourneret veut fermer ses volets. Brusquement, en face d'elle, elle voit un objet lumineux en hauteur, à moins de 50 mètres.

Situons le plus précisément possible son observation. Devant la maison, une cour et une haie la séparent d'un pré. Sur la droite se dresse un prunier, et c'est au-dessus de cet arbre (qui était à l'époque de petite taille) qu'elle voit l'objet à 40 mètres d'elle et au maximum à 20 mètres de hauteur. "J'ai fermé mes volets et aussitôt ai pris mon bébé dans mes bras (8 mois)". Elle n'est pas seule, contrairement à ce que d'autres enquêtes ont révélé : son beau-père est présent, mais hélas il est aveugle. "Il a voulu garder la porte avec un bâton, si ça vient, dit-il, je leur en fout un coup !". Et pendant ce temps notre témoin s'enfuit par derrière la maison et se réfugie chez sa voisine, Mme Bouiller qui, elle, n'a rien vu. Il faut dire que sa maison est non loin derrière celle du témoin, que la vue est masquée non seulement par la maison du témoin, mais aussi par les bâtiments de l'usine.

Mme Bouiller n'est pas seule. Sa fille, Yvette, épouse de Jacky Girardot, est présente et fera la même déclaration que sa mère à la gendarmerie : "Mme Fourneret est entrée chez nous, celle-ci était troublée au point que non seulement elle ne parvint pas à s'exprimer mais qu'elle nous communiqua son émotion". Mme Fourneret dira aux enquêteurs : "j'étais toute blanche, je n'ai pu parler, on s'est enfermés toutes les trois. Il n'y a pas eu de réaction du chien, celui-ci étant derrière la maison, du côté de la maison de Mme Bouiller".

Mme Bouiller prend l'enfant dans ses bras. Mme Fourneret arrive à s'expliquer "on n'a pas osé sortir, alors on s'est barricadé".

Le premier acte de Poncey vient se s'achever. Mais l'objet, comment le témoin le décrit-il ?

En fait, il ne le voit qu'un laps de temps très court. L'objet se présente plutôt comme un globe transparent qui est éclairé à l'intérieur. Il n'y a

ni flamme vive ni projection de lumière comme aurait pu faire un phare. Aucun bruit ne s'en échappe.

Sa couleur : tire vers le jaunâtre.

Sa forme : peut, selon le premier dessin exécuté par le témoin, ressembler à une sorte de champignon : forme ovale sous laquelle est accolée une partie ronde. Le croquis qu'elle nous fait 30 ans après est fort différent.

Sa grosseur : elle n'est qu'une estimation bien imprécise. "De la grosseur d'une cuisinière" sera spécifié dans le PV de gendarmerie. Si Charles Garreau qui se rend sur les lieux dès le lendemain l'estime à 3 mètres de longueur, M. Tyrode, dans son enquête réalisée 20 ans plus tard, lui donne une hauteur et une longueur estimées à 10 mètres.

Le deuxième acte débute.

Il est 20 h 30. M. Jacky Girardot et M. Bernard Bouiller (fils de Mme Bouiller) arrivent à la maison. Qu'annoncent-ils ? : qu'ils ont été poursuivis par une soucoupe volante ... Mais c'était une blague, l'arroseur arrosé. Au départ, ils ne veulent pas croire les déclarations des jeunes femmes apeurées. Mais, armés de fusils, ils se rendent sur les lieux de l'observation et découvrent une étrange trace ...

LA TRACE

Dans le pré, en face de la maison, non loin du prunier au-dessus duquel l'objet a été observé, les "hommes" vont découvrir ce que l'on compare à une énorme succion. La terre est ôtée de telle manière que la partie inférieure de la cavité est plus large que la partie supérieure. La terre a été fraîchement remuée attestent les témoins. Des vers de terre sont là, au fond (et non des vers blancs coupés en deux comme l'affirment certains auteurs). Mais il fait nuit et c'est le lendemain que la gendarmerie de St Seine l'Abbaye en dresse une description précise : sa forme est celle d'un trapèze de 1,5 mètre de long et des petites bases de 0,5 à 0,6 mètre. C'est pratiquement un rectangle. Sur les côtés, non parallèles, on remarque une légère courbure intérieure. La terre et l'herbe sont comme aspirées sur une profondeur allant de 5 à 8 centimètres. Le fond de l'excavation est bien net. Cependant, un pied de pissenlit et un pied de chicorée possèdent, tous deux, de longues racines, et sont restés en place. Sur les bords de cette excavation sont restées les racines d'herbes. De ce fait, elles dépassent et surplombent

le vide. A l'extérieur du trou on remarque deux choses : du côté des petites bases une "poudrée" de terre fine, et sur un cercle de 8 mètres des mottes de terre de 30 centimètres de diamètre, assez régulières, correspondant à la partie enlevée. Elles sont toutes tournées à l'envers, c'est-à-dire l'herbe en-dessous.

Outre les gendarmes de St Seine l'Abbaye, de nombreuses autorités viendront enquêter sur cette étrange "trace". Le capitaine Millet de Semur, la police de l'air, les services de renseignement de la 1ère région aérienne, et bien sûr des journalistes et des ufologues. Charles Garreau est présent sur les lieux le lendemain. Il examine lui-même les mottes de terre et en transmet une partie à Aimé Michel pour analyses complémentaires. Ces dernières ne donnent aucun résultat concret. Aucune trace de radioactivité et de brûlure ne sont relevées.

Il ressort de l'enquête de gendarmerie que ni homme ni bête n'ont été dans le pré dans la journée ou en soirée et que la trace, apparemment, n'a pu être faite avec un outil classique comme une pioche ou une bêche, alors ... Et cependant, pendant 4 ans, l'herbe ne repoussera pas à cet endroit !

Dernier acte :

Un autre témoignage va être recueilli par les gendarmes. Le témoin sera le deuxième fils de Me Bouiller, François. Agé de 18 ans, il travaille chez le maire du village. Il rentre chez ses parents, il est 20 h 45.

Il aperçoit dans le ciel une sorte de "gros cigare, genre de fuselage d'avion, mais sans aile", entièrement lumineux, d'une couleur telle qu'on l'aurait cru transparent, avec des reflets vert et orange. Il le situe à environ 1000 mètres d'altitude avec une largeur semblable à celle d'un avion à réaction. Quant à sa vitesse, il l'estime au double d'un tel engin.

Pour ce qui est de sa direction, Aimé Michel donne sud-est et la gendarmerie nord-sud...

C'est très impressionné et pâle qu'il arrive à la maison, à 21 h 30.

L'OMBRE DU CANULAR

Et si cet atterrissage n'est en fait qu'un canular ! On en a bien vu d'autres pendant cette vague de 1954. Plaisanterie ? Le mot est lancé. D'ailleurs, on peut le voir noté dans l'article du Bien Public du 7 octobre 1954 : "A ce sujet précisons que Mme Fournernet, les jours précédents, avait été en butte aux blagues gentilles d'habitants du pays et que, justement le fameux soir, la bande des farceurs avait eu l'idée de lui faire croire à l'atterrissage d'une soucoupe". Tel est le texte exact de l'article qui se termine ainsi "mais ils sont arrivés en retard".

Fait curieux, MM Barthel et Brucker, dans leur livre "la grande peur martienne" dans lequel ils dissèquent et démontent la vague de 1954, n'ont même pas utilisé, à leurs fins, cette réflexion... Ils ont simplement "oublié" le cas de Poncey...

Essayons de reconstituer très simplement l'ambiance du village, en 1954. Dans les journaux on voit partout des soucoupes qui font la une. Poncey est un petit village au fond d'une vallée. Il faut être de la région pour comprendre l'état d'esprit des gens qui l'habitent. Samedi et dimanche, on a dû déjà parler de la première observation que ce soit à la sortie de la messe, au café, entre voisins, les enfants ... Mme Fournernet est arrivée depuis peu dans ce quartier. On sait l'esprit de clocher. Le "quartier" est en fait le site de l'usine situé à l'extérieur du village, un coin perdu comme on le dit chez nous. On peut penser que "l'ambiance psychologique" du témoin est propice à un canular : elle est pratiquement seule à la maison, dans cet endroit désert et éloigné du village. Elle a déjà fait l'objet de plaisanteries (dont on ne sait lesquelles), les soucoupes volantes rodent dans le ciel et cela tout le monde le sait. Alors ... Est-ce ces fameux joyeux drilles (en fait deux personnes : le fils de Mme Bouiller, Bernard, et le gendre, Jacky Girardot, militaire en permission) qui ont monté l'histoire ?

M. Tyrode, dans son enquête, consacre une grande partie de son travail à reconstituer la soirée des prétendus auteurs du canular : les deux hommes se rendent, vers 18 heures, au café dont la déposition du propriétaire va prouver l'impossibilité d'une farce commise par eux. Ils en sortent à 19 h 55 exactement, passent chez le maire où ils ne restent que peu de temps. Ils partent en direction de l'usine et arrivent à 20 h 30 chez Mme Bouiller. Avant d'entrer, ils parlent encore de "faire peur" aux femmes en leur parlant de soucoupe posée dans

la cour; la porte est fermée à clé. Il faut appeler, se faire ouvrir. Sans avoir le temps de parler, les trois femmes se précipitent et leur racontent ce qui s'est passé. La seule farce est donc celle de l'arroseur arrosé... Car M. Tyrode en conclut que même si l'heure de l'observation de Mme Fourneret est imprécise, ces deux personnes n'ont pas eu le temps de réaliser leur projet. Maintenant, tentons une expérience. Essayons de nous replacer dans le contexte de l'époque, à Poncey sur l'ignon. Vous voulez faire une farce. Pour être sûr de sa réussite, vous choisissez une personne, un endroit ... Le choix porté sur Mme Fourneret, d'après les explications précédentes, semble être bon. Il faut que vous soyez non seulement du pays, mais aussi un proche pour connaître les habitudes et le lieu. Il est nécessaire que la fausse soucoupe soit allumée au moment même où Mme Fourneret ouvrira sa fenêtre pour fermer ses volets. Il faut savoir qu'elle est seule à ce moment-là et être tout à fait tranquille de ne pas être poursuivi ou d'essuyer un coup de fusil ... Dans le cas où la personne aurait été simplement surprise, vous décidez de rentrer peu après en annonçant que vous avez vu une soucoupe volante ! Plausible n'est-ce pas comme scénario. Mais au fait, n'a-t-on rien oublié ? Si, bien sûr, le principal : les traces. Alors, est-il pensable que les auteurs aient songé à agrémenter leur farce de traces au sol, de si petite envergure d'ailleurs... Il y a peu de cas au sol, même en cette année 1954. Encore plus rares sont les traces laissées. Pourquoi une trace trapézoïdale alors que tout le monde sait bien que les soucoupes ont la forme d'un disque ... Pourquoi a-t-on imaginé un engin qui "aspire" la terre alors que ces soucoupes à boulons laissent plutôt des empreintes dues à leur poids ...

Les gendarmes ont bien questionné le fils Bouiller afin d'obtenir l'aveu d'une blague. La seule réponse a été "je n'étais pas là". Les gendarmes ont insisté. Comment as-tu fait ?, avec quoi ?. Les enquêteurs n'ont pas trouvé de trace de pioche. Et les jours suivants ils reviendront voir si l'objet, lui, ne revenait pas ...

Alors, géniale plaisanterie dont l'auteur doit encore rire. OVNI, car enfin, si ce n'est pas une farce c'est bien autre chose. Peut-il s'agir d'un phénomène naturel ? Toutes les hypothèses sont admises.

Le cas de Poncey sur l'ignon reste encore un mystère pour nous ...

LA PRESSE (extraits du BIEN PUBLIC de 1954)Vendredi 1er octobre :

- Une SV s'est-elle posée dans le haut Jura ? (cas de Prémaman)
- Encore et toujours des SV (vers Perpignan, La Rochelle, Melun, Montpellier, Afrique du Nord)
- Des jeunes Dolois ont vu deux fois des SV
- Dans la Nièvre un disque orange

Samedi 2 octobre :

- Encore et toujours elles (Louhans)
- Le chapitre des SV (Perpignan, Mulhouse, Nîmes, Pau)

Lundi 4 octobre :

- Cigares et soucoupes sont à nouveau signalés (St Brieuc, Brest, Lille, Montceau-les-Mines)
- Une SV près de Seurre (Côte d'Or)
- Est-ce une SV (Pain Blanc, Côte d'Or)

Mardi 5 octobre :

- Des SV ont été aperçues en Côte d'Ivoire
- Un étrange appareil aurait évolué au-dessus du Mont Blanc

Mercredi 6 octobre :

- Pour mystifier ses compatriotes un farceur faisait des SV
- Un disque incandescent au Havre
- un engin en forme de marmite vers St Nazaire
- Engin mystérieux à Angoulême
- Boule lumineuse à Autun
- Tâche lumineuse à Nevers
- Des SV dans le ciel de Paris

Jeudi 7 octobre :

- de mystérieux engins ont survolé la région chalonnaise
 - Des toupies volantes dans le ciel de Mercurey
- et SV en Côte d'Or. Deux mystérieux engins aperçus à Poncey sur l'IGNON. Des traces étranges relevées dans un pré. L'affaire de Poncey sur l'IGNON débute.

LA METEOLES DEPECHES

Sam. dim. 2 et 3 octobre 1954, page 2

Minimum : 9°2 - Maximum : 15°8

Vent : 5,5 ms - Pression : 748,6 mm

Humidité : 93 % - Pluie : 3,6 mm

Prévision pour le 2 octobre : Persistance du temps nuageux et relativement doux. Lever du soleil : 5 h 52 - Coucher du soleil : 17 h 28

Lundi 4 octobre 1954, page 2

Minimum : 11°2 - Maximum : 21°4

Pression : 473 mm 9 - Vent : Sud 5 ms - Humidité : 70 %

Prévision : assez beau temps, nuageux, ondées orageuses locales.

LE BIEN PUBLIC

Samedi 2 et dimanche 3 octobre 1954

Persistance du temps nuageux et relativement doux.

Températures : Minimum : 9°2 - Maximum : 15°8

Lundi 4 octobre 1954

Assez beau temps, nuageux, ondées orageuses locales.

Températures : Minimum : 11°5 - Maximum : 17°8

Un engin mystérieux s'est posé, lundi soir, à Poncey sur l'IGNON (Côte d'Or). L'un des témoins lui assigne la forme d'un cigare. Des traces très nettes d'atterrissage ont été relevées (de notre envoyé spécial Charles Garreau).

De la fenêtre de sa chambre à coucher, Mme Thérèse Fourneret me montre le pré qui s'étend au fond du vallon. "C'est là à droite du prunier que j'ai vu la chose. Affolée, je me suis enfuie chez ma voisine, Mme Bouiller, en emmenant mon petit Jean-Yves...". Dans sa précipitation, Mme Fourneret a laissé grands ouverts fenêtres et volets : à peine a-t-elle pris soin de fermer sa porte à clé derrière elle. La "chose" c'est en effet une étrange apparition qui a surpris Mme Fourneret, une sympathique jeune femme de 23 ans, au moment où elle fermait ses volets, lundi soir vers 8 heures. Elle habite avec son mari dans une maison attenante à l'usine d'amiante de Poncey sur l'IGNON où travaille M. Fourneret. L'usine s'étend entre les 2 versants boisés des collines, à quelques centaines de mètres du village.

Lundi soir, Mme Fourneret était seule. Elle s'apprêtait à coucher son bambin et ouvrit la fenêtre. Ce qu'elle vit la cloua sur place. A une vingtaine de mètres, un corps lumineux se balançait doucement en l'air à hauteur du prunier comme s'il se préparait à se poser. Ses dimensions ? "à peu près de 8 mètres de diamètre" me précise Mme Fourneret. C'est tout ce qu'elle peut donner comme précision. A peine se souvient-elle que l'objet était de couleur jaune orange et éclairant faiblement le feuillage du prunier voisin. Pendant une heure, Mme Fourneret et Mme Bouiller restent bouclées chez elles à double tour. C'est alors que deux voisins arrivent, MM. Girardot et Vincent. Mis au courant, ils s'arment de leurs fusils et se dirigent vers le pré.

Des traces dans la terre. Il n'y a plus rien, ni engin, ni "martien" en maraude. Mais à moins de trois mètres du tronc de l'arbre, une empreinte toute fraîche atteste que Mme Fourneret n'a pas rêvé. Formant un trapèze aux côtés assez irréguliers, de 1 m 50 environ de hauteur, 0 m 50 à sa petite base et 0 m 70 à sa grande base, toute une surface du pré a été décapée en mettant la terre à nu. Sur l'écorchure toute fraîche, s'agitent encore des vers blancs coupés en deux. Sur les bords de celle-ci, la terre est "fouillée" sous l'herbe. Il semblerait que cette partie du pré a été aspirée à une violence extraordinaire, au moment du départ de l'engin et que les mottes soulevées sont retombées en gerbe, comme les gouttes d'un jet d'eau. Détail curieux : une plante à racine profonde est restée seule au centre de la terre nue. Pas de trace de brûlure.

Pas d'empreinte aux alentours. Un second témoin a vu l'engin s'éloigner. Pourtant l'engin est resté au moins une demi-heure à la même place. En effet, un jeune homme de 18 ans, rentrant de son travail, François Bouiller, l'a aperçu alors qu'il prenait de l'altitude s'en allant en direction du sud.

"J'ai eu une frousse terrible, me dit le jeune homme. J'ai vu cet engin qui filait dans la nuit, prenant une teinte jaune verdâtre à mesure qu'il s'éloignait. On aurait dit un fuselage d'avion sans aile". François est rentré chez lui. la mine défaite. Ce qu'il a vu vient confirmer les déclarations de Mme Fourneret. D'autres personnes de la région ont elles aussi aperçu le cigare lorsqu'il est reparti. Prévenus, les gendarmes de la brigade de St Seine sont venus effectuer une enquête sous la direction du capitaine Millet, commandant de la section de Sémur. Photos et prélèvements ont été faits. Mais permettront-ils d'identifier l'objet qui selon toute vraisemblance s'est posé lundi soir dans le pré de l'usine ?

Un précédent samedi soir. La région serait-elle à son tour l'objectif des étranges rôdeurs dans le ciel qui sont signalés chaque jour un peu partout ? Nous avons appris au cours de notre enquête que plusieurs personnes dignes de foi, dont l'ancien maire M. Guainet, avait aperçu, samedi soir, une étrange apparition lumineuse : "je finissais de traire les vaches, me raconte Mme Guainet. Les chiens qui, habituellement restent auprès de moi, étaient sortis quelques secondes plus tôt en aboyant en direction du bois. L'un deux, Grignousse, revint vers moi "tout capon" au moment où je sortais dans la cour. Un fait bizarre me frappa: la cour était doucement éclairée comme par la lune à son déclin. La lune est bien drôle ce soir, pensais-je. Levant les yeux, j'ai aperçu au-dessus du bois un étrange engin lumineux, une sorte de cylindre se déplaçant verticalement et paraissant voler à basse altitude. Il se déplaçait vers l'est, à peu près à la vitesse d'un gros avion. Terrorisée, j'ai appelé mon mari et ma fille Yvette. Une voisine s'est jointe à nous". Tous ont vu l'extraordinaire apparition dont la masse orangée était cerclée de vert, disparaître lentement derrière la colline. Plusieurs autres habitants furent témoins ainsi que M. Boucherot qui se trouvait chez lui, à Pelbrey (en fait, il s'agit de Pellerey). Mme Fourneret qui ne croyait pas aux "soucoupes volantes" ne s'explique pas ce qu'elle a vu. Mais elle n'a pas changé d'avis. M. et Mme Guainet par contre, qui n'y croyaient pas non plus, sont maintenant persuadés de leur existence. Chacun sa vérité.

(fin de l'article)

Dossier Numero: F/95/21541004 (01)

 ** POSITION de la LUNE. **

OBSERVATEUR :

Lieu de l'observation : PONCEY-SUR-L'IGNON
 Date de l'observation : 4 octobre 1954
 Heure (TU) de l'observation : 18 heure(s) 0 mn 0 se
 Longitude du lieu (positive a l'Est) : -4.75
 Latitude du lieu (positive au Nord) : 47.48

PARAMETRES relatifs a la LUNE :

Coordonnees Celestes

Longitude : 275.534
 Latitude : -0.416
 Declinaison : -23.75
 Ascension Droite : 276.048
 Angle horaire (nul au meridien) : 11.592
 Angle a l'astre : 8.21

Coordonnees Locales

Angle de Site (positif au-dessus de l'horizon) : 18.008
 Angle d'Azimut (/Sud - Positif vers l'Ouest) . : 11.151

** POSITION de la LUNE. **

OBSERVATEUR :

Lieu de l'observation : PONCEY-SUR-L'IGNON (
Date de l'observation : 4 octobre 1954
Heure (TU) de l'observation : 18 heure(s) 45 mn 0
Longitude du lieu (positive a l'Est) : -4.75
Latitude du lieu (positive au Nord) : 47.48

PARAMETRES relatifs a la LUNE :

Coordonnees Celestes

Longitude : 275.917
Latitude : -0.382
Declinaison : -23.699
Ascension Droite : 276.464
Angle horaire (nul au meridien) : 22.457
Angle a l'astre : 15.579

Coordonnees Locales

Angle de Site (positif au-dessus de l'horizon) : 16.002
Angle d'Azimut (/Sud - Positif vers l'Ouest) . : 21.338

Dossier Numero: F/95/21541004 (01)

 ** POSITION de la LUNE. **

OBSERVATEUR :

Lieu de l'observation : PENCEY-SUR-L'IGNON (2
 Date de l'observation : 4 octobre 1954
 Heure (TU) de l'observation : 19 heures 00 mn 0 s
 Longitude du lieu (positive a l'Est) : -4.75
 Latitude du lieu (positive au Nord) : 47.49

PARAMETRES relatifs a la LUNE :

Coordonnees Celestes

Longitude : 276.29°
 Latitude : -0.348
 Declinaison : -23.648
 Ascension Droite : 276.87°
 Angle horaire (nul au meridien) : 33.327
 Angle a l'astre : 22.38

Coordonnees Locales

Angle de Site (positif au-dessus de l'horizon) : 12.807
 Angle d'Azimut (/Sud - Positif vers l'Ouest) . : 31.068

*** COORDONNEES PRECISES ***

LUNE

Longitude-----0276° 18' 54"0
 Latitude-----0° 21' 41"0
 Ascension droite-0276° 53' 41"0 18h 27m 30s
 Déclinaison-----0-23° 38' 22"0
 Azimut (sud)-----0 31° 4' 8"0
 Hauteur-----0 12° 49' 39"0
 Distance zénitale 77° 11' 21"0
 Angle Horaire-----0 2h 13m 17s
 Parallaxe Equator 0° 55' 30"0 0h 3m 41s

Heure du Lever---TU-0 12h 58mn 34s

Heure du Coucher-TU-0 21h 3mn 44s

"Entre Nouvelle Lune & 1er Quartier"
LUNE visible en ce moment

Lundi 4 OCTOBRE 1954 19h 30mn(TU)

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord

4.75° Longitude Est

IS= 29h 40mn 47s déc. hor= + 0h 19mn

*** TABLEAU DES HORAIRES en(TU) ***

PLANETES	LEVER		CULMINATION		COUCHER	
	H	MN	H	MN	H	MN
SOLEIL	5	39	11	30	17	21
LUNE	11	25	15	26	19	33
MERCURE	8	55	13	1	17	55
VENUS	9	54	14	8	18	22
MARS	14	19	18	20	22	50
JUPITER	23	13	6	55	14	38
SATURNE	8	17	13	26	18	35
URANUS	23	13	6	53	14	40
NEPTUNE	7	18	12	35	18	33
PLUTON	1	18	9	7	16	57

Samedi 2 OCTOBRE 1954 DH=+ 0h19mn

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord

4.75° Longitude Est

*** TABLEAU DES HORAIRES en(TU) ***

PLANETES	LEVER		CULMINATION		COUCHER	
	H	MN	H	MN	H	MN
SOLEIL	5	42	11	30	17	17
LUNE	13	1	17	4	21	6
MERCURE	8	10	13	1	17	53
VENUS	9	54	14	6	18	17
MARS	14	15	18	17	22	18
JUPITER	23	6	6	49	14	31
SATURNE	8	10	13	19	18	28
URANUS	23	6	6	50	14	34
NEPTUNE	7	1	12	28	17	55
PLUTON	1	10	9	0	16	49

Lundi 4 OCTOBRE 1954 DH=+ 0h19mn

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord

4.75° Longitude Est

Lundi 4 OCTOBRE 1954 19h 30mn (TU)	
PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord	4.75° Longitude Est
TS= 20h 40mn 47s	H. locale= 19h 49mn
• So=23° • Lu=16° • Me=17° + Ué=12° • Ma=16° + Ju=21° + Sa=11° + Ur=21° + Ne=17° + Pl=18°	
est sud ouest	

* TABLEAU DE COORDONNEES DES PLANETES *

PLANETES	Ecliptiques.		Equatoriales.		Azimutales.		Horaires
	LONGITUDE	LATITUDE	ASCENSION	DECLINAIS	AZIMUT(S)	HAUTEUR	ANG. HORAI
SOLEIL	189.000°	0.000°	188.268°	-3.564°	93.046°	-7.629°	6h29m35s
LUNE	251.509°	-2.426°	249.608°	-24.571°	33.843°	10.973°	2h24m14s
MERCURE	214.176°	-2.534°	211.032°	-15.295°	68.482°	-1.247°	4h58m32s
VENUS	231.508°	-5.193°	227.611°	-23.158°	51.334°	2.232°	3h52m13s
MARS	288.410°	-3.073°	290.403°	-26.223°	355.517°	17.167°	23h41m 3s
JUPITER	116.947°	0.145°	119.022°	20.925°	166.678°	-20.552°	11h 6m34s
SATURNE	218.294°	2.187°	216.639°	-12.201°	66.295°	4.623°	4h36m 6s
URANUS	117.269°	0.500°	119.435°	21.211°	166.325°	-20.205°	11h 4m55s
NEPTUNE	205.178°	1.666°	203.942°	-8.190°	78.385°	-0.503°	5h26m53s
PLUTON	146.067°	9.884°	151.912°	22.111°	137.354°	-8.956°	8h55m 1s

Samedi 2 OCTOBRE 1954 18h 00mn(TU) TS= 19h 2mn 40s H. locale= 18h 19mn

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord
4.75° Longitude Est

ASTRONOMIE PLANETAIRE
AMSTRAD JANVIER 1987

* TABLEAU DE COORDONNEES DES PLANETES *

PLANETES	Ecliptiques.		Equatoriales.		Azimutales.		Horaires
	LONGITUDE	LATITUDE	ASCENSION	DECLINAIS	AZIMUT(S)	HAUTEUR	ANG. HORAI
SOLEIL	190.970°	0.000°	190.083°	-4.338°	92.632°	-8.304°	6h30m13s
LUNE	275.534°	-0.413°	276.048°	-23.741°	11.150°	18.012°	0h46m21s
MERCURE	216.326°	-2.733°	213.062°	-16.209°	67.843°	-1.902°	4h58m18s
VENUS	232.793°	-5.364°	228.905°	-23.656°	51.551°	1.461°	3h54m55s
MARS	289.584°	-3.009°	291.674°	-24.991°	356.167°	17.432°	23h43m51s
JUPITER	117.204°	0.149°	119.293°	20.879°	168.348°	-20.845°	11h13m22s
SATURNE	218.515°	2.183°	216.852°	-12.275°	67.577°	3.473°	4h43m 8s
URANUS	117.323°	0.501°	119.491°	21.201°	168.202°	-20.500°	11h12m35s
NEPTUNE	205.249°	1.666°	204.010°	-8.216°	73.765°	-1.785°	5h34m30s
PLUTON	146.116°	9.893°	151.964°	22.102°	138.924°	-9.829°	9h 2m41s

Lundi 4 OCTOBRE 1954 18h 00mn(TU) TS= 19h 18mn 33s H. locale= 18h 19mn

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord
4.75° Longitude Est

ASTRONOMIE PLANETAIRE
AMSTRAD JANVIER 1987

** POSITION de la LUNE. **

OBSERVATEUR :

Lieu de l'observation : FONCEY-SUR-L'IGNON
Date de l'observation : 2 octobre 1954
Heure (TU) de l'observation : 18 heure(s) 40 mn
Longitude du lieu (positive a l'Est) : -4.75
Latitude du lieu (positive au Nord) : 47.48

PARAMETRES relatifs a la LUNE :

Coordonnees Celestes

Longitude : 251.838
Latitude : -2.392
Declinaison : -24.588
Ascension Droite : 249.971
Angle horaire (nul au meridien) : 45.724
Angle a l'astre : 29.181

Coordonnees Locales

Angle de Site (positif au-dessus de l'horizon) : 7.028
Angle d'Azimut (/Sud - Positif vers l'Ouest) . : 40.995

Dossier Numero: F/95/21541002 (01)

** POSITION de la LUNE. **

OBSERVATEUR :

Lieu de l'observation : PONCEY-SUR-L'IGNON (F)
Date de l'observation : 2 octobre 1954
Heure (TU) de l'observation : 18 heure(s) 40 mn 0 s
Longitude du lieu (positive a l'Est) : -4.75
Latitude du lieu (positive au Nord) : 47.48

PARAMETRES relatifs a la LUNE :

Coordonnees Celestes

Longitude : 251.838
Latitude : -2.392
Declinaison : -24.588
Ascension Droite : 249.971
Angle horaire (nul au meridien) : 45.724
Angle a l'astre : 29.181

Coordonnees Locales

Angle de Site (positif au-dessus de l'horizon) : 7.028
Angle d'Azimut (/Sud - Positif vers l'Ouest) . : 40.995

** POSITION de la LUNE. **

OBSERVATEUR :

Lieu de l'observation : PONCEY-SUR-L'IGNON
Date de l'observation : 2 octobre 1954
Heure (TU) de l'observation : 19 heure(s) 40 mn 0 s
Longitude du lieu (positive a l'Est) : -4.75
Latitude du lieu (positive au Nord) : 47.48

PARAMETRES relatifs a la LUNE :

Coordonnees Celestes

Longitude : 252.333
Latitude : -2.354
Declinaison : -24.617
Ascension Droite : 250.516
Angle horaire (nul au meridien) : 60.221
Angle a l'astre : 35.916

Coordonnees Locales

Angle de Site (positif au-dessus de l'horizon) : -0.107
Angle d'Azimut (/Sud - Positif vers l'Ouest) . : 52.098

* COORDONNEES PRECISES *

LUNE

Longitude-----0251° 50' 21"0
 Latitude-----0-2° 24' 1"0
 Ascension droite-0249° 58' 18"0 16h39m53s
 Déclinaison-----0-24° 35' 27"0
 Azimut (sud)-----0 40° 59' 24"0
 Hauteur-----0 7° 1' 19"0
 Distance zénitale0 82° 59' 41"0
 Angle Horaire-----0 3h 2m53s
 Parallaxe Equator0 0° 54' 27"0 0h 3m37s

Heure du Lever---TU-0 11h 22mn 52s

Heure du Coucher-TU-0 19h 24mn 30s

"Entre Nouvelle Lune & 1er Quartier"
Difficilement visible à l'horizon

Samedi 2 OCTOBRE 1954 18h 40mn(TU)

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord

4.75° Longitude Est

RS= 19h 42mn 26s déc.nor= + 0h 19mn

* COORDONNEES PRECISES *

LUNE

Longitude-----0252° 20' 54"0
 Latitude-----0-2° 22' 45"0
 Ascension droite-0250° 31' 48"0 16h42m 3s
 Déclinaison-----0-24° 37' 10"0
 Azimut (sud)-----0 52° 6' 39"0
 Hauteur-----0 0° 7' 47"0
 Distance zénitale0 90° 7' 47"0
 Angle Horaire-----0 4h 0m53s
 Parallaxe Equator0 0° 54' 28"0 0h 3m37s

Heure du Lever---TU-0 11h 22mn 42s

Heure du Coucher-TU-0 19h 24mn 20s

"Entre Nouvelle Lune & 1er Quartier"
LUNE Invisible à 19 h 40 mn

Samedi 2 OCTOBRE 1954 19h 40mn(TU)

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord

4.75° Longitude Est

RS= 20h 42mn 56s déc.nor= + 0h 19mn

* COORDONNEES PRECISES *

LUNE

Longitude-----0275° 32' 3"0
 Latitude-----0 0° 25' 45"0
 Ascension droite-0276° 3' 52"0 18h24m11s
 Déclinaison-----0-23° 44' 29"0
 Azimut (sud)-----0 11° 9' 1"0
 Hauteur-----0 18° 1' 43"0
 Distance zénitale0 71° 59' 17"0
 Angle Horaire-----0 0h46m21s
 Parallaxe Equator0 0° 55' 27"0 0h 3m41s

Heure du Lever---TU-0 12h 58mn 49s

Heure du Coucher-TU-0 21h 3mn 59s

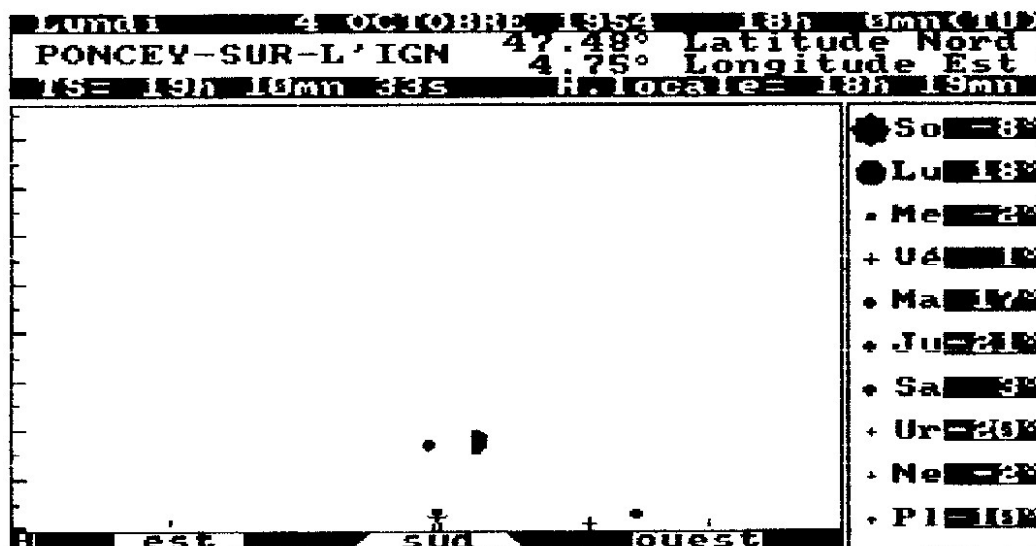
"Entre Nouvelle Lune & 1er Quartier"
LUNE visible en ce moment

Lundi 4 OCTOBRE 1954 18h 0mn(TU)

PONCEY-SUR-L'IGN 47.48° Latitude Nord

4.75° Longitude Est

RS= 19h 10mn 33s déc.nor= + 0h 19mn



Deux cas présentant une certaine ressemblance avec celui de Poncey :

- Montallerey : ~~forme~~ la trace, mottes projetées, terre et épis de maïs arrachés,
- Woodmandesire : ~~terre~~ et racine aspirées.

Ceci est tiré de Flying Saucer Review, vol 18, n° 3, may-june 1972 (extrait du nouveau catalogue des effets causés par les Ufos sur les animaux, oiseaux et petites créatures). Part 13, page 27, cas n° 19.

Woodmandsterne, Banstead, England (10 H - 10 H 30, le soir de la dernière semaine d'août ou bien la première semaine de septembre 1968).

Le fermier, Georges Graham était à la chasse aux renards sur ses terres. Il aperçoit un objet incandescent d'une couleur bleue sombre semblable à une flamme d'acétylène qui se tenait à 100 yards de lui, dans un champ. Quinze minutes plus tard, il entend un bruyant "whoosh" et voit une forme sombre circulaire s'élever dans l'air. L'ascension est rapide et tout disparaît en silence. Le jour suivant, il trouve une trace énorme dans le champ, d'une forme identique à un trou de serrure de 40 pieds de long et 20 pieds de large. L'herbe et les racines avaient été sucées au loin comme par un aspirateur géant. Le plus curieux dans l'histoire de Mr Graham est qu'il y avait en même temps 20 chevaux dans le champ, avec d'autres bestiaux (70-80 ares). Apparemment, aucun de ces animaux ne fut dérangé en aucune façon par l'ufο dont le témoin dit qu'il était d'une stature encore plus haute qu'un bus à double-étage.

Mr Graham rapporte qu'une semaine plus tard, deux enfants qui gardaient les chevaux dans le champ, marchaient en direction d l'arrêt de bus avec leurs chiens. Ils voient un étrange objet dans le champ et les chiens s'enfuient, refusant de revenir dans le champ. Ils retrouveront les chiens les attendant à l'arrêt du bus.

BIBLIOGRAPHIE

Procès-verbal de la gendarmerie de St Seine l'Abbaye sur l'enquête effectuée le 6 octobre à 9 h 00 à Poncey sur l'ignon. PV n° 391 intitulé : "Renseignements sur l'apparition d'un engin non identifié".

Enquêtes de M. Jean Tyrode aimablement transmises par M. F. Lagarde.

Articles de journaux de 1954 du Bien Public, des Dépêches, de Radar.

Flying Saucer Review, may 68, n° spécial "the humanoids".

Flying Saucer Review, may-june 72, vol 18, n° 13.

Black out sur les St de J. Guieu.

M.D.C. d'Alain Michel

Dossier des ~~rencontres~~ rapprochées en France de Figuet - Ruchon

Face aux ~~extraterrestres~~ de Garreau - Lavier

Le grand ~~révé~~ de Gabriel.

Visa pour la ~~recherche~~ de J. Vallée

Ceux vers ~~l'ailleurs~~ de Lob et Gigi (BD)

Les OVNI de ~~l'apocalypse~~ de Dalia et Gérard Lemaire

Phénomènes ~~spéciaux~~ et 31

Enquêtes sur ~~les deux cas~~, effectuées par M. J. Tyrode

Contre ~~un~~ ~~SP~~ ~~URF~~, en 1982

Documents ~~DES~~ et ~~gendarmerie~~.

SOUCOUPES VOLANTES EN COTE-D'OR ?

DEUX MYSTÉRIEUX ENGINS APERÇUS A PONCEY-SUR-L'IGNON

Des traces étranges relevées dans un pré

Une « soucoupe » a-t-elle hanté le ciel de Poncey-sur-l'ignon ? A-t-elle voulu se poser dans un pré près de l'usine d'amiante ? Autant de points d'interrogation auxquels il est bien difficile de répondre d'une façon nette et précise. Car les deux engins qui, à quarante-huit heures d'intervalle, ont apparu à Poncey-sur-l'ignon, ont leurs témoins. Nombreux sont les personnes qui affirment avoir « vu » quelque chose. Que penser de tout cela ? C'est pourquoi nous laissons à nos lecteurs le soin de conclure à leur gré.

UN CYLINDRE ORANGE

ENTOURE D'UN HALO VERT

Le premier engin mystérieux qu'aient aperçu des habitants de Poncey avait la forme d'un cylindre vertical. Laissons parler le premier témoin, Mme Gainat, femme de l'ancien maître.

— Ca s'est passé samedi soir, vers 19 h. 40. Je venais de « tirer » mes vaches et en sortant de l'étable, j'ai vu la cour de la ferme tout éclairée... J'ai levé les yeux au ciel et c'est alors que j'ai vu...

— Qu'avez-vous vu, madame ?

— Eh bien, monsieur, un cylindre volant, orange, entouré d'un carré de lumière vert pâle.

— Il avançait, ce cylindre ?

— Oui, au dessus du petit bois, là, à un kilomètre... Alors, j'ai appelé mon mari, ma fille Yvette, une voisine, Mme Mugneret, et nous avons regardé ce cylindre se déplacer.

— Combien de temps environ ?

— Dix minutes peut-être. Et puis il a disparu, à la vitesse d'un gros avion, silencieusement, en direction de Chanceaux.

— Suite en dernière page



Mme Fournieret montre les traces de « l'engin mystérieux »

(Photo B. P.)

Le « Nautilus » est en panne

Washington, 6 octobre. — Le sous-marin atomique « Nautilus »



« dans le bain que j'ai aperçu l'étrange phénomène », explique Mme Gainet, qui, avec son
sa fille et de nombreux voisins, avaient aperçu, samedi, un objet lumineux cylindrique.
d'après : M. François Bouillier, qui aperçut, lundi, le « cigare » au moment où il s'envolait.



Mme Thérèse Fournieret montre les traces laissées par l'engin à
l'endroit où il s'est posé. Une surface d'un mètre carré a été décapée.
Sur les bords de l'empreinte, la terre a été comme aspirée sous
l'herbe, ainsi que le montre la position de la main de notre
collaborateur.

(Photos E. R.)



« depuis du haut que j'ai aperçu l'étrange phénomène », explique Mme Gainet, qui, avec son
sa fille et de nombreux voisins, avaient aperçu, samedi, un objet lumineux cylindrique.
d'après M. François Bouiller, qui aperçut, lundi, le « cigare » au moment où il s'envolait.



Mme Thérèse Fournier montre les traces laissées par l'engin à
l'endroit où il s'est posé. Une surface d'un mètre carré a été décapée.
Sur les bords de l'empreinte, la terre a été comme aspirée sous
l'herbe, ainsi que le montre la position de la main de notre
collaborateur.

(Photos B. R.)



Mme FOURNERET : - Elle s'est posée là ! Mme Fourneret ne riait pas ainsi. Elle tremblait de peur ! Fermant ses persiennes, elle avait aperçu dans le ciel, au-dessus de ses fenêtres, une « boule » jaune-orange. Le temps d'alerter des voisins et des hommes, de retour des champs, partent en battue, l'engin avait disparu. Elle a vu cette large tonsure dans l'herbe ! Carte de visite de la soucoupe



N° 194 — (dessin de F. LAGARDE d'après documents photographiques —
enquête de J. TYRODE — objet dessiné par le témoin, qui le voyait
de sa fenêtre de l'autre côté du prunier).

LA BOURGOGNE

RÉPUBLICAINE

M. MENDÈS-FRANCE (continuez avec son discours le mandat de juge d'instruction)
posera éventuellement **la question de confiance** au cours du débat sur les accords de Londres



LES ÉLUS
DE LA BOURGOGNE
AU CONSEIL DES MINISTRES

L'AFFAIRE S. O. C. C. E.
au conseil des ministres

Le théâtre du Salon



Le théâtre du Salon

LA VÉRITÉ
L'histoire complète

BARANES MAINTIEN SES ACCUSATIONS
CONTRE MM. DASTIER ET DUCLOS
Ménages et provocations
Les deux députés
Le mandat de juge d'instruction

UN ENGIN
mystérieux

s'est posé, lundi soir
à Poncey-sur-Lignon (Côte-d'Or)
L'un des hommes se pencha et ferma d'un coup
Des traces très nettes d'atterrissage
ONT ÉTÉ RELLEVÉES
DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL CHARLES GILBERT
ON A TROUVÉ À LA FIN DU CHAMP, EN LA
DIRECTION DE LA MONTAGNE, UN PETIT
SAC EN COTON, UN PETIT SAC EN COTON



LA MORT DEMANDÉE
CONTRE OBERG
ET KNOCHEN

Une famille
empoisonnée
par des champignons
UN MOIS

Un autre
empoisonnement
par des champignons

Suicide
Le corps
dans l'air
STOCCHI

Du meilleur
ou du pire
Les gens modernes

Figure 1: An article on Charles Baranes of the 1st page of a French local paper. The article described the investigation of the ~~object~~ in Poncey (case 56).

tiré de: TEL - 1 - 1116

Édité par ~~CHARLES BARANES~~
Mai 1988

Earth "sucked up"

56, Oct. 4. At Poncey-sur-Lignon, a housewife saw away as an orange object, circular and about 10 metres in diameter, swung in mid-air and landed near her farm (Figure 1). When her neighbours arrived, armed with rifles, they found the earth had been 'sucked up' over a quadrilateral area, in such way that the idea of a hoax had to be abandoned. Extensive researches and analyses were made by police and the French air force. The object, as well as the traces it left, remain unexplained.

Saint Michel
41 Av des Templiers
88 000 Epinal

18.02.88

Chère madame,

Transmettez, je vous prie, mes amitiés à Charles Garreau.
En effet, j'avais en 1954 fait analyser la radioactivité d'une
motte de terre prélevée sur le trou de Poncey par mon vieil ami.
Il n'y avait aucune trace de radioactivité anormale. Aucune
autre analyse n'avait été faite, du moins sur mon initiative,
à ma connaissance. Peut-être la Gendarmerie ?

Je crois me rappeler avoir fait appel à un laboratoire
du CEA, mais cela remonte loin, et je suis malheureusement
en convalescence à l'adresse ci-dessus après une hospitalisation
qui date du 3 juin dernier. Mes derniers sont à l'adresse où
vous m'avez écrit, mais je suis à peu près certain de n'avoir

rien noté, le résultat étant nul.

Je serais très curieux de savoir si vous avez procédé
à une contre-enquête après tant de temps, si les gens n'en
souvient plus et ce qu'ils en pensent. Seulement on en parle
plus librement longtemps après. J'avais interrogé plusieurs
personnes, qui semblaient convaincues du fait, quoique
sceptiques à l'égard des "soucoupes", comme on disait alors.

Bonne nuit, chère madame, l'expression de mes
sentiments distingués.

Ray

) Valable pour tous les cas d'observation rapprochée.

C'était il y a vingt ans...

Un O.V.N.I. "se posait" à Poncey-sur-l'IGNON

Les O.V.N.I. vietnamiens aiment à faire des « titres » dans la presse et d'être le sujet de plusieurs émissions. On en reparle donc mais cependant moins qu'il y a vingt ans.

En 1954, début de la grande vague des apparitions. Il y avait eu dans la région une foule d'observations.

Cela avait commencé l'après-midi du 13 juin à Blanzay. Deux hommes virent s'élever à 50 m de long de trois mètres.

Le même soir, à 19 h., en Haute-Saône, à Poncey, deux personnes virent un disque blanc, deux êtres vêtus de blanc sortirent, les êtres sortirent alors la fuite.

Trois heures plus tard, de Louhans, à Saint-Gilbert, un homme virent un brillant s'élever à 100 m de hauteur.

Le lendemain, à Poncey, entre la voie ferrée et la route, M. N. virent un engin qui se posait sur le sol, deux personnes virent un objet lumineux.

A Poncey-sur-l'IGNON pas d'herbes pendant 4 ans

Le 4 octobre 1954, à Poncey-sur-l'Ignon, M. N. virent un objet lumineux.

Vingt personnes virent alors à Poncey-sur-l'Ignon, Mme N. virent un objet lumineux qui fuyait, elle virent un objet lumineux qui se posait sur la ferme. Deux personnes virent un objet lumineux d'orient, Mme N. virent un objet lumineux, mais peu après, il disparut, aspiré.

« Il n'y a pas d'herbes à cet endroit pendant quatre ans », affirme Mme N.

A Poncey, M. N. virent un objet lumineux à la même heure, mais sans bruit, et sans que l'on puisse en dire la nature.

Dans le Doubs, à Poncey, M. N. virent un objet lumineux, mais peu après, il disparut, aspiré.

Sphère lumineuse à Epoisses

La série d'observations se poursuit le 14 juin à Epoisses, où M. N. virent une sphère lumineuse à la route et à la ferme.

Le 14 juin, un automobiliste virent un objet lumineux.

Dans la nuit, à Orchamps, une observation était faite le 14, en Haute-Saône, à Saint-Germain, un témoin déclara virent un « objet » près d'un arbre.

Le même soir, près de Poncey, M. N. virent un objet lumineux à la route.

Varices

et Brazey-en-Morvan

Les observations de M. N. ont une période de 20 ans, en 1967, à Marigny, près de Genlis, un fait remarquable et intrigant. On avait relevé des traces laissées par un engin, une poudre et une poudre.

À Brazey-en-Morvan, le 21 juin 1967, à 11 h. 30, une observation fut faite à flanc de route, attirant l'attention de M. N. Michot-Rousseau, un homme qui se trouvait à 100 mètres de là.

M. Margerie et son fils virent la même observation. Les yeux nous brûlaient, mais ce s'est estompé que l'objet disparut. confie M. Michot-Rousseau à M. N. venu l'interviewer pour « Les Dépêches ».

Le 25 juin, l'herbe était couverte d'un 25 de large et d'une longueur de 20 mètres. Une remarque : de fil.

En 1972, puis cette année, il y a eu bien d'autres observations dans le ciel de la région.

À Moutiers-Saint-Jean, les derniers lieux où des personnes ont vu des phénomènes inexplicables : M. N. prend donc de l'importance des livres sur le sujet, ceux de Charles N. et de Jean-Claude N. ont la faveur d'un public.

En conclusion, il s'agissait de 20 ans d'observations de la vague d'O.V.N.I. qui avait la fin de la série, y aura d'autres faits mystérieux.

M. L.



Quelques jours après le passage de l'O.V.N.I. à Brazey-en-Morvan, M. Michot-Rousseau explique à M. Tyrode, passionné des recherches sur les O.V.N.I., ce qu'il a vu le 26 juin.



A Poncey-sur-l'Ignon, Mme Yvette Fournieret montre l'endroit où arriva l'objet mystérieux.

« En fermant les volets, j'ai vu une forme lumineuse, orange, arriver sans bruit. Effrayée, j'ai pris mon bébé et je suis partie chez la voisine », a rappelé Mme Fournieret.

« Pendant plusieurs années, la terre est restée vierge de toute végétation », souligne le témoin (photo Pielin).



CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE

18, avenue Edouard-Belin
31055 TOULOUSE CEDEX
Tél. : (61) 53.11 12
Telex : 531081
SIRET : 775 665 912 000 33
APE : 9311

TOULOUSE, le 25 novembre 1982

CT/GEFAN - N° 147

Monsieur Patrice VACHON

6, rue des Gémeaux

21220 GEVREY-CHAMBERTIN

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 20 novembre dernier, nous sommes au regret de vous dire que nous ne possédons aucun document particulier concernant le cas que vous citez.

De plus, la loi du 3 janvier 1979 spécifie que les Procès-Verbaux de Gendarmerie sont considérés comme des archives nationales et, à ce titre, ne peuvent pas être rendus publics avant un délai de 60 ans, compte tenu du caractère privé des informations qu'ils contiennent.

Nous sommes donc dans l'impossibilité de donner suite à votre demande.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Chef du Groupe d'Etude des
Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés,

Alain ESTERLE

CAS SIMILAIRE A PONCEY-SUR-L'IGNON

• ANALYSE DU PHENOMENE SPATIAL 8 11

Mais qui, des "Martiens" ou de l'orage, a saccagé ce champ de maïs de Montallery?

Montallery. — Un cultivateur de la petite commune l'imposante d'Auxerre, M. André Chevalier a fait, mercredi, après midi, une étrange découverte dans un de ses champs de maïs au lieu dit « Sur la Frêne », à la limite de Courgis et de Chivy-le-Fort.

En passant l'autre jour, revenant de moisson, il aperçut presque en lisière de son champ une trouée dans le maïs, formée, pensait-il, par les dégâts occasionnés par les récents orages. Il s'approcha, contempla les dégâts, mais devant l'état des lieux ne put que se poser maintes questions.

En effet, aucune trace d'inondation de foudre, de chute d'objets lourds, ni d'impact sur le sol, ni de trous notamment sur une surface de 2 à 3 m². Par cet aménagement et surtout de plus de maïs sont à côté, les feuilles hachées, quand les tiges ne gisent pas au sol.

La terre grasse est labourée en profondeur, des moites sont un peu 5 kilos ont été projetés à plusieurs mètres de distance.

M. Chevalier, qui a geyser de boue et maculé les feuilles de maïs dans un rayon de 15 mètres environ. Entre les pieds, on sillonne tortueux large d'une quinzaine de centimètres court sur plusieurs mètres. En son centre une ligne de crevasse, où l'on peut aisément passer le doigt, est très visible.

On se perd en conjectures sur les raisons d'un tel phénomène. La foudre semble accrue, à priori tout autant qu'elle cause des ravages dont les manifestations extérieures sont connues.

Une trombe d'eau n'aurait sans doute pas soulevé de telles moites de terre. Autre hypothèse, celle de l'explosion d'un obus enfoui dans le sol ou d'un obus lié aux alentours, mais l'absence de débris métalliques n'élimerait

la première vue des éboulements. En y regardant de plus près, on découvre des traces d'une « poudre » grasse sur certaines moites de terre.

Dans le village où la nouvelle a fait grand bruit, on a très vite parlé de la possible visite d'êtres terrestres.

Les « Martiens » de Montallery ont plutôt l'effluence d'une bonne blague.

Mais qui — ou quoi — alors a donc « emulé » au burlesquement ce carré de maïs du côté de Courgis?

NOTRE PHOTO : M. Chevalier montre l'aspect saccagé dans son champ de maïs.



Assez curieusement donc, deux mois après l'incident de Mareuil-sur-Belle, un autre incident, non pas certes identique mais tout de même analogue, et pareillement spectaculaire, se produisait en un autre point du territoire français, passablement éloigné du premier. Même si — ce que nous n'entendons aucunement exclure — la foudre est à l'origine de ce genre de phénomènes, on peut tout de même dire qu'ils ne paraissent pas très fréquents.

Un de nos membres, M. Bertrand Méheust, qui se trouvait alors non loin de Montallery, nous écrit dès le 19 août :

« J'ai eu connaissance par l'article de presse ci-joint d'un phénomène curieux que je suis allé étudier sur place... »

« La partie descriptive de l'article est assez fidèle. Vous trouverez dans cette lettre un relevé le plus exact possible des traces au sol, apportant des précisions supplémentaires.

« Quoique l'hypothèse de la foudre paraît assez vraisemblable, j'ai tenu à établir un relevé des traces parce que celles-ci rappellent par certains aspects (dépression centrale, poudre mauve) le phénomène de Martiens que j'ai eu la

chance de voir personnellement.

« Nous avons relevé les traces en compagnie du capitaine de gendarmerie d'Auxerre, M. Duthu, venu, avec deux adjudants, enquêter sur les lieux. Le cultivateur qui découvrit les traces, M. Chevalier, était présent également.

« Le capitaine et les deux gendarmes, quoique fort intrigués, ont conclu qu'il valait mieux classer le phénomène dans la catégorie « foudre ». Mais il faut noter qu'une pluie battante ne nous a pas permis de consacrer au relevé le temps que nous aurions souhaité.

« Vous recevrez également, par colis postal, les échantillons que j'ai prélevés sur les lieux (mottes de terre prises dans la dépression centrale, mottes de terre enduites de poudre mauve prélevées dans les sillons, épis de maïs hachés, enduits de terre et desséchés ».

A cette lettre était joint le compte rendu d'enquête proprement dit que nous reproduisons maintenant :

« Les traces se trouvent au bord du chemin, à la lisière du champ de maïs. M. Chevalier pense qu'elles ont dû être faites le mardi (NDLR : ce serait le mardi 16 août). Il avait plu, le temps était orageux.

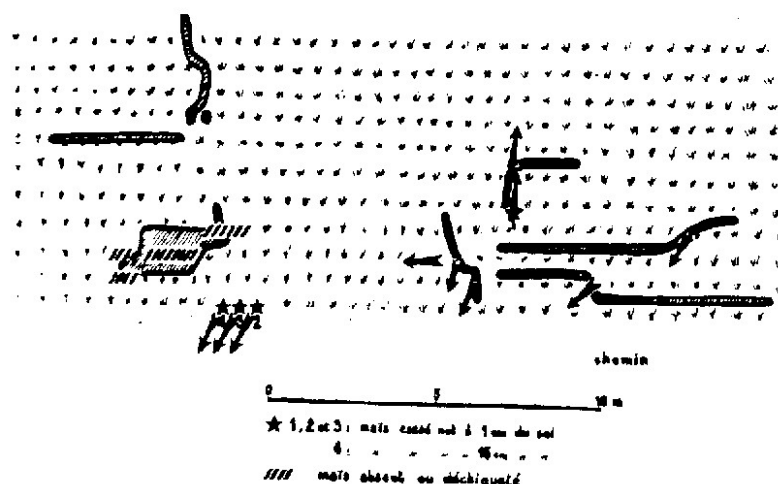


Figure 1

Les flèches indiquent la direction de chute des épis de maïs

« Le centre du phénomène se présente sous la forme d'une dépression dont les mesures exactes sont données sur la fig. 2. En fait, un centimètre cube de terre à ses alentours, la dépression centrale, à son centre le plus profond, doit atteindre une profondeur de 30 cm environ (réf. au sol) sur la figure par des traits hachurés. Elle est à demi-comblée par de grosses mottes de terre dont certaines peuvent peser cinq kilos. Ces mottes sont éparpillées dans tout le voisinage immédiat — ainsi que des épis de maïs — se trouvant à 25 ou 30 mètres de la dépression centrale.

« Pour mesurer le trou, nous avons pris comme records de celui-ci le début de la dépression, là où elle est évidente. Les mesures font apparaître une remarquable symétrie qui, d'ailleurs, est immédiatement perceptible à l'œil.

« A l'intérieur des limites du trou, les épis de maïs sont tout simplement dispersés. Tout autour les dégâts subis par le maïs sont frappants mais, chose curieuse, ils varient en fonction de ce qui donne lieu aussi une certaine symétrie.

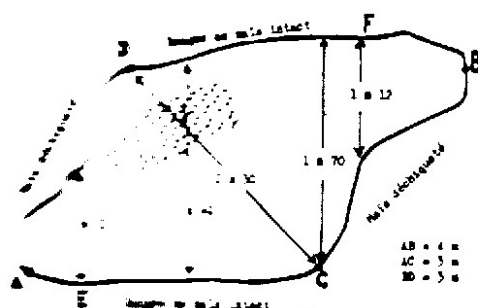
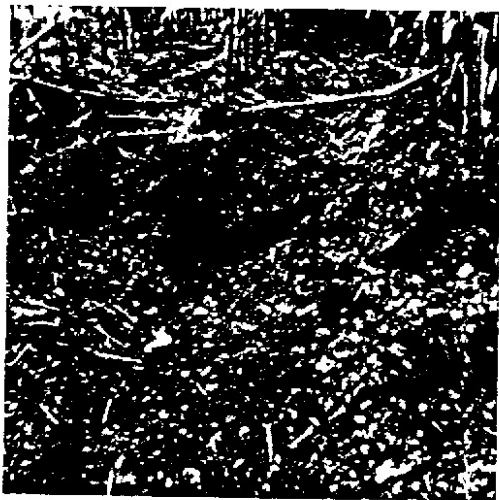


Figure 2

En gros, comme il apparaît sur la fig. 2 qui donne le plan de la dépression centrale, le maïs a été déchiqueté et desséché autour des points A et B. Par contre, il est pratiquement intact entre C et E et entre D et F. Dans la partie EAD, ainsi que dans la partie symétrique CBF, il est totalement déchiqueté. De petits cailloux l'ont criblé, pénétrant parfois profondément dans les tiges. Celles-ci sont parfois coupées net comme par un coup de rasoir. Dans un rayon de 15 mètres, les tiges et les feuilles sont arrosées de terre. Dans les zones EAD et CBF, les feuilles sont desséchées et criblées de petits trous. Non pas brûlées mais cassantes, comme parcheminées (...). Il y a d'ailleurs des anomalies assez curieuses : ainsi, sur l'épi de maïs que je vous fais parvenir, la partie criblée était tournée dans le sens opposé à celui de la dépression qui était censée avoir été le siège de la déflagration. La partie exposée à la dépression était intacte.

« L'autre aspect du phénomène est celui figuré par des lignes sur la figure 1. Il s'agit de sillons qui ont creusé la surface lisse du champ de maïs, calcinant ou déracinant les pieds de maïs qui se trouvaient sur leur chemin. C'est cet aspect du phénomène qui fait le plus penser à la foudre. Il faut noter que ces sillons ne sont pas rattachés au trou central mais qu'au contraire ils en sont parfois distants d'une dizaine de mètres. Les épis déracinés ou calcinés sont marqués sur la figure 1 qui représente l'ensemble du phénomène ; les flèches indiquent la direction de leur chute.

« A l'intérieur des fractures qui courent à la surface du sol, et qui sont continues, nous avons retrouvé la même poudre mauve qui avait été observée à Marliens.



Terre bouleversée dans la dépression centrale.
La photographie montre l'espace hachuré
sur la figure 2.

« Un autre aspect curieux du phénomène est à souligner : la quantité d'épis de maïs qui a été arrachée ne correspond absolument pas à la quantité d'épis qu'on a retrouvés autour de la dépression (le cultivateur a affirmé qu'à cet endroit le champ de maïs était normalement fourni). En mesurant les espacements entre les pieds de maïs qui subsistent, sur le bord de la dépression, pour les divers sillons qui traversaient la région qu'elle occupe, on peut aisément comptabiliser le nombre des pieds qui se trouvaient à l'intérieur de cette région. »

Précisons que Montallery se trouve, à vol d'oiseau, à 8 km à l'est d'Auxerre et à quelque 2 km au sud de la RN 65 (voir carte Michelin N° 65, pli 4).

On s'étonnera peut-être de nous voir publier ces enquêtes sur des phénomènes qui pourraient passer pour des hauts faits de la foudre. Mais, dans le cadre de cette interprétation, des franges d'incertitude, que nous signalerons, subsistent et, ainsi qu'en témoignent les articles de presse que nous avons reproduits, on a envisagé, dans l'un et l'autre cas, la possibilité d'intervention d'engins extra-terrestres.

Nous avons donc estimé qu'il fallait tenter de voir clair dans ces deux affaires, ne fût-ce que pour écarter à l'avenir — s'il ne s'est vraiment agi que de manifestations spectaculaires de la foudre — des spéculations injustifiées, et aussi en raison de l'intérêt scientifique que présentent l'observation attentive et la description précise de ce genre de phénomènes, qui ne sont pas si familiers puisque leur découverte a poussé les propriétaires des champs à faire spontanément des déclarations aux autorités.

Il nous paraît souhaitable aussi de faire connaître au public les effets parfois déconcertants, et rarement décrits, de l'éclair orageux frappant un sol nu.

Une autre raison sérieuse nous incitait à publier ces comptes rendus d'enquêtes qui nous avaient été spontanément adressés par leurs auteurs et c'est le fait — qui n'a pas échappé aux enquêteurs eux-mêmes — qu'il y avait plus d'une ressemblance entre ces phénomènes récents et l'affaire de Marliens, laquelle avait suscité à l'époque beaucoup d'échos dans la presse banale et dans les revues s'intéressant au problème des soucoupes volantes.

Ajoutons que, dans les deux cas de Mareuil-sur-Belle et de Montallery, il y a eu enquête de la gendarmerie et que, dernièrement, des incidents plus ou moins comparables survenus aux U.S.A. ont donné lieu à une intéressante controverse.

Un des aspects déconcertants de l'affaire de Mareuil, c'est que si l'on essaie d'en donner une interprétation par la foudre, on ne paraît pas trouver trace d'orage. Il est vrai qu'on n'est pas très sûr que, selon les propos que lui prête « Centre-Presse », c'était bien la veille même de la découverte que M. Henry avait vu son champ intact. En sorte qu'on n'est pas absolument certain que le phénomène se soit produit dans la nuit du 19 au 20 juin. On sait, par contre — et nous sommes redevables à M. Emon, sous-directeur de l'EERM de la Météorologie Nationale, de nous avoir très obligeamment renseigné sur ce point — qu'aucun orage n'a été signalé dans la région cette nuit-là.

Aucune des stations météorologiques ou des petits postes climatologiques de la région n'a eu connaissance d'un orage et même le radar de Bordeaux n'a enregistré aucun écho anormal.

La chute d'une météorite ne paraît pas être, d'autre part, une explication. Il en serait resté quelque chose et elle n'aurait pas donné naissance à ces traces arachnéennes si caractéristiques qui se retrouvaient aussi dans le phénomène de Marliens (voir, dans « Phénomènes Spatiaux » N° 12, l'article « Que s'est-il passé à Marliens ? »).

Si, en dépit de l'absence de tout signalement d'orage le jour intéressé, on s'efforce néanmoins — tenant compte de l'incertitude quant à la date de la dernière inspection du champ avant la découverte — de voir dans les excavations de Mareuil l'œuvre de la foudre, on est amené à penser, avec les spécialistes, que, vu l'importance des effets matériels, l'éclair a dû être des plus violents et présenter une intensité électrique énorme. On peut alors s'étonner que les habitants proches du lieu (le hameau de

On peut même si la trace, ag-

Notre recherche est assez ingrate car, dans la littérature spécialisée, on trouve peu d'indications sur l'aspect que présente un sol nu foudroyé. C'est d'ailleurs compréhensible parce que ce foudroiement du sol nu n'a pas, tant s'en faut, les mêmes conséquences humaines dangereuses que celui des édifices, des véhicules, des avions en vol (1) ou du bétail.

- 17 -

Au moment où nous devons achever la rédaction de ce bulletin, nous ne sommes parvenu à rien de décisif, bien que, sur les deux fronts, l'explication fulgurale ait paru perdre du terrain, mais nous poursuivrons notre étude et nous espérons en reparler dans un bulletin ultérieur.

Nos très vifs remerciements au Colonel Berton et à M. Bertrand Méheust pour leur beau travail. Nos remerciements aussi à MM. Jean-Claude Baillon, Jean Cerles et Gérard Nicoulaud pour les informations qu'ils nous ont communiquées.

R. F.

Dernière minute

Au moment où le présent article est déjà en cours de composition, nous recevons le bulletin de l'A.P.R.O. de July-August 1972 où, comme nous pouvions nous y attendre d'après l'article de l'« UFO Investigator » cité plus haut, nous avons effectivement trouvé des précisions, non seulement sur la poudre recueillie sur les traces relevées dans l'Iowa, mais encore sur les circonstances qui précéderent l'apparition de certaines de ces traces et qui paraissaient n'avoir aucun rapport avec la foudre. Nous y reviendrons, nous bornant ici, faute de place, à traduire ce qui concerne directement la poudre :

« Vers ce moment parvinrent à Tucson des échantillons de sol qui provenaient de la ferme Dean et qui furent retransmis au Dr Walter W. Walker, conseiller de l'A.P.R.O. en ce qui concerne la métallurgie. Le Dr Walker, un expert en fulgurites — qui sont des formations résultant de la fusion de roche ou de sable au cours d'un foudroiement —, a dit que la poussière argentée ou blanchâtre qui adhérait au sol dans les cratères n'était pas causée par des éclairs. L'absence de fulgurites l'avait conduit à cette conclusion. Un spectrogramme de la poussière a montré qu'elle était basiquement de même nature que la terre à laquelle elle adhérait. Il en a déduit qu'une chaleur intense et soudaine avait consumé les substances organiques du sol en laissant pour résidu cette poussière blanchâtre. M. Walker est bien qualifié pour émettre un avis en la matière, car il a écrit plusieurs articles sur le foudroiement du sol et il est considéré comme un expert en ce domaine ».

Voilà ! Nous ajouterons pour notre part que si la poussière tapissant les traces résulte de la combustion de composants organiques du terrain, on peut comprendre que sa coloration puisse varier avec la nature des sols et, sans doute, avec celle des fertilisants ajoutés à ces sols en vue du type de culture auquel on les destine.

